Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 79 (2015) **Heft:** 315-316

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Problèmes généraux

Daniel RECASENS, Coarticulation and Sound Change in Romance, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory, 329), 2014, xI + 207 pages.

Les changements phonétiques et les facteurs capables de les déclencher attirent depuis longtemps, on le sait, l'attention des linguistes et, comme c'était à prévoir, une riche diversité d'hypothèses ont été proposées au cours du temps pour expliquer le phénomène. Certaines tenaient de la pure fantaisie, p.ex. l'influence du paysage environnant sur la production phonétique des locuteurs (Sweet 1900)¹, mais plus récemment la recherche dans ce domaine se construit sur des bases plus solides. Deux approches en particulier tendent à dominer. D'un côté, on trouve les analyses formelles qui exploitent les avancées en phonologie, d'abord structuraliste et ensuite générativiste et optimaliste. De l'autre côté, l'essor de la sociolinguistique, et on pense notamment aux études fondamentales de Labov (1978, 2001, etc.)², qui a ouvert la voie à l'identification d'autres facteurs de caractère plutôt fonctionnel ou sociétal. Ces deux pistes de recherche ont certes donné des résultats remarquables. Toutefois, on s'étonne de voir combien rares sont les études qui s'occupent plutôt des toutes premières étapes des changements phonétiques, en regardant de près les détails de la substance de la parole pour y identifier des facteurs, souvent très subtils, qui ont la capacité d'engendrer des changements phonétiques³. C'est justement sur cette question que se penche l'auteur, phonéticien catalan distingué, dans un volume qui apporte une contribution notable à nos connaissances. Son but précis est d'exploiter les acquis de la phonétique expérimentale pour identifier les facteurs articulatoires qui expliqueraient éventuellement les origines premières de changements phonétiques qui se présentent dans les langues romanes. Il s'agit en particulier de l'insertion

Sweet, Henry, 1900. *The History of Language*, London, Dent, ici p. 32.

² Labov, William, 1978. *Sociolinguistic Patterns*, Oxford, Blackwell; *id.*, 2001. *Principles of Linguistic Change. Social Factors*, Oxford, Blackwell.

Cf. par ex. Ohala, John, 1993. «The phonetics of sound change», in: C. Jones (dir.), Historical Linguistics. Problems and Perspectives, London, Longman, 237-278; ou Sánchez Miret, Fernando, 1998. La diptongación en las lenguas románicas, Munich, Lincom.

ou de l'effacement de segments et de modifications segmentales provoquées par l'assimilation ou la dissimilation, soit de lieu ou de mode d'articulation. À la base de tous ces changements se trouverait l'effet de la coarticulation, phénomène où un ou plusieurs des traits articulatoires inhérents à la production d'un segment phonétique donné dépassent les frontières normales de celui-ci pour s'intégrer dans l'articulation d'un segment adjacent et, de cette manière, modifier sa réalisation. Ce genre d'interaction, articulatoire et par là acoustique, entre des sons voisins est normal dans la chaîne parlée. Et une des conséquences qui peut en découler est la réinterprétation éventuelle par l'auditeur du segment affecté, réinterprétation qui a la capacité, avec le temps, de donner naissance à un changement phonologique. Pour appuyer cette vision des origines des changements traités, l'auteur met à profit une très riche banque d'informations: outre les fruits des recherches en phonétique expérimentale, il y a les matériaux qui proviennent d'une base de données phonétiques tirées des dialectes catalans ainsi que de nombreux exemples diachroniques et synchroniques de formes trouvées dans une grande variété de langues et dialectes romans.

Dans le premier chapitre du volume [1-17], il s'agit d'établir le cadre théorique adopté dans l'interprétation des différents effets de la coarticulation analysés. D'importance primordiale à cet égard est le rôle du modèle DAC ('degree of articulatory constraint') qui a été mis au point, semble-t-il, par l'auteur lui-même. Ce modèle part de l'observation, incontestable, que les segments phonétiques diffèrent dans le degré de leur complexité articulatoire. Ce constat permet de supposer que cette variabilité aurait, à son tour, des conséquences pour la nature et le degré de l'interaction phonétique entre des segments de complexité articulatoire différente. Cette idée est développée plus loin pour former la base d'une prémisse fondamentale du modèle: le degré de résistance ou vulnérabilité que montre un segment envers l'influence coarticulatoire exercée par d'autres segments (sa sensibilité coarticulatoire) et, d'autre part, sa capacité d'influer sur l'articulation d'autres segments (son agressivité) se laissent expliquer par le nombre et la complexité relative des contraintes ou exigences inhérentes à sa propre production articulatoire, tant au niveau du lieu d'articulation que du mode d'articulation. (Les contraintes linguales sont censées être les plus importantes vu la complexité des mouvements possibles de la musculature linguale, mais d'autres contraintes, labiales, vélaires, etc. ne sont pas sans pertinence.) Ainsi, la constrictive alvéolaire [s] serait plus résistante, et plus agressive, que les alvéolaires [n] ou [l] parce que sa production est plus contrainte ou exigeante. Cette caractéristique lui confère un niveau de résistance coarticulatoire ou CR ('coarticulatory resistance') plus élevé que celui de [n] ou [l]. Reste pourtant la question de savoir dans quelle mesure il est possible d'établir une échelle de résistance coarticulatoire comportant l'ensemble des différents segments phonétiques qui apparaissent dans une langue donnée. Ce problème ne trouve pas de solution définitive dans le volume.

En déterminant, ne serait-ce qu'approximativement, le degré de résistance coarticulatoire des segments phonétiques d'une langue, le modèle DAC offrirait d'autres possibilités intéressantes. D'abord, il permettrait de faire des prévisions concernant la nature phonétique des substitutions, insertions ou effacements de segments que pourraient subir éventuellement les différentes combinaisons segmentales trouvées dans une langue. Par exemple, pour ce qui est des insertions, les phonéticiens croient en général que l'apparition d'un nouveau segment n'est pas forcément le simple résultat de l'introduction de nouveaux matériaux phonétiques. Il s'agit plutôt, typiquement, de la phonologisation de traits de transition entre segments adjacents, traits déjà présents dans l'un ou l'autre des segments et qui deviennent saillants pour l'auditeur. Grâce aux informations apportées par la CR des segments intéressés, il serait possible de prévoir quelles séquences segmentales sont plus susceptibles de provoquer des insertions et, en plus, la structure phonétique de celles-ci. Un autre avantage du modèle DAC serait qu'il fait mieux comprendre la directionnalité, régressive ou progressive, des phénomènes coarticulatoires. Le type régressif implique en particulier les consonnes qui ont besoin d'une période relativement longue de préparation pour leur production, p.ex. la latérale vélarisée [1] ou les nasales. Par conséquent elles tendent à avoir un fort effet anticipatoire sur un segment vocalique précédent. D'autre part, certains segments comme les consonnes palatales exercent une forte influence tant persévérative qu'anticipatoire due au degré relativement haut d'inertie biomécanique qui caractérise leur production. Les segments de ce type ont donc la capacité de produire des effets coarticulatoires progressifs ou régressifs sur une voyelle adjacente. Et, comme le prévoit le modèle DAC, plus l'influence anticipatoire ou persévérative exercée par une consonne sur une voyelle est forte, plus les effets coarticulatoires produits par cette voyelle seront bloqués. Ces constats, fondés sur les acquis de bon nombre d'études de phonétique expérimentale, ne manquent pas de pertinence pour la diachronie. Car les effets coarticulatoires, si fins soient-ils, n'en sont pas moins perceptibles à l'auditeur et, comme nous l'avons noté, ils peuvent donner naissance chez lui à des réinterprétations capables d'amorcer des changements phonétiques. Pourtant, une autre prévision générale du modèle DAC, citée dans le dernier chapitre du volume [185], semble trop hardie. Selon cette dernière, 'les changements phonétiques sont motivés par les caractéristiques articulatoires et le degré de contrainte articulatoire des consonnes et voyelles qui les déclenchent'. Exclure la contribution éventuelle d'autres facteurs clés, d'ordre phonotactique, prosodique, analogique etc., au déclenchement de changements phonétiques serait imprudent et difficile à soutenir.

Dans les trois chapitres suivants, qui forment l'essentiel du volume, l'auteur part de cette base conceptuelle pour proposer, maints exemples à l'appui, une analyse systématique et détaillée de divers types de coarticulation qui auraient déclenché une grande gamme de changements phonétiques en roman. Le premier de ces chapitres, de beaucoup le plus long [19-104], traite les effets coarticulatoires des consonnes sur les voyelles. Il commence avec une revue très dense des grandes caractéristiques, articulatoires et acoustiques, des consonnes. Vu le grand nombre de tableaux excellents présentés au cours du volume, un petit regret est l'absence ici d'un seul tableau comportant, pour la référence, les fréquences formantiques (surtout F1 et F2) des voyelles et des sonantes ainsi que les fréquences du locus des obstruantes. Ensuite, on passe à l'examen de trois sortes de modifications: insertions et effacements de glissantes dans les contextes VC ou CV, insertions de voyelles soit aux frontières de mot ou en position médiale, et modifications (assimilatoires et dissimilatoires) de qualité vocalique attribuables à l'influence coarticulatoire exercée par une consonne. Les insertions seraient, comme nous l'avons vu plus haut, le résultat de la catégorisation segmentale d'une transition devenue perceptuellement proéminente. L'insertion d'une glissante se doit typiquement aux effets coarticulatoires produits par une consonne à niveau élevé de CR sur une voyelle adjacente; ce sont donc les consonnes complexes telles [1] et les palatales qui favorisent le plus la création de glissantes. Et ce processus serait d'autant plus prévisible que la disparité entre la structure fréquentielle des deux segments est grande, p.ex. quand une palatale et une voyelle ouverte ou postérieure et arrondie sont juxtaposées. Ensuite, certains

facteurs sont identifiés qui détermineraient la nature phonétique de la glissante et la directionnalité de son insertion, régressive VGC ou progressive CGV. Ainsi, [1] tend à produire une forte transition sur une voyelle précédente, ce qui provoquerait éventuellement une insertion régressive, alors que les palatales peuvent engendrer une glissante soit précédente soit suivante vu leurs forts effets tant anticipatoires que persévératifs. La qualité du nouveau segment se base sur les caractéristiques de la transition qui, elle, est déterminée par la structure articulatoire de la consonne. L'élévation et l'antériorisation du dos de la langue qui marquent l'articulation d'une palatale favorisent l'apparition d'une glissante palatale [j], tandis que la latérale [l], qui dépend de la rétraction et de l'abaissement du dos de la langue pour sa production, donnera plutôt une glissante vélaire [w]. L'effacement d'une glissante originale serait le résultat d'un processus inverse. Il aurait lieu quand la qualité phonétique de la glissante originale coïncide avec celle qui caractérise normalement une simple transition dans un contexte pareil. Ainsi, tout comme dans une séquence [ka] la transition acoustique entre [k] et [a] peut être perçue et catégorisée comme [w], la glissante [w] dans une séquence originale [kwa] risque de subir une réinterprétation inverse par l'auditeur suivant laquelle elle ne représenterait que la transition entre [k] et [a]. Le résultat pourrait en être son effacement.

Pour la deuxième sorte de modification considérée, l'insertion ou élision d'une voyelle aux frontières ou à l'intérieur d'un mot, l'auteur présente bon nombre d'observations intéressantes. Ainsi, on note que des insertions peuvent se produire entre consonne et liquide, surtout là où une telle séquence est tautosyllabique et la liquide est une rhotique, p.ex. roussillonnais [p(u)'runə] < PRUNA. La raison en serait qu'une rhotique, étant donné sa grande complexité articulatoire, exige une assez longue période de préparation et de détente, ce qui crée entre elle et une consonne précédente ou suivante un laps de temps de durée variable qui risque d'être perçu et réinterprété comme une voyelle. Pourtant, l'interprétation proposée pour un autre type d'insertion, la prosthèse vocalique, est un peu plus problématique. Son origine en roman se trouverait typiquement dans l'introduction prématurée du voisement qui est présent dans la production de la consonne originalement initiale de mot [34, 52], même si plus tard elle est attribuée plus généralement à la "proéminence gesturale" de consonnes initiales de mot [65]. Cette dernière formulation, malgré son manque de précision, est sans doute préférable pour deux raisons. D'abord, la prosthèse vocalique a touché non seulement les mots dont la consonne initiale était sonore, mais aussi ceux qui avaient dans la syllabe initiale une attaque sourde composée de [s] + obstruante (s impur), p.ex. scopa > cast. escoba, spina > cast. espina, etc. Deuxièmement, il est notable que la prosthèse vocalique affecte surtout les consonnes initiales qui ont un niveau de CR élevé, ce qui cadre mieux avec l'idée de l'importance de la proéminence de la consonne initiale. Mais si une justification de l'origine de la prosthèse basée sur des facteurs d'ordre articulatoire et perceptuel ne manque pas de jeter une lumière intéressante sur la question, on ne s'en demande pas moins si d'autres facteurs encore, telle que l'influence prosodique de la structuration syllabique, auraient joué un rôle significatif dans ce phénomène. Curieusement, la possibilité d'introduire une voyelle pour simplifier une attaque syllabique complexe est notée ailleurs, p.ex wallon [si'krir] < SCRIBERE [59], mais elle n'est pas invoquée dans la discussion de la prosthèse vocalique et ses origines. En ce qui concerne la qualité phonétique de la voyelle prosthétique, l'auteur fait une revue des diverses réalisations trouvées en roman accompagnée de remarques utiles sur les différents facteurs, tous de caractère articulatoire, qui auraient produit cette variété. Ainsi, devant [r] et [l] où il y a quelque abaissement et rétraction du dos de la langue, une qualité ouverte serait favorisée dans la voyelle naissante, typiquement [a]. Et pour les consonnes qui demandent l'élévation et l'antériorisation du dos de la langue, c.-à-d. les palatales et [s], on s'attendrait à voir la création d'une qualité antérieure [i].

La dernière section du chapitre examine des cas d'assimilation et de dissimilation vocaliques provoqués par une influence consonantique. Pour les assimilations, on considère trois sortes de changements, fermeture, ouverture et antériorisation/rétraction ou arrondissement des voyelles. En outre, l'auteur explore la nature de l'action assimilatrice exercée par différentes catégories de consonnes en se basant sur des formes qui se présentent en catalan et ses dialectes ainsi que dans d'autres langues romanes. À titre d'exemple, il s'avère que les labiales favorisent la rétraction et l'arrondissement de voyelles antérieures ou centrales, [e], [a], [a], [a], [o], [u], soit progressivement (port. dial. purder < PERDERE) soit régressivement (ital. domandare < DEMANDARE). Cet effet contribuerait également à la centralisation de voyelles antérieures qui se trouve en roumain, p.ex. [pər] < PILU. La fermeture, totale ou partielle, et l'arrondissement des lèvres qui caractérisent l'articulation des labiales seraient à la base de la création éventuelle d'une voyelle arrondie. Mais les raisons pour une rétraction de la voyelle semblent moins claires. On se demande à cet égard si la présence, signalée au début du chapitre, d'une F2 située à environ 1000Hz chez les labiales serait un facteur pertinent. (Vu que la F2 de toute voyelle antérieure non-arrondie a une fréquence bien plus élevée que 1000 Hz, il se peut que par un effet assimilatoire la fréquence de la F2 dans la voyelle s'abaisse et par là produise l'impression que la voyelle est plus postérieure.) La dissimilation aurait lieu lorsque la voyelle possède les mêmes traits articulatoires qu'une consonne adjacente. Par exemple, la labialité des consonnes labiales peut provoquer l'inverse des changements notés plus haut, [0], [u] > [e], [a], [e], et en outre [y] > [i] (p.ex. landais ['libe], ['liwe] < LUNA).

Les deux chapitres qui suivent traitent respectivement les effets coarticulatoires vocaliques, voyelle sur consonne et voyelle sur voyelle [105-144] et les changements que la coarticulation peut produire entre consonnes [145-172]. On s'étonnera peut-être de la brièveté relative du premier de ces chapitres par rapport à son homologue, plus de deux fois plus grand, qui le précède. Mais l'explication en est, semble-t-il, que les consonnes connaissent des contraintes articulatoires plus strictes que les voyelles et que par conséquent elles ont en général un niveau de CR plus élevé. Pour cette raison, dans les séquences VC ou CV, on s'attend à voir des effets coarticulatoires passer plus régulièrement de consonne à voyelle plutôt que le contraire.

Dans l'analyse des effets coarticulatoires produits par les voyelles (qui comportent les glissantes aussi), on note d'abord que l'influence des voyelles ouvertes ou centrales est assez modeste puisqu'elles sont moins contraintes. La seule exception intéresse la lénition consonantique qui s'opère d'autant plus systématiquement que les voyelles contextuelles sont ouvertes. Et pour ce qui est de la nature et de la direction des changements effectués, en règle générale il y a un parallélisme entre les voyelles et leurs homologues phonétiques consonantiques. Ainsi, la palatalité des voyelles antérieures a tendance à produire des effets, de type soit régressif soit progressif, comparables à ceux déclenchés par les consonnes palatales. Pareillement, l'abaissement prédorsal et l'arrondissement des lèvres qui caractérisent les voyelles postérieures arrondies peuvent avoir des conséquences coarticulatoires qui ressemblent à celles des labiales ou vélaires, si ce n'est dans

leur directionnalité. Car l'influence vocalique, elle, peut s'opérer en direction régressive ou progressive pour les insertions: p.ex., en cat. dial. on trouve [ra'vo] < RATIONE (régressif) et ['kowə] < CODA (progressif). Cela est curieux. Normalement, les effets coarticulatoires engendrés par la labialité et la position rétractée du dos de la langue qui caractérisent la production des voyelles postérieures sont anticipatoires.

On peut regarder deux types d'insertion d'un segment consonantique en particulier: en contexte intervocalique et à la frontière des mots. L'auteur déclare qu'une consonne peut apparaître dans des séquences originales -VV- pour éviter un hiatus ou pour conserver un segment vocalique déjà présent, surtout un schwa. La qualité de la consonne sera déterminée typiquement par les caractéristiques des voyelles adjacentes. Ainsi, une consonne vélaire ou labiale se présenterait dans le contexte d'une voyelle postérieure arrondie, p.ex gasc. [pre'gun] < PROFONDU, ital. rovina < RUINA, alors que la palatalité d'une voyelle antérieure favoriserait l'insertion d'une glissante palatale [j], p.ex. limousin [sa'jyk] < SABUCU (processus régressif), campanien ['nijə] < NIDU (progressif). Parfois, on trouve aussi l'insertion d'une consonne glottale [h] ou [?] dont la qualité pour ainsi dire neutre lui permet d'apparaître en tout contexte intervocalique. Et tout comme une consonne est susceptible d'être créée dans une séquence vocalique -VV-, il est également possible que le changement contraire se produise, surtout quand il s'agit d'une glissante. L'effacement d'une glissante originale peut avoir lieu dans des contextes où elle partage des traits articulatoires avec une voyelle adjacente, p.ex. $[y\emptyset] > [\emptyset]$ en piémontais. À la frontière des mots, la création d'une consonne est également possible mais elle dépendrait de l'action de différents types de facteurs phonétiques. À l'initiale, une voyelle fermée originale peut subir un renforcement articulatoire capable de produire une consonne précédente. La consonne qui en résulte sera sonore en accord avec la sonorité de la voyelle initiale, p.ex. une glissante [j] devant une voyelle antérieure, alors que devant une voyelle postérieure arrondie ce sera [w] qui peut se renforcer davantage en [b], [v] ou [q], p.ex. friul. [vof] < ossu, esp.dial. ['bweβo]/['qweβo] < ovu. En position finale de mot ou plus généralement dans une coda syllabique, on trouve des cas d'insertion d'une occlusive vélaire, p.ex. engad. [vikf] < vivu, cat.or. [nok] < NODU. L'auteur accepte le bien-fondé de l'explication traditionnelle de ce phénomène qui veut que la nouvelle consonne représente le résultat d'une glissante qui se serait développée après une voyelle longue, V: > VG. Mais il va plus loin en proposant pour le changement une justification d'ordre phonétique suivant laquelle la présence de l'occlusive serait due à une augmentation du degré de constriction linguale ou labiale dans la glissante apte à la dévoiser et peut-être même à créer un coup de glotte qui serait perçu comme une occlusive sourde par l'auditeur, p.ex. [u:] > [uw] > [uw] > [uk]. Mais l'existence de formes romanes contenant un coup de glotte dans ce contexte reste, à ce qu'il paraît, hypothétique.

L'autre section du chapitre est consacrée à l'examen des assimilations et dissimilations provoquées par une source vocalique: d'abord voyelle sur consonne et ensuite voyelle sur voyelle. En ce qui concerne la directionalité des changements notés, le type régressif l'emporte nettement sur le progressif. Parmi les changements voyelle sur consonne, il y a de brèves remarques sur des cas de labialisation, vélarisation et dentalisation / alvéolarisation avant un examen plus détaillé de la palatalisation. L'analyse de la palatalisation des vélaires et des dentales / alvéolaires devant une voyelle antérieure ou [j] est solide; le point de départ serait l'augmentation assimilatoire dans le contact prédorsal. Pourtant, les observations sur la palatalisation des labiales semblent moins

sûres [127]. Ce développement aurait son origine dans l'extension de deux traits articulatoires au-delà de leurs frontières segmentales normales, la labialité des consonnes labiales d'une part et la palatalité de [j] ou d'une voyelle antérieure de l'autre. Ainsi, pour [pi] il est prévu un développement [pi] > [pc] > [ptf] (> [tf]). Mais vu l'absence d'activité linguale dans les labiales, il n'est pas facile de voir dans quelle mesure la labialité en tant que telle a pu contribuer au processus de palatalisation. À cet égard, les remarques sur [r] sont intéressantes [141], puisque la rhotique, elle aussi, tend à rester indifférente à la palatalisation. L'auteur propose une causalité articulatoire plausible pour cette résistance. Une vibrante exige l'abaissement et quelque rétraction du dos de la langue, alors que pour produire [j] ou une voyelle antérieure le dos de la langue est élevé et antériorisé. Il y a donc un antagonisme articulatoire entre les deux. Mais dans un contexte où [r] est suivi d'un segment vocalique palatal original, la rhotique peut se transformer en [r] qui connaît moins de contraintes, de sorte que la transition entre la rhotique et la voyelle antérieure est plus facile et qu'ainsi la palatalisation puisse avoir lieu. Une autre possibilité, l'effacement de la rhotique qui a eu lieu en toscan (p.ex. aia < AREA), n'est pas considérée, quoique ce changement puisse être interprété comme une conséquence extrême de l'antagonisme entre [r] et une palatale suivante.

Dans l'examen des effets voyelle sur voyelle, on a affaire aux changements assimilatoires ou dissimilatoires, normalement à distance, où les voyelles cible et source apparaissent en syllabes distinctes. L'auteur profite grandement ici de la base de données sur les dialectes catalans dont il dispose. Les exemples de fermeture présentés, [e, a, ə] > [i] et [o] > [u], montrent le plus souvent une voyelle cible inaccentuée influencée par une voyelle source qui est accentuée et fermée. Si le même changement métaphonique, pareillement régressif, se retrouve largement répandu dans les langues romanes, il est notable que la fermeture vocalique dans ce cas affecte plutôt une voyelle accentuée et que la voyelle source est inaccentuée, p.ex. ital.mér. ['surdu] < surdu mais ['sorda] < SURDA. Une fermeture parallèle [a] > [e] a lieu aussi, avec la même divergence entre le catalan et les autres langues romanes en ce qui concerne l'accentuation de la voyelle cible. Le processus inverse, c.-à-d. l'ouverture métaphonique sous l'effet d'une voyelle suivante plus ouverte, [i] > [e, a, ə] et [e] > [a], peut se produire également. Le traitement de la coarticulation à source vocalique se termine avec des remarques sur deux types de dissimilation: processus de fermeture / ouverture et d'antériorisation vocaliques. On regrette la brièveté du traitement de cette section qui aurait mérité une analyse plus approfondie.

Dans le dernier des trois chapitres centraux du volume, on passe à l'examen d'effets coarticulatoires où tant la source que la cible sont des consonnes. Encore une fois, il est question de deux grandes sections: insertions et effacements d'une part, et modifications de qualité segmentale de l'autre. Dans la première section, ayant distingué entre les groupes de deux ou de trois consonnes, l'auteur note de nombreux cas d'insertion d'une occlusive orale. Ainsi, dans le contexte -NC-, p.ex. [ml] > [mbl] en fr. sembler < SIMULARE, l'introduction d'une occlusive, qui est assez répandue en roman, est attribuée au relèvement précoce du vélum avant la détente de l'occlusion orale de la nasale. Et là où l'initiale est orale, une pareille insertion peut se produire à condition que le groupe contienne au moins une liquide et que les deux consonnes soient homorganiques, p.ex. cat. moldre < MOLERE. Mais ici le changement est attribué à la superposition entre les zones de contact lingual chez les deux consonnes adjacentes dont le résultat est l'obstruction du passage oral de l'air, ce qui contribue à une augmentation de la pression

dans la cavité orale apte à rendre possible l'apparition d'une occlusive linguale antérieure. On trouve aussi des cas d'effacement dans certains groupes également hétérosyllabiques. Ainsi, une liquide en position C1 peut disparaître si elle précède ou précédait une consonne (quasi-)homorganique, p.ex. émil.-rom. ['a:tu] < ALTU, fr.-comt. [pots] < PORTA. Pourtant, l'auteur est forcé de reconnaître que la causalité pour cet effacement est difficile à trouver. Pour ce qui est des changements dans les groupes à trois consonnes originales, l'intérêt porte en particulier sur les cas où C2 est effacée. Un facteur important proposé pour expliquer l'effacement est encore une fois l'homorganicité entre C2 et au moins l'une des consonnes adjacentes. Le résultat en serait l'affaiblissement articulatoire de C2 et sa disparition. À titre d'exemple, il y a v.bergam. pesnaga < PAST(I)NACA, ital. santo < SANCTU. Mais il se présente aussi d'autres cas d'effacement comme a.fr. [ostel] < HOSP(I)TALE où C2 n'est pas homorganique avec les consonnes qui l'entourent. Ici, l'auteur fait appel à 'l'incompatibilité gesturale' créée par la difficulté de faire la transition entre des consonnes produites à différents lieux d'articulation. Mais reste le problème de faire cadrer une telle explication avec l'importance attachée ailleurs à la présence de l'homorganicité, p.ex. dans santo. Dans la dernière section du chapitre, il s'agit de processus de changement de lieu ou de mode d'articulation entre des segments consonantiques. Le résultat phonétique d'un changement donné dépendrait tant du degré d'indépendance articulatoire dans la production des consonnes impliquées que du niveau relatif de contrainte articulatoire (CR) qui les caractérise. Deux processus de changement de lieu d'articulation sont notés, l'assimilation et le blending ou fusion qui a pour résultat la formation d'un compromis phonétique entre deux consonnes produites par des organes de la parole identiques ou adjacents. Pour l'assimilation, il y a l'exemple catalan set bosses [seb 'bosss] 'sept sacs' où C2 serait plus contrainte que C1, ce qui entraîne d'abord la 'superposition' de ses gestes articulatoires sur C1 et ensuite la perte des gestes originaux de C1. Plus problématiques sont certains des cas proposés pour illustrer la fusion. Par exemple, le groupe -GN- (ital. legno, esp. leño < LIGNU) aurait connu un développement $[\eta \eta] > [\eta \eta] > [\eta]$ où le contact lingual de $[\eta]$ se serait antériorisé et celui de [n] aurait subi une rétraction pour donner le résultat palatal [163]. Un tel développement est certes possible mais il va à l'encontre de la trajectoire généralement proposée pour ce groupe, p.ex. par Rohlfs (GSLI vol. 1, 368)4, la source citée par l'auteur. Les changements de mode d'articulation impliquent des processus de divers types, p.ex. voisement et nasalisation, et, comme on pouvait s'y attendre, c'est normalement la consonne plus contrainte qui exerce son effet assimilatoire sur l'autre consonne du groupe. Cela étant, on s'étonne d'apprendre que parfois des consonnes très contraintes, telles [l, s, r], peuvent s'assimiler à une consonne suivante moins contrainte, p.ex. sicil. ['babba] < BARBA. Ce phénomène est attribué à l'affaiblissement préalable de ces trois consonnes par le truchement de leur abrègement et une perte de contact dans leur lieu d'articulation. Mais les raisons éventuelles de cet affaiblissement ne sont pas explicitées.

Pour terminer le texte, il y a deux petits chapitres dont le premier contient une discussion générale des grands thèmes traités [173-81]. Le dernier chapitre [183-87] offre de brèves remarques en guise de conclusion et le volume est complété par une bibliographie considérable et deux index, des sujets et des langues et dialectes cités.

⁴ Rohlfs, Gerhard, 1966. *Grammatica storica della lingua italiana*, vol. 1: Fonetica, Torino, Einaudi, p. 368.

Un point fort de la présentation générale de cette étude est l'utilisation d'une grande quantité d'exemples. La grande majorité des formes qui apparaissent sont sûres mais on en note certaines qui semblent douteuses, telles:

- [40] fr. cuivre, de même que les autres formes citées, remonte à CUPRIU plutôt qu'à CUPRU
- [55] v.esp. [preθ] < PRETIU serait sans doute un emprunt à l'occitan (voir DCECH 4, 631)⁵, ce qui explique l'absence de la voyelle finale du mot
- [80] (tableau 9a) le [i] de fr. *cire* < CERA montre vraisemblablement une double assimilation exercée par deux palatales [c] et [j] à l'étape [cej-] (à ranger avec *piz* < PECTUS où [jɛj] passe également à [i]), plutôt que la fermeture de [e] provoquée par la seule palatale précédente (comp. a.fr. *ceste* < ECCE-ISTA où aucune fermeture ne se produit)
- [92] fr.dial. (et fr.standard) fumier n'est sans doute pas un exemple d'antériorisation vocalique [u] > [y]; le bon étymon est probablement (bas latin) *FEMARIU (> a.fr. femier) et la forme moderne montrerait l'influence arrondissante des consonnes labiales (comp. BIB-ANTE > buvant)
- [94] dans le portugais de Lisbonne, la voyelle accentuée du mot *abelha* 'abeille' est [v] plutôt que [a]
- [117] l'effacement de la vélaire en moy.fr. [sə'yr] < SECURU se doit sans doute à la lénition régulière dans ce contexte plutôt qu'à une dissimilation de vélarité; comp. [mə'yr] < MATURU, [sə'y] < SAP-UTU où des non-vélaires montrent le même effacement
- [118] (tableau 15b) cat.dial. [ə'βon] < AD UNDE; mais ailleurs [114] on fait remonter une autre variante dialectale agon à UNDE avec une voyelle 'prosthétique a'
- [139] si a.fr secourt < succurrit est le résultat d'une dissimilation o-o > ə-o, comment expliquer des cas comme a.fr. quemencier, menaie (< cum-initiare, moneta) où [o] > [ə] sans un [o] suivant?
- [165] dans les groupes de consonnes où la C1 est une obstruante, sa sonorité serait déterminée par celle de la C2; si c'est le cas, comment expliquer les séquences [kl-], [pr-], etc. qui se trouvent partout en roman, ou certains groupes français composés de fricative + sonante, p.ex. schlinguer, smic, snob.

Au total, le volume représente une contribution utile à notre discipline en insistant sur l'importance de revenir aux détails de la parole pour mieux comprendre les origines des changements phonétiques. Les informations expérimentales que l'auteur présente et la façon dont elles sont exploitées ouvriront de nouvelles perspectives pour le chercheur en phonétique diachronique.

Rodney SAMPSON

⁵ Corominas, Joan / Pascual, José A., 1980-1991. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 6 vol., Madrid, Gredos, ici vol. 4, p. 631.

Dorin URITESCU, Formel et naturel dans l'évolution phonologique et morphophonologique. Essais de linguistique générale et romane, Mississippi, University (Romance Monographs, 67), 2011, 330 pp.

Il volume in questione, nato da una tesi francese del 1994 (ma l'autore è attivo sin dagli anni Settanta e insegna in Canada dai Novanta), è diviso in quattro sezioni: due capitoli teorici (I. «Essai sur le formel et le naturel dans le changement phonologique historique» e II. «Remarque sur le rapport entre formel et naturel dans le changement morphophonologique»); uno applicativo (III. «Formel et naturel dans quelques processus phonologiques et morphophonologiques en roumain et en français»), articolato in cinque studi di casi (A-E); uno di conclusioni (IV.).

Il primo capitolo non risulta sempre perspicuo al profano, sia perché le nozioni teoriche sono fornite in maniera astratta, senza esempi (un caso tipico a p. [59]), sia perché si ha l'impressione che la tesi abbia subito dei tagli non del tutto indolori (in particolare per quanto riguarda la ricostruzione storiografica del problema). Né appaiono chiarissimi i criteri con cui sono stabilite le gerarchie dei tipi linguistici nelle diverse lingue romanze [86-89]¹.

Al centro del lavoro, in ogni caso, è la distinzione tra due tipi di universali [76]: universali naturali, legati all'apparato fisiologico, che agiscono sulla *parole*; universali formali, legati all'apparato cognitivo, che agiscono sul *sistema*. Concetto che viene ulteriormente articolato secondo la tradizione coseriana, sicché ne risultano tre tipi di cambiamento fonologico [81]:

- adattamenti alla *norma* (es. generalizzazione di strutture fonotattiche)
- adattamenti al sistema (quelli di tipo 'martinettiano')
- cambiamenti 'naturali' (di tipo neogrammaticale: graduali, incoscienti, ecc.).

I processi tendono poi a subire un percorso di formalizzazione (perdita di carattere naturale) e di opacizzazione (perdita di plausibilità fonetica).

Siamo insomma in un quadro teorico che coincide, mi sembra, in gran parte con quello della Fonologia naturale e della morfonologia di Dressler. Ma, come si illustra nel secondo capitolo, rispetto allo studioso austriaco si esclude la naturalità fonologica dei processi morfonologici [98] e si insiste sulla relazione che i principi di naturalità morfologica intrattengono con la *norma* specifica di una lingua e non con il *sistema* o con il *tipo* linguistico [105].

Il primo studio del terzo capitolo riguarda la chiusura delle vocali atone in rumeno, di cui si sottolinea l'eccezionalità rispetto alle gerarchie naturali, che vorrebbero la chiusura massimamente frequente per /e/, media per /o/, minima per /a/: eppure in rumeno /a/ si chiude in [ə] (ortograficamente <ă>) e /o/ in [u] mentre /e/ (salvo casi eccezionali come PETIOLU > picior) rimane intatta. U[ritescu] mostra poi che, mentre in arumeno e meglenorumeno la chiusura di /o/ rimane un processo allofonico, in dacorumeno si ha fonologizzazione di /u/ atono. Un processo, che sin dal principio non è definito naturalmente, si esplica dunque nelle varietà rumene in modi e con condizionamenti diversi.

È discutibile in generale che in un lavoro di prospettiva teorica non rivolto unicamente ai romanisti (o rumenisti) non si impieghi l'alfabeto fonetico internazionale.

L'istrorumeno si rivela in questo caso come parte integrante del dacorumeno, il che induce a credere a una biforcazione precoce della famiglia linguistica [137].

Il secondo studio verte sulla nasalizzazione in rumeno (B). Si sa che per effetto della nasale seguente si ha in questa lingua un generale processo di chiusura: /e/ > /i/, /a/ > /i/ (ortograficamente $<\hat{a}>$ o $<\hat{i}>$), $/o/ > /u/^2$. Rimangono però da spiegare casi come IMPERATOR $> \hat{i}mp\check{a}rat$ o INTRARE $> \hat{i}ntra$, che U. riconduce convincentemente a una precedente apertura di /e/ iniziale assoluta, altrimenti documentata³:

ECCE ILLU acel
ERICIU arici

IMPERATOR*amparatuîmpăratINTRARE*antrareîntra

U. descrive poi l'evoluzione storica del processo di nasalizzazione/chiusura allofonica delle vocali nasalizzate, denasalizzazione/fonologizzazione delle vocali, facendo ricorso tanto alla ricostruzione quanto alla più antica documentazione rumena. Il discorso è molto complesso (se non faticoso) perché chiama in gioco aspetti controversi della fonologia storica rumena che devono essere di volta in volta discussi. È inevitabile la sensazione di trovarsi a mezzo cammino tra ricerca fattuale e obiettivo teorico e ci si chiede se, in vista di tale obiettivo, non sarebbe stato meglio basarsi su trafile indiscusse.

Il caso C riguarda l'oscillazione di [ə]/[e] atone nel francese del Québec. L'alternanza diffusa in sillaba iniziale aperta (es. *vaisselle* [vɛsɛl]/[vəsɛl]) riflette verosimilmente la variazione esistente in francese nei secc. XVI-XVII; il predominio di [ə] mostrerebbe l'instaurarsi di una restrizione fonotattica che vieta l'occorrenza di [ε] in tale contesto. Il caso mostrerebbe dunque: (1) che processi fonologici naturali una volta formalizzati possono tradursi non solo in processi morfonologici ma anche in restrizioni fonotattiche; (2) che i condizionamenti fonotattici possono conservarsi più a lungo in quelle varietà che conoscono «une évolution historique plus naturelle» [262].

Si ritorna al rumeno con D, dedicato alla dittongazione e processi affini: si ricordi che in rum. le vocali medie si chiudono davanti a vocale alta (DIRECTU > drept; GROSSU > gros), dittongano se rimaste aperte (DIRECTA > dreaptă, GROSSA > groasă). La spiegazione di questa dittongazione, che chiama in causa una supposta palatalizzazione/velarizzazione della consonante precedente, appare discutibile; interessante, per quanto altamente speculativa, la discussione dei molteplici fattori che hanno reso soggiacenti i dittonghi. Più persuasiva la trattazione dell'alternanza tra vocale bassa e media in casi come vale - văi (< valle, *-I), che presentandosi solo in nomi femminili non può avere origine fonetica: si tratta chiaramente di una estensione dell'alternanza etimologica del tipo floare - flori (< FLORE, *-I), prodotta dalla generalizzazione del principio per cui una vocale aperta si chiude davanti a vocale chiusa. Il caso è doppiamente istruttivo perché mostra, da un lato, che le alternanze morfonologiche possono generalizzarsi, dall'altro,

² Il processo è limitato alla nasale scempia, cf. LANA > lână ma ANNU >an. Prima ancora dell'integrazione dei prestiti slavi, l'opposizione di durata tra NN e N dev'essersi trasformata in una di luogo di articolazione, anche se esiterei a definire fricativo l'esito della scempia, come fa Uritescu [148].

³ La /i/ nelle forme toniche di INTRARE (es. *întru* da **entru*) si dovrà a coerenza paradigmatica.

che ancora una volta l'elemento naturale viene filtrato attraverso l'apparato cognitivo formalizzandosi: «Le processus s'est transformé en une alternance entre voyelles ouvertes et voyelles d'ouverture moyenne et son extension au schwa prouve l'importance substancielle de ces classes de phonèmes en roumain. Toutefois, tout comme dans le cas des contraintes phonotactiques, cette substance est présentée comme substance formalisée dans les classes naturelles de phonèmes» [221].

L'ultimo studio (E) è dedicato come C al québécois, e come quello rielabora un articolo già pubblicato (cfr. n. 1); sennonché qui la rielaborazione sembra più affrettata, come mostra la presenza incongrua, ormai verso la fine del libro, di nozioni di base come la distinzione tra processi fonologici e morfologici [224] o della tipologia di Skalička già presentata nell'Introduzione. Oggetto è la cancellazione di [1] nei clitici soggetto, nei clitici oggetto e nell'articolo. L'abbrivo del processo è, come in francese standard, la vocalizzazione in contesto preconsonantico (ipart = il part); ma qui le forme senza articolo sono ormai soggiacenti, come mostra il contesto prevocalico (yarrive = il arrive). Analoga assenza di condizionamento contestuale si ha nel clitico oggetto (Marc (l) a voit, qui (l)a veut, (l)a veux-tu?); il processo, esclusa una motivazione fonologica in quanto la [1] che non appartenga al clitico rimane intatta, si sarebbe esteso dal clitico soggetto, in virtù di un presunto primato semantico del soggetto sull'oggetto [234]⁴. Diverso il caso dell'articolo, in cui la caduta si verifica per lo più in contesto intervocalico ed è quasi sistematica dopo preposizione monosillabica terminante in vocale (à (l) a chasse, dans (1) a cave): sarebbe stata proprio l'agglutinazione dell'articolo alla preposizione a creare le condizioni per il processo, poi generalizzato in posizione intervocalica. Tanto il processo che colpisce il clitico quanto quello che colpisce l'articolo sono messi in relazione con le caratteristiche tipologiche del francese, e in particolare con la «tendance à une nouvelle synthèse réalisée par agglutination» [254].

Delle conclusioni sostanzialmente riassuntive [257-263] chiudono questo volume ostico e forse non del tutto rifinito, ma certamente degno del massimo interesse, per la dottrina dispiegata e per la volontà di conciliare l'esigenza di formalizzazione con lo studio dei processi reali di *parole*.

Marcello BARBATO

Il parallelo dell'italiano meridionale, un po' frettolosamente respinto a p. 235, potrebbe indurre a dubitare dell'assenza di motivazione fonologica: in napoletano, per esempio, /l/ rimane intatta, eppure l'antico articolo/clitico lo suona ormai [o]: 'o cane 'il cane', 'o veco 'lo vedo'.

LADIN 537

Ladin

Peter GALLMANN / Heidi SILLER-RUNGGALDIER / Horst SITTA (avec la collaboration de Giovanni MISCHÌ et Marco FORNI), *Der einfache Satz*, Bolzano, Departement Educaziun y Cultura Ladina, 2013, 183 pages.

J'ai le plaisir de présenter le troisième volume de la série Sprachen im Vergleich: Deutsch-Ladinisch-Italienisch¹. Le but de ce projet est de mettre à la disposition des enseignants du Tyrol du Sud l'essentiel des grammaires auxquelles ils sont confrontés dans les écoles primaires et les lycées où ils doivent enseigner à leurs élèves non seulement l'italien et l'allemand, mais aussi leur idiome natal, abstraction faite de l'anglais, qui ne doit pas manquer. Les excellents livres du projet ne seront malheureusement pas suffisants pour réaliser l'apprentissage de tous ces idiomes. Il faudra encore élaborer des matériaux didactiques adéquats, selon l'âge et les connaissances très différentes des élèves.

Je commence par résumer la partie introductive de la présentation de 2011 où j'avais souligné le caractère «hors du commun» des volumes dans lesquels trois auteurs présentent trois langues: l'allemand, l'italien et le ladin. Pour ce dernier, constitué par un conglomérat d'idiomes connu sous le nom de 'ladin dolomitique' et considéré comme constituant un des groupes des variétés rhéto-romanes, les auteurs se penchent sur les deux parlers représentatifs du Tyrol du Sud, où est en vigueur un système scolaire autonome: le parler du Val Gardena, dans la langue du pays gherdëina (all. Grödnerisch, it. gardenese, siglé G), et le parler du Val Badia (all. Gadertalisch, it. badiotto, siglé B). Les noms correspondants français sont gardenais et badiot.

À en juger d'après le nombre des auteurs et le nombre des langues décrites, on pourrait croire que chacun des auteurs a présenté une langue, mais ce n'est pas le cas: les langues romanes (italien et ladin) ont été décrites par Heidi Siller Runggaldier, professeur à l'Université d'Innsbruck, et la langue germanique (l'allemand), par les professeurs Peter Gallmann (Université de Iena) et Horst Sitta (Université de Zurich). La mise en page et la rédaction finale, bien faits et importants pour le but didactique du livre, sont entièrement l'œuvre de Peter Gallmann. La terminologie grammaticale employée suit la Grammaire allemande *Duden*, dont les correspondants français ne sont pas toujours faciles à trouver et pas toujours usuels.

Ce troisième volume de la série est le premier à s'occuper de la syntaxe, à savoir la présentation de la proposition simple (der einfache Satz), dont la caractéristique la plus importante est qu'à la différence des phrases, elle contient un seul verbe ou bien une seule périphrase verbale à forme personnelle (eine finite Verbform). Sont analysés les prédicats et les constituants (Satzglieder) de la proposition, c'est-à-dire le sujet, les objets et un groupe qui correspond partiellement aux attributs et aux circonstants de la grammaire française (die Prädikative und die Adverbialien). Tous les constituants sont présentés d'après leurs caractéristiques formelles et sémantiques, ainsi que d'après leur position dans la phrase. On tient aussi compte des différences qui dépendent du type des phrases analysées, c'est-à-dire les phrases déclaratives, interrogatives, injonctives et les

Les deux premiers volumes (I. *Das Verb* 2008; II. *Determinanten und Pronomen* 2010) ont été présentés ici 75, 2011, 212-216.

phrases subordonnées (*Nebensätze*). Finalement sont décrits les constituants nominaux (possessifs, partitifs et explicatifs). La dernière partie du livre est consacrée aux problèmes de la négation: les particules négatives, la négation avec des pronoms indéfinis, les conjonctions négatives et les négations qui fonctionnent comme des phrases. Après la bibliographie suivent plusieurs indices organisés d'après les langues: l'allemand, le gardenais, le badiot et l'italien.

Un des grands mérites de ce travail contrastif, unique dans la littérature de spécialité, est sans doute le fait de souligner les différences systémiques qui deviennent évidentes par la comparaison, d'autant plus intéressantes qu'il s'agit d'un côté de langues romanes et de l'autre d'une langue germanique. L'influence de l'allemand devient parfois elle aussi visible sur l'un ou sur les deux idiomes ladins.

La description du fonctionnement syntaxique de la phrase simple est complète et très minutieuse, dépassant par la richesse des faits présentés beaucoup de grammaires allemandes et italiennes. Pour les idiomes ladins, dont les normes linguistiques ne sont pas encore pleinement élaborées, il s'agit de la première description approfondie du sujet.

Les différences entre les quatre idiomes comparés deviennent manifestes déjà dans le chapitre dédié au prédicat. C'est seulement l'allemand qui, dans le cas d'une forme verbale périphrastique (verbe lexical à forme personnelle + forme verbale infinitive / participiale), a l'obligation de séparer la forme impersonnelle de la forme personnelle dont elle dépend (§15):

- D Der Bus ist um acht Uhr gekommen.
- G L bus ie ruvà dala ot.
- B Le bus é rové dales ot.
- I L'autobus è arrivato alle otto.

C'est aussi seulement en allemand qu'on doit introduire devant la forme impersonnelle, c'est-à-dire devant la forme de l'infinitif d'un prédicat, la particule zu. Dans les langues romanes on trouve une préposition, comme a:

- D Paul beginnt um acht Uhr zu arbeiten.
- G Paul scumëncia a lauré da la ot.
- B Paul scomëncia a laurè da les ot.
- Paolo <u>comincia a lavorare</u> alle otto.

En échange, l'allemand ne connaît pas de périphrases verbales avec le gérondif (cf. §15):

- G Nëus <u>audion sunan</u> la ciampanes. "Nous entendons sonner les cloches"
- B Nos aldiun sonan les ciampanes.
- I L'autobus sta già arrivando.

En allemand on dit comme en français Wir <u>hören</u> die Glocken <u>läuten</u> "Nous <u>entendons sonner</u> les cloches".

Le groupement des trois idiomes romans d'un côté et de l'allemand de l'autre est le fil rouge qui traverse tous les essais contrastifs de ces volumes consacrés à la comparaison

LADIN 539

des quatre idiomes analysés. Le ladin suit souvent sa propre voie. Pour pouvoir mieux juger les différences entre les structures linguistiques, j'ai choisi comme exemple le fonctionnement des particules négatives dans les deux idiomes ladins.

Tout d'abord, d'après le modèle des grammaires allemandes modernes, les auteurs distinguent deux types de propositions négatives d'après l'étendue (exprimé par skopus) de la négation (cf. § 251, [151]): la négation 'restreinte' (die enge Negation), c'est-à-dire 'partielle' et la négation 'étendue' (die weite Negation), c'est-à-dire 'totale'. La négation 'étendue' nie tout le prédicat, donc la phrase entière, et souvent aussi plusieurs constituants. La négation 'restreinte' nie un seul constituant, ou une seule partie d'un prédicat.

En ladin, la négation 'étendue' est exprimée par les deux particules négatives *ne* et *nia*. La première est placée devant le verbe fini, la deuxième après le verbe. L'italien réalise la même négation avec la seule particule *non* en position préverbale, l'allemand avec la particule *nicht* en position postverbale (cf. § 251-255):

- G Nëus <u>ne</u> savon <u>nia</u>, canche messon murì.
- B I ne savun nia, canche i messun morì.
- I (Noi) Non sappiamo quando ci toccherà morire.
- D Wir wissen nicht, wann wir sterben müssen.

En ladin, la négation 'restreinte' est marquée par *nia*, toujours placé devant l'élément nié. Si l'élément nié suit le verbe, l'élément négatif corrélatif *ne* doit apparaître devant celui-ci. L'italien nie l'élément avec *non*, l'allemand avec *nicht*.

- G Nia [MARIA] à liet l liber (ma Silvia).

 Maria ne n'à liet nia [L LIBER] (ma la zaita).
- B <u>Nia</u> [MARIA] à lit le liber (mo Silvia). Maria <u>ne n</u>'à lit <u>nia</u> [LE LIBER] (mo le foliet).
- I <u>Non</u> [MARIA] ha letto il libro (ma Silvia). Maria ha letto <u>non</u> [IL LIBRO] (ma il giornale).
- D <u>Nicht</u> [MARIA] hat das Buch gelesen (sondern Silvia).

 Maria hat <u>nicht</u> [DAS BUCH] gelesen (sondern die Zeitung).

Un des résultats importants du point de vue du fonctionnement systémique qui se dégage du livre est la différence des langues présentées quant à leur caractère syntaxique de base: tandis que l'italien, comme langue SVO, et l'allemand, comme langue V2, se différencient nettement, le ladin, bien que caractérisé aussi dans les grandes lignes par une typologie V2, s'en distancie par la manière d'exprimer les prédicats périphrastiques. À la différence de l'allemand – abstraction faite de quelques exceptions – il ne sépare pas le verbe de base de l'auxiliaire.

À la manière de l'italien – et des autres langues romanes – les deux éléments qui forment le verbe périphrastique ladin restent ensemble et sont suivis ainsi d'une partie de la proposition – (das Nachfeld) – dont l'extension dépend du nombre des constituants (d'actants et de circonstants) et des autres éléments de la proposition. En allemand cette partie se trouve placée dans la partie médiane de la phrase – (das Mittelfeld) (cf. [143-147]).

- D [Ein Bergführer] <u>hat</u> [zum Glück] [den Touristen] [den richtigen Weg] <u>gezeigt</u>. litt. {Un guide de montagne a par bonheur aux touristes le bon chemin montré.}
- Le Mittelfeld est formé de la partie entre hat et gezeigt.
- I [Una guida alpina] [fortunatamente] <u>ha indicato</u> [la via giusta] [ai turisti].
- G [N mëinacrëp] ti à mustrà [per fortuna] [la drëta streda] [ai turisé].
- B [N mënacrëp] ti <u>à mostrè</u> [por fortüna] [la dërta strada] [ai turisé].

J'espère que, des quelques exemples reproduits ici, les lecteurs pourront d'un côté se rendre compte de la valeur scientifique de ce troisième volume de l'ambitieux projet de rédaction d'une grammaire contrastive italienne – allemande – ladine, et de l'autre, apprécier l'individualité incontestable et intéressante des parlers ladins, qui méritent l'attention des romanistes.

Je reprends ici les félicitations déjà exprimées dans la présentation des deux premiers volumes, ainsi que le souhait qu'on trouve les moyens didactiques adéquats pour que les enseignants puissent transmettre à leurs élèves au moins une partie du contenu de ce travail remarquable et unique.

Maria ILIESCU

Italien

Antonio DANIELE / Laura NASCIMBEN (a cura di), *La nascita del Vocabolario*, Atti del Convegno di Studio per i quattrocento anni del Vocabolario della Crusca (Udine, 12-13 marzo 2013), Padova, Esedra, 2014, 218 p.

Gli Atti che qui si presentano seguono di pochi mesi il convegno che l'ASLI, l'Associazione per la Storia della lingua italiana, ha organizzato in collaborazione con la stessa Accademia della Crusca tra Padova e Venezia alla fine del 2012¹. Lungi dall'essere però un doppione – e d'altra parte sul Vocabolario c'era e c'è ancora moltissimo da dire², nonostante gli studi già compiuti, alcuni dei quali sono già diventati dei classici –, il convegno rappresenta un diverso e peculiare punto di vista, cioè la «particolare declinazione orientale delle problematiche della Crusca, avvenuta specie sotto l'egida e l'egemonia di Venezia, e che aveva visto nel tempo tanti scrittori e critici non toscani impegnarsi in dibattiti e controversie appassionate o faziose, fondate o pretestuose, ma sempre per noi assai interessanti e rivelatrici di quella eterna insanabile e tutta italiana

Ora pubblicati in *Il* Vocabolario degli Accademici della Crusca (1612) e la storia della lessicografia italiana, Atti del X Convegno dell'ASLI – Associazione per la Storia della Lingua Italiana (Padova, 29-30 novembre 2012 – Venezia, 1 dicembre 2012), a cura di Lorenzo Tomasin, Firenze, Cesati, 2013.

Prova ne sia, per esempio, il fatto che, proprio mentre scriviamo, si svolge il Convegno La Crusca e i testi Filologia, lessicografia e collezionismo librario intorno al "Vocabolario" del 1612, Ferrara, 26-28 ottobre 2015.

ITALIEN 541

questione della lingua che ha sempre attraversato nei secoli la nostra nazione» (così Antonio Daniele, p. [7] dell'Introduzione).

Da una parte, dunque, gli Atti presentano l'angolatura, come si direbbe nel linguaggio giornalistico italiano, del nord-est; dall'altra sono la realizzazione di un voto espresso in anni ormai lontani da uno studioso tra i più grandi del Novecento italiano, Gianfranco Folena, il cui proposito «era quello di indagare nel tempo gli umori di una zona geografica che aveva intensamente reagito al presentarsi sulla scena italiana di quel potente strumento di conoscenza linguistica e di integrazione culturale che era il *Vocabolario*, primo sedimento scientifico di un lavoro tutto fondato su basi documentarie (e per quel che era possibile anche filologiche), benché discutibili, benché soggette alle infinite contese terminologiche e di sostanza e alle disparità dell'applicazione pratica» [8]. Se consideriamo che le due reazioni più dure, per quanto asistematiche e perciò stesso deboli, all'uscita della prima Impressione della Crusca si ebbero l'una a Firenze (Tassoni) e l'altra, appunto, a Padova (l'*Anticrusca* di Beni, a cui è dedicato anche l'intervento dello studioso negli Atti: *Paolo Beni, la Crusca e Galileo*, [81-95]), abbiamo la prova diretta di quanto il Veneto la questione sia stata sentita.

Qualche assaggio dal volume, pescando tra gli interventi di più deciso interesse linguistico (non pochi di essi hanno un orientamento prevalentemente filologicoletterario)3. Ivano Paccagnella, La grammatica nei primi vocabolari. Le Regolette particolari della volgar lingua di Francesco Alunno [11-31], parte dalla constatazione dell'egemonia culturale di Venezia prima del 1612, dato che quasi tutti i protovocabolari cinquecenteschi italiani furono stampati nella città lagunare, per discutere della natura strutturale di queste opere, che «si pongono al crocevia fra retorica, grammatica e lessicografia, cioè sono lessici, o meglio liste di voci, di parole selezionate di singoli autori divise per parti del discorso (ad esempio: "Verbi di Dante/di messer Francesco Petrarca poeta per ordine di alfabeto"), modi di dire ("non poco atti et acconci all'ornamento del comporre", "eleganti e figurati", dirà Liburnio), alfabeticamente ordinate, in genere con il solo rinvio a un testo di base e solo sporadicamente corredate di sinteticissime glosse e spiegazioni delle parole» [13]. Quanto all'Alunno, su cui si concentra la seconda parte dell'intervento, il suo elemento di novità consiste nella determinazione dei significati delle parole «attraverso la loro sistematizzazione grammaticale (e l'etimologia, in questo quadro, è metodo di definizione, come i sinonimi, i significati e usi contrari), le varianti ortografiche, morfosintattiche, stilistiche; il lessico, anzi, assurge a sistema solo inserendosi negli schemi della categorizzazione grammaticale» [21].

L'intervento di Andrea Bocchi, *I Florio contro la Crusca* [51-79], discute dell'atteggiamento di Michelangelo e Giovanni (John) Florio, il primo autore di una grammatica rimasta manoscritta fino alla sua pubblicazione nel 1953, il secondo di uno dei più interessanti esperimenti di lessicografia bilingue, il *World of Wordes* uscito nel 1611, un anno prima del Vocabolario (ma l'edizione preparata dal continuatore del Florio, Giovanni Torriano, uscita nel 1659, tiene bene in conto il lavoro dei cruscanti, e in particolare la seconda Impressione, quella del 1623). Bocchi mette in rilievo la modernità di John Florio (anche attraverso la ricostruzione della vicenda di parole come *demagogo*, comparsa tardissimo nella Crusca, solo nel 1882, ma presente e molto ben definita proprio

³ I contributi restanti sono: Riccardo Drusi, *La 'Tavola ritonda' tra Borghini e la Crusca* [33-50]; Piermario Vescovo, *La Crusca in scena* [97-108]; Laura Nascimben, *Gozzi e la Crusca* [129-143]; Rolando Damiani, *Leopardi e la Crusca* [155-169].

nell'opera di cui si tratta): «il lavoro di schedatura che sta dietro le scarne voci del *Word* of *Wordes* non fu meno ampio di quello che portò alla prima Crusca: ma [...] fu deliberatamente rivolta a fonti differenti e ben altrimenti adatte a costruire un italiano fatto per essere parlato e per essere esportato» [79].

L'intervento di Ilvano Caliaro, *Il protopurismo di Giulio Cesare Becelli* [109-113], ricostruisce le vicende di uno degli animatori della vita culturale veronese del primo Settecento; quello di Silvia Contarini, *Il dispotismo della lingua: letteratura e diritto nel "Caffè"* [115-127], tratta del parallelo tra le durissime critiche della rivista milanese alla tradizione cruscante, vista come un ostacolo nel percorso verso la democratizzazione della lingua (e verso la democratizzazione *tout court*), e la scrittura farraginosa dei testi giuridici, a cominciare dalla scarsa trasparenza nella formulazione delle leggi. Tina Matarrese, *Monti e le 'Postille alla Crusca'* [145-153], ricostruisce un episodio molto importante della storia dei dibattiti sull'italiano, inserendo l'opera montiana all'interno del 'genere' delle postille e chiudendo con le postille alle postille, cioè con le osservazioni che Manzoni avanzò proprio nei riguardi di Monti.

L'intervento di Fabiana Fusco, Dizionari dialettali ottocenteschi a confronto [171-192], uno dei più interessanti di questo bel convegno, ricostruisce molto accuratamente le reciproche posizioni degli autori di due dei più importanti monumenti della cultura immateriale nelle piccole patrie cittadine, Francesco Cherubini e Giuseppe Boerio, rispettivamente padri del Vocabolario milanese-italiano e del Dizionario del dialetto veneziano, e i problemi che un lessicografo dialettale del primo Ottocento dovette affrontare proprio in relazione con la metalingua dell'opera, l'italiano. Infine, Vittorio Formentin, Filologia e lessicografia: due discipline in contatto [193-209], discute sui pericoli che edizioni con letture del testo sbagliate possono generare per le opere lessicografiche che devono servirsene.

In conclusione, la varietà di temi, sia pure con un filo unitario, la diversità dei punti di vista e la qualità dei contributi rendono gli *Atti del convegno di Udine* un momento assai interessante delle riflessioni sull'impatto del *Vocabolario* nella storia culturale italiana.

Marcello APRILE

Espagnol

René PELLEN / Francis TOLLIS, La Gramática castellana d'Antonio de Nebrija: Grammaire d'une langue, langue d'une grammaire, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2011, 2 volúmenes, 350 y 875 págs.

El acceso a nuevos instrumentos informáticos ha permitido realizar trabajos de investigación que amplían los enfoques tradicionales de la filología. Este es exactamente el caso de la obra de Pellen y Tollis, dos hispanistas, uno especialista en historiografía lingüística y otro en gramática histórica, que dan una visión renovada de una obra central en la filología hispánica, la *Gramática castellana* (1492) de Antonio de Nebrija, mediante una amplia utilización de las concordancias léxicas de ese texto.

ESPAGNOL 543

La obra de René Pellen y Francis Tollis consta de dos volúmenes. El primero, *Un système descriptif pour le castillan*, contiene los estudios propiamente dichos con varios capítulos teóricos, algunos previamente publicados, mientras que el segundo incluye las concordancias de la obra de Nebrija que han servido de base instrumental para los estudios previos.

Tollis presenta inicialmente una biografía de Antonio de Nebrija, sucinta pero precisa, y plantea los posibles objetivos que aquel se proponía al escribir su *Gramática*. Igualmente alude brevemente a la influencia y al aprecio que despertó la obra. La posición de Tollis con respecto a la originalidad y a la novedad de la obra de Nebrija es muy matizada: evidentemente, Nebrija utiliza la teoría y la organización de las gramáticas –latinas eso sí– que existen previamente, pero las aplica a una tarea novedosa, la descripción y regulación del castellano. En opinión de Tollis, Nebrija tiene cuidado en realizar una labor de utilidad tanto para sus contemporáneos, como para la posterioridad. En la línea indicada se inscriben algunas de las actuaciones de Nebrija en la fijación de la ortografía, o la descripción de los paradigmas gramaticales. Sin embargo no cabe exagerar, tal como con frecuencia se ha hecho, las aportaciones positivas del gramático, especialmente en el plano de la teoría.

Como se acepta habitualmente, Nebrija introduce algunas innovaciones, de una parte, en las nociones gramaticales a las que recurre, en la categoría del artículo, en la descripción de los aumentativos, en el reconocimiento del llamado nombre participial infinito, entre otras; pero también presenta innovaciones meramente terminológicas. La novedad real del estudio de Tollis radica en que, a partir de las concordancias, puede localizar esas innovaciones de Nebrija, examinar detalladamente el uso de la terminología empleada, tanto de los términos técnicos, letra, figura, vocablo, como de otros no tan técnicos, como lengua, lenguaje, uso, habla. Igualmente, el autor puede rastrear también el entorno en que aparecen términos como los citados y precisar más exactamente su sentido. Tollis comenta algunas de las aseveraciones de Nebrija, no siempre tenidas en cuenta, sobre su concepción de la lengua o del hablar. De ellas, algunas resultan especialmente llamativas, como la afirmación de que «cada hablar va indexado a una nación» [45], algo que parece más propio del siglo XIX que de la época de Nebrija.

En el capítulo titulado «Une stratégie didactique et argumentative», Tollis estudia la organización de la *Gramática* y, sobre todo, los argumentos que emplea Nebrija, así como sus estrategias expositivas. El examen de las formas utilizadas permite al autor enumerar los recursos lingüísticos con los que el gramático configura la relación discursiva que planea con los posibles destinatarios. De esta manera, a partir de las concordancias se pueden contabilizar las marcas de persona en los pronombres y en el verbo, el empleo de auxiliares como poder, así como las referencias temporales que aparecen. Lo que se descubre es que la *Gramática* se caracteriza por una estructura muy cerrada con múltiples referencias internas, unas retrospectivas y otras que adelantan la argumentación ulterior mediante fórmulas verbales como trataremos o demostraremos. Y esas referencias temporales futuras que se establecen, no solo suponen anuncios programáticos, sino que se emplean, de una parte, para inscribir el tratado en un marco muy concreto de técnicas de enseñanza tradicionales, pero también, de otra, para enmarcar los hechos de lengua que se describen en una norma que Nebrija parece haber decidido fijar. En opinión de Tollis, cabe observar el intento de proponer definiciones accesibles, pero igualmente el deseo de cortar ciertas prácticas lingüísticas no deseables, así como promover nuevas conductas lingüísticas.

Otra conclusión a la que llega Tollis a partir de los inventarios de marcas de persona es que el texto de Nebrija instaura (consciente o inconscientemente) una situación dialógica con el destinatario. Se diría que Nebrija pretende crear, según Tollis, la ilusión de un debate. Es posible, aunque Tollis no lo advierte, que en el fondo de esta formulación dialógica estuviera la estructura de los *erotemata* tradicionales, que se emplean incluso en las *Introductiones latinae* del propio Nebrija. Por otra parte, no debe extrañar la utilización tan frecuente de la segunda persona para la expresión de la impersonalidad o de la formulación de un sujeto general, pues, este procedimiento es el habitual en la tradición científica del castellano, que se remonta a los tratados alfonsíes traducidos del árabe. La excepción en el empleo de las marcas de persona se encuentra en los ejemplos gramaticales. En ellos es muy abundante la formulación en primera persona, quizá porque Nebrija concibe la primera persona como el arquetipo de las marcas de persona (tal como sucede en la presentación del verbo en la gramática latina).

Los capítulos debidos a la pluma de Tollis, además de servir como introducción sobre los contenidos gramaticales de la obra de Nebrija, constituyen, en suma, una contribución destacada sobre la redacción y los recursos comunicativos del gramático, de manera que aporta una nueva luz sobre sus intenciones didácticas y sus estrategias en la redacción.

La segunda parte de la obra, debida a la pluma de Pellen, tiene un carácter diferente, pues pretende estudiar esencialmente el estado de la lengua que se utiliza en la obra de Nebrija. En esta línea y también en relación con las concordancias, Pellen examina un conjunto de asuntos que han pasado casi ignorados en las gramáticas históricas del español, entre otros, las grafías, la separación de las palabras y la de los párrafos. Además, Pellen, como historiador de la lengua, no se limita a describir la *Gramática Castellana* sino que procura comparar este texto con otros anteriores o contemporáneos y ello le permite incluso introducir alguna correcciones críticas en el texto admitido de Nebrija. Al estudiar los hapax, y partiendo de que una frecuencia escasa de una palabra «es un indicador preciso para la historia de la lengua y la crítica textual» [123], puede corregir lecturas supuestas que son resultado de una mala fusión léxica, como *opendola* (en realidad *o pendola* 19v6) o *desde la* (en realidad *de la* 22r30).

Lógicamente, al planear las concordancias de un texto, es necesario decidir las formas a partir de las cuales los instrumentos informáticos delimitan las secuencias textuales para realizar el inventario de unidades léxicas. Para ello hay que utilizar los espacios en blanco, los signos de puntuación o los finales de línea y de página, marcas todas ellas que definen las diferentes cadenas gráficas que constituyen, así, los elementos léxicos que se inventarían. Por esta razón, es muy importante establecer cómo funcionan en el texto la separación de palabras o la organización de los párrafos y, así, todo ello pasa a ser uno de los asuntos relevantes que investiga Pellen. Al mismo tiempo, los resultados de las concordancias permiten inventariar con total exactitud las distintas opciones que aparecen en un texto determinado.

Una vez realizado el inventario en la *Gramática Castellana*, Pellen, con los instrumentos que aquel le ha proporcionado, presenta con detalle las variaciones, que se producen en la aglutinación o separación de palabras, sobre todo en relación con los compuestos mediante prefijos, preposiciones y conjunciones, en formas como *aun que*, *por que*, que quizá reflejan una gramaticalización no plenamente consolidada; estudia igualmente la movilidad de los pronombres con respecto al verbo, la cual permitió conservar

ESPAGNOL 545

en castellano durante mucho tiempo las variantes analíticas de los futuros y potenciales [201], e incluso las diferencias que existen entre la *Gramática* y los dos diccionarios de Nebrija. Estudia, además, el peso que tienen los diversos factores que han podido afectar a la aglutinación y a sus variaciones: tiempos, modos, personas y revela incluso las fluctuaciones que introduce Nebrija en relación con las palabras compuestas (*toda via, Zeno doto, hystero proteron*, etc.)

Cuando se analiza un texto largo, y más si es antiguo, existe la duda de que no siempre se utilizan con total coherencia los criterios de separación o de aglutinación y la variación puede resultar de la inseguridad del autor, pero también de errores tipográficos [187] o de preferencias de cada impresor. Una investigación como la que comentamos contribuye notablemente a establecer la historia de la fijación normativa de la palabra en español, pero para añadir mayor rigor probatorio se podrían haber aplicado pruebas estadísticas mediante las cuales se hubiera podido comprobar si los datos que se detectan son aleatorios (por ejemplo, si se ha dividido una palabra para ajustar la anchura de la caja de escritura), o si, por el contrario, revelan tendencias internas evolutivas de la lengua. Por otra parte, no todas las unidades léxicas que presentan vacilación han de ser consideradas de la misma manera o procedentes de un mismo origen. Probablemente habría que separar las amalgamas de preposiciones ya estabilizadas en castellano desde una época muy antigua (del, al) de otras más inestables en las que se producen diferencias en las elecciones de cada autor, corrector o impresor.

La obra supone avances claros en el estudio de la unión y en la separación de los elementos que constituyen la palabra gráfica. Lo que se revela, sobre todo, es que hay una fuerte indeterminación y que pueden haber existido factores incontrolados por Nebrija, como la habilidad de los impresores o su sentido estético. Es posible que, de hecho, la fijación de la palabra en los textos clásicos deba mucho a los impresores, aunque ello no es demasiado relevante para la historia de la fijación normativa, pues ha sucedido igualmente en otras lenguas.

Un capítulo de excepcional interés es el VI, en el que Pellen, superando el marco inicial del trabajo, pone en relación el tratamiento de la palabra en la *Gramática* y en los dos diccionarios de Nebrija. En esta comparación, Pellen, en realidad, añade a su estudio de la lengua de la *Gramática* el examen del método lexicográfico de Nebrija; presenta las técnicas que este autor utiliza y muestra las principales diferencias existentes entre sus dos obras, el *Lexicon* (el diccionario latino) y el *Vocabulario* (el castellano).

Frente a lo que opinan otros historiógrafos, Pellen considera que las definiciones en los diccionarios de Nebrija no son plenamente coherentes y que hay, además, dificultades y contradicciones marcadas entre el *Lexicon* y el *Vocabulario*, especialmente en las entradas pluriverbales. Y es que Nebrija se enfrenta en ellos con numerosas dificultades teóricas y prácticas para tratar de la palabra, de suerte que no llega nunca a definirla como unidad lingüística, sino que utiliza distintos criterios: la declinación, el significado o la consideración como parte de la oración. En la *Gramática* lo hace en los libros I, III y IV (en este último, en cuanto partes de la oración). En su tratamiento, aparte de los problemas terminológicos, se presentan otros puramente descriptivos no bien resueltos, como es la descripción de las partes de la oración que engloban varias palabras (ej. *así como*), las falsas perífrasis que se producen con los futuros o los adverbios en *-mente*. Y exactamente estas mismas dificultades existen en la organización de los diccionarios. Pellen pone de relieve que, aunque en muchos de estos casos Nebrija parte de categorías

a priori, dadas por la gramática latina, cuando encuentra que no existe equivalencia en castellano en una sola unidad, no renuncia a formular su equivalencia con lo que llama 'por rodeo'.

Al comparar los dos diccionarios de Nebrija, Pellen observa que hay diferencias marcadas, tanto en el repertorio de lemas, como en el contenido de las definiciones. En el *Vocabulario* (el diccionario con entradas en castellano) hay muchos más lemas pluriverbales; al contrario, en el *Lexicon* (con entradas en latín), son más frecuentemente pluriverbales las definiciones.

Esta desigualdad, que es fácil de advertir, incluso sin unas concordancias detalladas, se explica porque probablemente Nebrija ha podido partir para la elaboración del *Lexicon* de diccionarios latinos complejos (por ejemplo, el *Catholicon* de Juan de Balbo o la *Cornucopia* de Perottus), mientras que es difícil que existieran fuentes semejantes para el castellano. En el diccionario latino pudo tomar esos precedentes tanto como modelo, tanto en la organización como en la estructura de las entradas y pudo formular sin gran dificultad las equivalencias castellanas de cada entrada, sin preocuparse si la equivalencia era univerbal o pluriverbal. En cambio, en el *Vocabulario*, a Nebrija le era preciso establecer desde el comienzo un conjunto de entradas en castellano, pero no parece haber podido hacerlo independientemente de un repertorio latino. Además, como probablemente la finalidad de *Vocabulario* era también la de enseñar el latín, el objetivo, no era tanto la definición del lema castellano, sino mostrar el término latino que podría traducirlo. A Nebrija le es preciso especificar ya en el lema el término de base para lograr la mejor traducción y, para establecer esas equivalencias, ha de incluir entradas pluriverbales.

Por el contrario, como Nebrija encuentra que el repertorio léxico latino es más rico que el castellano, el *Lexicon* tiende a presentar en la definición determinadas combinaciones, con gran número de esquemas diferentes, que tienen por objeto reducir la extensión semántica del elemento léxico central. Puede aparecer un verbo en construcción pronominal más un objeto (*casarse el varón*), un adverbio que especifica al verbo, verbo más gerundio, verbo con sujeto y objeto, etc., en un conjunto muy extenso de combinaciones que cuidadosamente inventaría Pellen.

La obra aporta también la comparación entre los inventarios de voces que aparecen en cada diccionario. Así, por ejemplo, observa que en el *Lexicon* hay más adverbios latinos que castellanos, mientras que en el *Vocabulario* la proporción es más equilibrada. En resumen, de la relación y comparación entre los contenidos de la *Gramática* con los de los diccionarios, quedan patentes algunas de las dificultades descriptivas con las que se enfrenta Nebrija. Especialmente le es difícil acomodar a su descripción las estructuras intermedias entre la palabra y la oración, es decir, las unidades fraseológicas y los complejos morfológicos.

Uno de los problemas más importantes con el que se enfrenta Nebrija es el de la inserción de la fraseología, pues el castellano, como sucede con algunas categorías gramaticales, no dispone siempre de unidades léxicas equivalentes al latín. Sin embargo, Nebrija no omite estos casos y procura incluir los elementos léxicos equivalentes, pues ve en el diccionario un instrumento de enseñanza del latín.

Aunque es obvio que sus diccionarios presentan multitud de problemas no resueltos o resueltos de manera contradictoria tanto en los lemas como en las definiciones, Nebrija generaliza una forma regular de definición lexicográfica.

ESPAGNOL 547

El capítulo final del libro, titulado «Balance y perspectivas» propone un resumen general de los hallazgos de la obra y de las posibles vías por las que cabe continuar la investigación. Los autores creen que su estudio del texto de Nebrija ha permitido aclarar tanto sus técnicas expositivas, como los contenidos y las principales carencias de la Gramática Castellana. En relación con los contenidos, Tollis y Pellen se han interesado por algunos aspectos que Nebrija deja de describir: la organización en parágrafos, el uso de mayúsculas, la separación de palabras, la puntuación y las abreviaturas. Es verdad que ni Nebrija pretendió tratar estos asuntos ni su evolución ha sido descrita en los estudios diacrónicos del español. Y es que, en realidad, se trata de carencias que son comunes a las gramáticas, no solo del español, sino también a todas las obras gramaticales que proceden de una misma tradición greco-latina y que han persistido casi hasta la actualidad. En sus obras, Nebrija se inscribe con claridad en esa tradición teórica greco-latina, y la aplica a su descripción del español; pero da, no obstante, prioridad al objeto de la descripción, el castellano, por encima de la base teórica. De ahí, que la Gramática, más que una obra con grandes innovaciones gramaticales (que, sin embargo, no faltan), destaca por su flexibilidad en la aplicación de la teoría a la descripción.

Advertir la existencia de lagunas en la *Gramática* de Nebrija, mostrarlas y sentar los fundamentos para explicarlas, estos son méritos de la obra que comentamos. Tollis y Pellen, al emplear como base para su estudio las concordancias de la *Gramática castellana* de Nebrija, consiguen, además, precisar aspectos no solo de la obra de este autor sino incluso de la diacronía de español, aspectos que antes apenas habían sido atendidos y que a partir de ahora no se podrán ignorar.

Para ello, el estudio de Tollis y Pellen sugiere, finalmente, vías que deberían seguirse en adelante: el examen detallado de las fuentes de los diccionarios y, muy especialmente, el hueco que ocupa la fraseología (que no es, en definitiva, sino el problema de la delimitación entre morfología y sintaxis).

El segundo tomo, «Index lemmatisés», firmado solo por René Pellen, contiene, como hemos señalado, las concordancias léxicas de la *Gramática* siguiendo el mismo modelo ya probado por el autor en los índices del *Cantar de Mío Cid* y de los *Milagros de Nuestra Señora* de Berceo.

El volumen incluye tres índices diferentes, uno de voces extranjeras, otro de voces patrimoniales y un tercero que incorpora elementos no léxicos, como morfemas gramaticales del tipo -aba, -ido; sufijos, prefijos, etc. Finalmente, en este mismo volumen se añade el índice de frecuencias de cada elemento encontrado. Los índices están organizados en varias columnas: una central incluye el lema, es decir, la forma de referencia, y junto a ella se colocan otras columnas con las formas en que se presenta ese lema. Se añaden, además, los efectivos de cada una de las formas, las referencias de folio y línea de la *Gramática*, el número de formas diferentes y, por último, una cifra que indica la categoría gramatical.

Estos índices, además de justificar los estudios previos, tienen utilidad por sí mismos. Permiten examinar la recepción de cultismos y la forma aceptada en la época de Nebrija; facilitan la comparación de las frecuencias relativas de preposiciones, conjunciones, auxiliares y otras palabras gramaticales, lo que puede dar luz para la historia de los procesos de gramaticalización. Además, los repertorios organizados a partir de los diferentes lemas facilitan el estudio de la variación morfológica en el verbo (leierdes, leierades, leieredes; saberia, sabria, etc.). El índice de segmentos no léxicos constituye

una muestra de la utilidad que habría podido tener también la posibilidad de acceder a los lemas en una secuencia inversa de las grafías –que no se presenta—: habría permitido el estudio más fácil de las marcas morfológicas y, sobre todo, de los afijos derivativos, por ejemplo, de los diminutivos que, en el momento en que se escribe la *Gramática*, presentan una evolución significativa.

En resumen y conclusión, la obra de Tollis y Pellen supone una aportación excepcional a los estudios diacrónicos sobre codificación gramatical y lexicográfica del español y la historia de la lengua. El lector puede sentirse en ocasiones abrumado por el excesivo volumen de detalles que se recogen, pero el libro es una fuente casi interminable de datos de los que tanto el lingüista como el historiador de la gramática podrán extraer gran provecho.

Emilio RIDRUEJO

M.ª Teresa GARCÍA-GODOY (ed.), El español del siglo XVIII. Cambios diacrónicos en el primer español moderno, Bern, Peter Lang (Fondo hispánico de lingüística y filología, vol. 10), 2012, 335 páginas.

Sobre el siglo XVIII sigue pesando el anatema de sombras con que Marcelino Menéndez Pelayo envolvió el llamado siglo de las luces, sobre el que proyectó la imagen de una centuria poco interesante en lo literario, afectada por el galicismo en lo lingüístico y perturbadora en lo social por la circulación de ideas heterodoxas. Muy alejado también de los intereses de Menéndez Pidal, quien cifró a finales del siglo XVII la estabilización del español moderno, del siglo XVIII se tiene la imagen de, por un lado, una centuria parca en cambios diacrónicos, más allá del léxico y de las modas galicistas y, por otro, la de un siglo pródigo en cambios institucionales, vinculados a la fundación de la Real Academia Española en 1713. Ciertamente no faltan estudios valiosos sobre la historia de la lengua en el siglo XVIII, entre los que descuellan los de Lapesa, Lázaro Carreter o Álvarez de Miranda, si bien los más de ellos atienden al léxico y a la labor de la Academia, cuyo *Diccionario de Autoridades* es quizá uno de los aspectos mejor conocidos del XVIII español gracias a los trabajos de Blecua y Freixas¹.

Este libro, coordinado por M.ª Teresa García-Godoy, pretende confrontar esta imagen de inmutabilidad lingüística con los datos que ofrecen los textos dieciochescos, textos que muestran un panorama de variación gramatical y dialectal complejo que invita a replantearse la imagen del siglo XVIII como la de una centuria de estabilidad lingüística. En la introducción [9-18], la editora del volumen presenta las principales líneas de investigación que vertebran las diez contribuciones que componen el volumen, agrupa-

Véase Lázaro Carreter, Fernando, Las ideas lingüísticas durante el siglo XVIII, Madrid, CSIC, 1949; Álvarez de Miranda, Pedro, Palabras e ideas: el léxico de la Ilustración temprana en España (1680-1760), Madrid, RAE, 1992; Lapesa Melgar, Rafael, El español moderno y contemporáneo, Barcelona Grijalbo-Mondadori, 1996; Blecua, José Manuel, Principios del Diccionario de Autoridades, Madrid, Real Academia Española, 2006; Freixas, Margarita, Planta y método del «Diccionario de Autoridades», A Coruña, Universidade de A Coruña, 2010.

ESPAGNOL 549

das en cuatro secciones: (1) Periodización, (2) Léxico, (3) Morfosintaxis, (4) Variedades diatópicas. El primer escollo para el estudio del siglo XVIII proviene de la periodización, ya que la etiqueta de «español moderno» resulta excesivamente amplia, por lo que García-Godoy prefiere utilizar la etiqueta de «primer español moderno» para caracterizar la lengua del setecientos, de acuerdo con la propuesta de Octavio de Toledo². Dentro de este primer español moderno, García-Godoy destaca la necesidad de estudiar la génesis y desarrollo de diversas normas regionales tanto en España como en América, ya que «todo parece indicar que la actual división diatópica de la lengua española, en buena medida, pudo fraguarse en el siglo XVIII» [11]. En cuanto a fenómenos lingüísticos particulares, las contribuciones se orientan sobre todo al estudio de la gramática y, en particular, al análisis de las formas de tratamiento, los diminutivos, algunas locuciones adverbiales y los marcadores del discurso. Desde el punto de vista de la variación dialectal, el grueso de los datos corresponde al español peninsular en su conjunto, si bien en la sección final es el español de América (en sus variedades mexicana, venezolana y nicaragüense, fundamentalmente) el que acapara el mayor interés.

El trabajo de Carlos Sánchez Lancis «Periodización y cambio gramatical: el siglo XVIII, ¿frontera temporal del español?» [21-51] aborda el problema de la ubicación historiográfica del siglo XVIII en las etapas de la lengua española. Sánchez Lancis señala que la inclusión del siglo XVIII en el llamado «español moderno» atiende más a motivos históricos y literarios que a criterios lingüísticos, por lo que se cuestiona la posibilidad de trazar o no una frontera en el s. XVIII basándose en rasgos puramente lingüísticos. Sánchez Lancis se alinea con quienes estiman que el siglo XVIII se caracteriza por una «[...] clara ausencia de cambios gramaticales destacables» [43], lo que viene a corroborar la caracterización del siglo de las luces como una etapa de estabilidad. Apunta, no obstante, la necesidad de analizar la variación dialectal del periodo, apenas conocida, pues quizá de ella sí se desprenda la posibilidad de interpretar el siglo XVIII como una frontera en la periodización del español. Cabe añadir, además, que esta supuesta estabilidad se halla condicionada por dos factores que no menciona el autor: a diferencia de épocas anteriores, para el estudio de la lengua dieciochesca se ha recurrido mayoritariamente a fuentes impresas, que como es sabido exhiben un grado mayor de uniformidad lingüística que los textos manuscritos; fuentes que se concentran, además, en la segunda mitad del siglo. Pero el siglo XVIII no es solo Forner, Moratín, Jovellanos o Feijoo. Por último, las periodizaciones del siglo XVIII deberían tener en cuenta aquellos fenómenos que pudieron alumbrarse en el siglo XVIII o en el XVII pero no tuvieron continuidad después, ya que como ha mostrado Álvaro Octavio de Toledo existen algunos cambios lingüísticos propios de este primer español moderno que sí parecen avalar la existencia de una frontera en la periodización³.

Octavio de Toledo y Huerta, Álvaro S., «Un nuevo esquema adversativo en el primer español moderno (h. 1675-1825)», en Company, Concepción / Moreno de Alba, José G. (ed.), Actas del VII Congreso internacional de Historia de la Lengua Española (Mérida, Yucatán, 4-8 de septiembre de 2006), Madrid, Arco/Libros, 2008, II, 877-907.

Octavio de Toledo y Huerta, Álvaro S., «Un rasgo sintáctico del primer español moderno (ca. 1675-1825): las relaciones interoracionales con *ínterin* (que)», en Fernández Alcaide, Marta / López Serena, Araceli (ed.), Cuatrocientos años de la lengua del Quijote, Sevilla, Universidad de Sevilla, 2007, 421-442; «Antonio Muñoz y la sintaxis de la lengua literaria durante el primer español moderno (ca. 1675-

En el único trabajo dedicado al léxico del volumen, Josefa Gómez de Enterría se ocupa de «El vocabulario médico de los novatores en el siglo XVIII» [55-81]. La autora sitúa a los novatores en su contexto, subraya la importancia de los textos médicos impulsados por autores como Martín Martínez, Manuel de Porras o Juan de Cabriadas como fuente del *Diccionario de Autoridades* y como vivero de neologismos (estudia en especial algunos adjetivos en -oso y en -ante, como adiposo, vasculoso o arterioso en la primera serie y coagulante o contraindicante en la segunda) y, por último, analiza la historia de algunas voces médicas particulares, como anatomía y su familia de derivados, acididad, friabilidad, rarefacción, serosidad, bíceps, tríceps, laringe o paraliticar. Al final de su trabajo Gómez de Enterría presenta una interesante muestra de corpus que registra la referencia bibliográfica de 13 tratados médicos redactados entre 1686 y 1743.

Cuatro son los estudios dedicados a la morfosintaxis en este libro, de los cuales tres atienden a las formas de tratamiento. El primer trabajo de este bloque y único no dedicado en exclusiva a los tratamientos se titula «Novedades del siglo XVIII en aspectos relacionados con los cambios gramaticales» [85-109] y lo firma Rosa María Espinosa Elorza. El título no anda desencaminado, puesto que se trata ciertamente de una contribución novedosa que identifica algunos cambios gramaticales propios del siglo XVIII de cuya existencia no se tenía conciencia. Por este orden, Espinosa atiende a la construcción un sí es no es, que expresa cantidad indefinida, a los marcadores del discurso desde luego, vaya, vamos y para nada, a la locución adverbial celerativa a todo trapo y a los esquemas disyuntivos con ya... ya. A continuación sopesa la autora el influjo del francés en la gramática del español dieciochesco, con el objeto de identificar algunas estructuras que se pueden catalogar como galicismos sintácticos: el uso del pronombre ello, la expresión sumativa a más y la aditiva aparte, los adverbios de afirmación ciertamente y naturalmente, el marcador en realidad y la interjección ¡qué diantre! Por último, Espinosa estudia el italianismo a dúo, dos posibles anglicismos (a decir verdad, tan pronto como) y la interjección adiós. En suma, los fenómenos prohijados por Espinosa invalidan la imagen del siglo XVIII como una centuria huérfana de cambios gramaticales. De todos los cambios citados en este artículo, estimo de especial interés los que atañen a los marcadores del discurso, ya que si hay un sector de la gramática que concentra cambios importantes en el siglo XVIII es justamente este, por lo que debería ser objeto de atención preferente en el futuro4.

M.ª Teresa García-Godoy inaugura la serie de tres trabajos dedicados a la diacronía de las formas de tratamiento, verdadero núcleo temático del volumen, con un trabajo titulado «El tratamiento de merced en el español del siglo XVIII» [111-152]. La hipótesis de la autora es que en el siglo XVIII conviven las formas vuesa merced y usted, pero con usos diferenciados: la primera denota mayor grado de deferencia y distancia comunicativa que la segunda. García-Godoy propone la existencia, pues, de un paradigma tripartito t'u ~ usted ~ vuestra merced que precedió al sistema bidimensional t'u ~ usted actual, en el que vuesa merced era la forma no marcada en la lengua escrita, mientras

^{1825)»,} en Guzmán Riverón, Martha / Sáez Rivera, Daniel M. (coords.), *Márgenes y centros en el español del siglo XVIII*, València, Tirant lo Blanch, 2015.

Siguiendo la línea abierta por Pons Rodríguez, Lola, «La historia de los marcadores discursivos en español», en Loureda, Óscar / Acín, Esperanza (coords.), Los estudios sobre marcadores del discurso en español, hoy, Madrid, Arco/Libros, 2010, 523-615.

ESPAGNOL 551

que usted lo era en la lengua oral; forma esta última todavía en estado de gramaticalización, por lo que ni había fijado definitivamente su grafía, lo que se refleja en la existencia de diversas variantes (osté, vusted, etc.), ni había asentado su paradigma morfológico, por lo que las formas del plural podían todavía concordar con la morfología verbal y pronominal correspondiente a vosotros. El trabajo de García-Godoy rectifica, además, la cronología tradicionalmente aceptada para la gramaticalización de usted, que no se había ni mucho menos completado en el siglo XVII, por lo que el siglo XVIII se erige como una centuria clave para la configuración del sistema de tratamiento del español y se revela también como punto de arranque de la escisión dialectal que llevó a usted(es) a generalizarse como forma omniabarcadora en diversos dialectos. Por otra parte, García-Godoy muestra sin lugar a la duda que el tratamiento de merced no acabó en español clásico y obliga a considerar que los desarrollos de usted(es) en América son más tardíos de lo que se viene admitiendo. El lustre de este capítulo viene dado no solo por el excelente y actualizado estado de la cuestión que precede al análisis lingüístico (§ 1 y 4), sino también por el amplio corpus documental que le sirve de sustento (casi un millar de cartas, cinco averiguaciones judiciales y una selección de prensa solo para el corpus base, al que hay que sumar un corpus de control compuesto por tres obras literarias y cinco manuales de correspondencia), lo que, unido a las interesantes reflexiones sobre la representación gráfica del tratamiento de merced y sus abreviaturas, sitúa a la autora en una posición ventajosa para analizar con confianza y solidez la evolución gramatical de usted y vuesa merced. No encuentro en la bibliografía final la referencia al texto citado como [Censor 1791, nº 121] [137-138], que dudo si identificar con la referencia citada como «[Corresponsal] El corresponsal del censor. 1787», porque no coinciden las fechas, y si por el nombre podría corresponder al conocido periódico dieciochesco El Censor, como es sabido este solo estuvo activo entre 1783-1787: creo que, en realidad, se ha deslizado una errata en la fecha del texto, que no es 1791 sino 1785 y, además, estimo que la referencia apunta al discurso CXXI de El Censor⁵. Por último, la referencia a Traugott (2005) corresponde en realidad al año 2003.

Elisabeth Fernández Martín, en su capítulo «Vosotros / ustedes. Estudios del tratamiento plural en el español dieciochesco» [153-194] presta atención a una de las evoluciones menos estudiadas del sistema de formas de tratamiento, los pronombres plurales. Tras señalar algunas dificultades inherentes al estudio de estas formas (escasez de contextos con múltiples destinatarios en los textos, baja frecuencia de pronombres sujetos por ser el español lengua de sujeto nulo) y presentar su corpus de estudio, compuesto por fuentes documentales peninsulares en su mayor parte, Fernández estudia la evolución de los pronombres ustedes y vosotros como formas de tratamiento. A diferencia de algunos estudios previos, Fernández es plenamente consciente de los importantes problemas que puede ocasionar no tener en cuenta los usos abreviados de los pronombres (que muchas ediciones ocultan) y se maneja con soltura en el empleo de varias fuentes documentales pertenecientes a diversas tipologías (diálogos de enseñanza de español para extranjeros, teatro menor, correspondencia privada). Fernández concluye que el tratamiento de ustedes es el que predomina en las relaciones sociales del s. XVIII, mientras que vosotros se reservaba al trato de superior a inferior, al trato entre iguales de los inferiores, relacio-

Véase la referencia completa en *El Censor. Edición facsímil. Homenaje de la universidad de Oviedo al rey Carlos III*, Nota previa y estudio de José Miguel Caso González, Oviedo, Instituto Feijoo de Estudios del siglo XVIII, 1989.

nes familiares, situaciones con carga emotiva y determinados tipos discursivos, como el religioso o el histórico. En el estado de la cuestión presentado por Fernández hay que lamentar la ausencia de referencia a los trabajos de Sáez y De Jonge y Nieuwenhuijsen que actualizan los datos de Lapesa para los siglos XVII-XVIII, horizonte del trabajo de Fernández; y también echo en falta la cita de la tesis de Sáez, referencia ineludible para toda la sección basada en los diálogos de enseñanza de español a extranjeros [162-170]⁶. Pese a que no se menciona en el texto, hubiera sido deseable analizar otras formas de tratamiento plural todavía presentes en el s. XVIII, como son el tratamiento de vos, de merced y de usía, ya que la dicotomía ustedes ~ vosotros es solo una parte del paradigma? En suma, los trabajos complementarios de García-Godoy y Fernández constituyen dos contribuciones importantes a una zona en sombra de la evolución del paradigma: la creación en el español peninsular del ustedes de confianza generalizado luego en América; fenómeno del que aportan algunos ejemplos que, hasta la fecha, pueden contarse como los testimonios más antiguos de ustedes (sin abreviar) como tratamiento de confianza [145] y de usted (sin abreviar) en un texto no literario [185].

El último trabajo de la sección de morfosintaxis se titula «Los títulos de tratamiento en la España del siglo XVIII: la preceptiva de los tratados de cartas ilustrados» [195-218] y se debe a Francisca Medina Morales. En él se examinan las directrices que los tratados de cartas del s. XVIII preconizan para el empleo de las formas de tratamiento y se identifica un amplio elenco de títulos protocolarios en un conjunto de trece tratados sobre el arte epistolar redactados entre 1696 y 1860. Medina estudia la composición de los formulismos, casi todos ellos caracterizados por presentar un tipo nominal abstracto, generalmente actualizado con un posesivo y emparejado con un epíteto solemne, señala que el elenco de títulos se amplía en las cartas más formales y concluye que tanto el género discursivo de la carta como las partes de su estructura condicionan la aparición de títulos protocolarios y, al mismo tiempo, comprometen su ubicación en el cuerpo de la carta. Medina observa también que los formulismos protocolarios disminuyen su frecuencia de uso al compás del avance del siglo, en el que gana terreno el abstracto v.m., que va sustituyendo a muchas de las fórmulas empleadas anteriormente, proceso que la autora vincula con la gramaticalización de v.m. como forma de tratamiento. En contrapartida, los formulismos quedan confinados a posiciones muy marcadas dentro de la carta y sufren reformulaciones estilísticas que los acortan. Aunque Medina presta especial atención a algunos de estos formulismos (amigo, señor, v.m. V.S., V.E., etc.) y los

Sáez Rivera, Daniel M., La lengua de las gramáticas y métodos de español como lengua extranjera en Europa (1640-1726), Madrid, Servicio de Publicaciones de la Universidad Complutense, 2008 http://www.ucm.es/BUCM/tesis/fll/ucm-t30253. pdf>.

Para todo ello véase De Jonge, Bob / Dorien Nieuwenhuijsen, «Formación del paradigma pronominal de las formas de tratamiento», en Company, Concepción (dir.), Sintaxis histórica de la lengua española. Segunda parte: La frase nominal, México DF, UNAM/FCE, 2009, 1593-1671; Sáez Rivera, Daniel M., «Vuestra merced > usted: nuevos datos y perspectivas», en De Bustos Tovar, José J. / Girón Alconchel, José Luis (ed.), Actas del VI Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española, Madrid, Arco/Libros, 2006, III, 2899-2911 y Sáez Rivera, Daniel M., «Vos como pronombre de tratamiento en el teatro del siglo XVIII», en Montero, Emilio (ed.), Actas del VIII Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española (Santiago de Compostela, 2009), Santiago de Compostela, Meubook, 2012, 2375-2391.

ESPAGNOL 553

ilustra con ejemplos, hubiera sido de agradecer la existencia de una tabla compilatoria que mostrase todos y cada uno de los formulismos empleados en estos tratados epistolares. En el corpus bibliográfico se cita como anónimo el *Secretario español...* de 1732 cuando lo cierto es que es obra de Francisco Sobrino, autor cuyas *Lettres espagnoles* no constituyen una obra independiente sino que son en realidad la portada francesa del citado *Secretario*, editado por vez primera en 1720 y no en 1732⁸.

La sección cuarta del volumen versa sobre la variación diatópica del español dieciochesco. El primer trabajo, «Variantes gráficas y fonéticas del español del siglo XVIII en tres corpus hispánicos» [221-253], corre a cargo de Miguel Calderón Campos. El autor estudia cinco rasgos fonéticos delimitadores de variedades dialectales (el yeísmo, la relajación de la -s implosiva, la alternancia de /l/ y /r/, la pérdida de la /d/ intervocálica y final y, por último, los grupos consonánticos cultos) en tres corpus archivísticos (los documentos del reino de Granada del CORDEREGRA, los Documentos lingüísticos de la Nueva España editados por Company y los documentos para la historia del español de Venezuela de Stefano y Tejera). Si bien todos estos fenómenos cuentan con una amplia bibliografía a sus espaldas, es mérito de Calderón el haberlos analizado de manera conjunta teniendo en cuenta las modalidades de los dos lados del Atlántico y no solo documentos americanos, como habitualmente sucede en la bibliografía. Calderón concluye que en el s. XVIII estos cinco rasgos fonéticos muestran ya patrones de estratificación geográfica claros que permiten establecer variedades dialectales con características fonéticas propias, hipótesis sustentada, es preciso decirlo, en un amplio corpus documental. La variedad más innovadora se identifica con el español del reino de Granada, cuyos documentos arrojan numerosos casos de yeísmo, aspiración o pérdida de -s, pérdida de -d/-d- y neutralización de -r/-l, fenómenos que también registran, pero en menor medida, los documentos venezolanos. Los documentos de México se muestran más conservadores, ya que la incidencia de todos los fenómenos arroja cifras muy inferiores a Granada y, para el caso de algunos fenómenos, como el rotacismo o la pérdida de la -d-, apenas ofrecen datos. De todos los fenómenos analizados, es el yeísmo el que muestra mayor extensión y arraigo. Es de agradecer que el autor aporte abundantes ejemplos de todos los fenómenos analizados y no se limite a presentar los datos en tablas. Tal vez debería eliminarse el apellido Gayoso / Galloso de la lista de yeísmos venezolanos, por las dificultades que siempre ofrecen los nombres propios para el análisis gráfico y porque la forma Galloso la emplea Zurita en sus Anales; testimonio inválido como pérdida de -s me parece la forma dozientos [230], porque podría corresponder a la forma etimológica (< DŬCĔNTI), que se encuentra ya en el Poema de mio Cid y cuenta con documentación ininterrumpida hasta el siglo XVIII, centuria en la que incluso puede hallarse en documentos burgaleses, poco sospechosos de presentar aspiraciones y, por último, también pondría en cuarentena la forma entres [232] como caso de ultracorrección porque se puede documentar en otros textos y, crucialmente, porque la impronta de una -s

Acerca de la paternidad del *Secretario* véase Sáez Rivera, Daniel, *La lengua de las gramáticas*, op. cit., 442-444, 1455. La referencia de la primera edición del *Secretario* es la siguiente: SECRETARIO | ESPAÑOL | Enseñando la manera de escrivir | CARTAS | ESPAÑOLAS | Segun el estilo moderno, esplica- | das en Francès, | *Por FRANCISCO SOBRINO Maestro de la | lengua Española en la Corte de Brusselas*. | EN BRUSSELAS, | Por FRANCISCO FOPPENS. | MDCCXX (transcribo según el ejemplar BNE 2/28540, f. 1v).

analógica en el paradigma de ciertos adverbios y preposiciones es un fenómeno común en el español de todas las épocas.

Concepción Company titula su capítulo «El español del siglo XVIII. Un parteaguas lingüístico entre México y España» [255-291]. La tesis de la autora es que la disidencia lingüística de México respecto del español peninsular se fraguó en el siglo XVIII y no antes. Tras defender la importancia del siglo XVIII y ofrecer razones para su rescate como objeto de indagación lingüística, Company analiza cinco fenómenos gramaticales dieciochescos que constituyen un momento de escisión entre España y México. El corpus de Company está compuesto fundamentalmente por prensa escrita y documentos de archivo. Los cinco fenómenos analizados en este capítulo son los siguientes: (1) Generalización de la forma de tratamiento ustedes y pérdida de vosotros; (2) Fijación del alomorfo -ito como única forma del diminutivo, frente a la variedad de soluciones del español peninsular; (3) Aclimatación de indigenismos léxicos y progresiva sustitución de léxico patrimonial español por léxico indígena; (4) Frecuencia de la duplicación del objeto indirecto, mayor en México que en España, cambio vinculado a la generalización de ustedes; (5) Frecuencia del marcado diferencial del objeto, fenómeno más frecuente en México donde, además, se amplía el rango de objetos directos susceptibles de llevar a, marca que se extiende a objetos animados genéricos e incluso objetos inanimados. Estos cinco fenómenos aparecen en covariación con otros ocho cambios que, en conjunto, permiten a Company sostener que «[...] el siglo XVIII puede ser caracterizado como el periodo histórico que constituye el parteaguas lingüístico entre México y España» [287]. Estos ocho cambios aducidos por Company son los siguientes:

- (1) incremento de la frecuencia de empleo de los diminutivos;
- (2) flexibilización categorial del diminutivo, al aplicarse a adverbios (*ahorita*), indefinidos (*tantito*) y gerundios (*llegandito*);
- (3) entrada de indigenismos léxicos;
- (4) cambio semántico del verbo coger 'practicar el coito';
- (5) pronominalización plural del objeto directo con referente singular en oraciones ditransitivas con objeto indirecto se con referente plural (se los daba);
- (6) incremento en la frecuencia de construcciones posesivas varias (su hijo de la difunta);
- (7) posesivos lexicalizados en construcciones casi formulaicas (65 años de su edad, a su tiempo, ¿me da su hora?);
- (8) incremento del pretérito simple *canté* y retraimiento del compuesto *he cantado*.

Más allá del innegable interés que el capítulo de Company pueda despertar para el caso concreto de México, por lo bien armado de la exposición y su finura conceptual y filológica (en la delimitación del concepto mismo de mexicanismo, por ejemplo [264-267]), constituye este trabajo un modelo de investigación por sus planteamientos, concepción y metodología; la tela es sí, mexicana, pero el patrón se puede aplicar a otras zonas de América.

El capítulo de José Luis Ramírez Luengo «Una aportación a la historia de la lengua española en Nicaragua: algunos datos sobre el siglo XVIII» [293-312] aborda la situación lingüística de Nicaragua en la primera mitad del s. XVIII. El corpus de esta investigación se compone de 22 documentos procedentes del Archivo General de Indias.

ESPAGNOL 555

Desde el punto de vista fonético, estos documentos revelan confusiones de sibilantes y los esperables seseos, así como fenómenos panhispánicos de variación fonética (vacilación del timbre de las vocales átonas o simplificación de grupos consonánticos cultos, entre otros), pero sorprende en ellos la ausencia de yeísmo, que Ramírez Luengo relaciona con un diferente ritmo de imposición del fenómeno en los distintos territorios de Centroamérica. Desde el punto de vista de la morfosintaxis, debo señalar que muchos de los fenómenos que Ramírez Luengo registra en sus documentos se pueden encontrar también en textos dieciochescos de España (así la ausencia de artículo con nombres cronológicos, la enclisis pronominal con participio, el complemento agente con de, las sustantivaciones de infinitivo con artículo, el empleo residual de haber como verbo de posesión -fenómeno para el que echo en falta la referencia al trabajo de Hernández Díaz⁹-, el empleo del futuro de subjuntivo, la variante morfológica haiga), de modo que los datos gramaticales más relevantes del trabajo radican en la presencia de leísmo, que Ramírez Luengo explica a causa del prestigio del que gozaba este fenómeno, difundido incluso a zonas caracterizadas secularmente por su apego al sistema etimológico y en el reparto de canté y he cantado, forma esta última que muestra un avance considerable de la lectura como pretérito abierto en relación con los datos del s. XVI. Ramírez Luengo extrae de este dato la conclusión de que «[...] en el español nicaragüense de la primera mitad del siglo XVIII se ha configurado ya un sistema semejante, en lo que se refiere a la oposición canté-he cantado, al que se descubre actualmente en la región mesoamericana» [306], hipótesis un tanto arriesgada teniendo en cuenta la ausencia de un corpus de control de español peninsular de la misma época y, en fin, el solo análisis de 22 documentos. Concluye Ramírez Luengo que sus veintidós documentos permiten aislar una serie de semejanzas lingüísticas muy notables en las regiones centroamericanas desde el siglo XVIII, que para esa época «[...] se está gestando ya en la zona un español propiamente nicaragüense, entendido como una variedad dialectal que cuenta con determinados rasgos que lo identifican y caracterizan geográficamente» y, por último, estima que «gramaticalmente, pues, el siglo XVIII pertenece al español clásico, y no tanto a la etapa moderna de la lengua» [309]. Cuáles sean esos rasgos diferenciales del español nicaragüense es una cuestión, empero, que se me escapa, pues entre todos los fenómenos lingüísticos citados por el autor no encuentro ninguno privativo de Nicaragua, va que todos ellos pueden documentarse en otras regiones americanas o en España en el mismo siglo XVIII. Falta, en cambio, la mención a fenómenos propios del español de Nicaragua actual¹⁰ que, de encontrarse en estos documentos sí podrían considerarse típicos del español de Nicaragua, como el voseo y los paradigmas verbales asociados a este tratamiento, la concordancia plural de haber impersonal, el empleo puntual de hasta, la pluralización del objeto con referente singular en estructuras ditransitivas (se los dije) o la preferencia por el diminutivo en -ito, entre otros. Sorprende, por último, la

Hernández Díaz, Axel, «Posesión y existencia. La competencia de *haber* y *tener* en la posesión y *haber* existencial», en Company, Concepción (dir.), *Sintaxis histórica del español. Primera parte: La frase verbal*, Vol. 2, México DF, UNAM/FCE, 2006, 1053-1160.

Véase una lista en Díaz, Tania / López, Christian, «Morfosintaxis del español de Nicaragua», en Quesada, Miguel Ángel (ed.), El español hablado en América Central: nivel morfosintáctico, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana Vervuert, 2013, 225-296.

inclusión del español dieciochesco en el español clásico, opinión que debería matizarse a la vista de algunas de las contribuciones del presente volumen.

El último trabajo del libro se debe a M.ª Esther Vivancos Mulero y lleva por título «El sufijo -ico / -iquio como caracterizador dialectal del español murciano (siglo XVIII)» [313-332]. En este artículo se presta atención a uno de los principales rasgos del dialecto murciano, la preferencia por el sufijo diminutivo -ico, general en castellano oriental, y la más rara variante -iquio, exclusiva del murciano. Vivancos analiza tres obras de literatura menor (una tonadilla, una zarzuela y unos villancicos) fechadas entre 1769 y 1797. En las tres se presentan tipos literarios caracterizados como murcianos (agricultores, pastores, un vendedor de fruta) que emplean estos dos sufijos -ico e -iquio. Vivancos analiza las frecuencias de uso de todo el paradigma de sufijos diminutivos en estos textos y concluye que -ico / -iquio es el más productivo, seguido de -ito, -illo y -uelo, al tiempo que identifica el empleo -iquio como variante subestándar y propia de las clases menestrales. Señala, además, que -ico / -iquio se aplica en estos textos a los personajes de origen murciano, mientras que los de otras procedencias emplean más -illo o -ito, de lo cual concluye que a finales del XVIII existía una conciencia lingüística clara de la adscripción dialectal de este sufijo a la variedad murciana. Junto a los datos de frecuencia de uso, Vivancos ofrece, de añadidura, un estudio detallado de las bases léxicas que seleccionan -ico / -iquio, mayoritariamente sustantivas y, de preferencia, en plural, a las que el sufijo aporta más un valor expresivo que propiamente diminutivo. Como observaciones menores que cabe hacer a este capítulo, cumple reseñar la errónea referencia de Elena y María como poema épico [316] y la ubicación inexacta de Bretón de los Herreros (1796-1873) como autor dieciochesco [317]; minucias que no empañan el valor de este capítulo, en el que se ofrecen por vez primera datos sobre la antigüedad histórica de -iquio y se traza un detallado estudio de su presencia, junto con -ico, en tres textos de finales del siglo XVIII.

No me cabe duda de que este volumen constituirá un parteaguas, por emplear el mexicanismo con el que Company titula su intervención, en el estudio del siglo XVIII. Esta centuria no puede contemplarse ya como una época de estabilidad lingüística en la que lo único digno de atención son los cambios léxicos y la labor de la Real Academia Española, puesto que como se desprende de los diez estudios del volumen, existen todavía en el XVIII amplias zonas de la gramática que muestran notables diferencias respecto del español contemporáneo¹¹. Por otra parte, los estudios de este libro ponen de relieve la necesidad de analizar los datos del siglo XVIII desde una perspectiva dialectal, necesidad acuciante en el caso del español de América porque es justamente en esta centuria, y no antes, cuando se fraguan y difunden los principales rasgos lingüísticos diferenciadores del español americano. Entre los puntos fuertes de las contribuciones recogidas en este volumen cabe destacar tres: la atención preferente dedicada a la morfosintaxis, parcela desatendida en los estudios sobre el s. XVIII, la ampliación del corpus

La importancia del este libro queda patente a la vista del gran número de citas que recibe en otras dos compilaciones recientes sobre el español del siglo XVIII aparecidas con posterioridad: Guzmán Riverón, Martha / Sáez Rivera, Daniel M. (coords.), Márgenes y centros en el español del siglo XVIII, València, Tirant lo Blanch (en prensa), Sáez Rivera, Daniel M. / Guzmán Riverón, Martha (coord.), Cuadernos Dieciochistas, n.º 13, Número monográfico: "El español del siglo XVIII", 2012, disponible en http://campus.usal.es/~revistas_trabajo/index.php/1576-7914.

FRANÇAIS 557

de estudio tradicional para el español dieciochesco, centrado en la literatura, mediante el recurso a documentos notariales, teatro breve, textos médicos o tratados epistolares y, por último, una decidida vocación filológica en la que late un cuidado constante por el dato, su fiabilidad y su interpretación, gracias a lo cual este volumen se convierte en un rico minero de datos lingüísticos del español dieciochesco.

Javier RODRÍGUEZ MOLINA

Français

Serge LUSIGNAN, Essai d'histoire sociolinguistique. Le français picard au Moyen Âge, Paris, Classiques Garnier (Recherches littéraires médiévales 13), 2012, 335 pages.

Pour les historiens du français, l'auteur du présent ouvrage, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Montréal, est depuis longtemps une référence incontournable. Après la parution de *Parler vulgairement* (1986/21987) et *La langue des rois au Moyen Âge* (2004), Serge Lusignan a publié une troisième monographie portant sur la variation et les représentations du français médiéval¹. La nouveauté et l'originalité de ce livre tiennent au fait qu'il est entièrement consacré à l'une des variétés régionales de la langue médiévale, à savoir au français picard du 13^e au 15^e siècle. En effet, même si les philologues ont toujours reconnu l'importance de cette langue de l'écrit littéraire et documentaire², le picard n'a jamais fait l'objet d'une étude historique à part entière. C'est cette lacune que l'auteur a voulu combler, en proposant une approche sociolinguistique.

Les objectifs du livre sont explicités dans l'«Introduction» [9-13]. D'un côté, l'auteur se donne pour but «d'illustrer comment se modifie l'image du français médiéval lorsqu'on la dessine à partir d'un point d'observation extérieur à Paris» [10], de l'autre, il veut «mettre en valeur la langue comme source de l'histoire culturelle, sociale et politique des sociétés du nord de la France et de la Belgique actuelle» [10]. Il s'agit donc, d'une part, d'éviter l'erreur téléologique qui consiste à croire que dès le 14° siècle la variation régionale de la langue médiévale était un phénomène largement dépassé, une variation marginalisée sous la pression standardisante de la scripta dite 'centrale' qu'uti-

On signalera, en outre, son chapitre dans la *Nouvelle histoire de la langue française* éditée par Jacques Chaurand en 1999, «Langue française et société du XIII^e au XV^e siècle. Une langue en expansion» (pp. 91-143, Paris, Seuil), ainsi qu'une importante synthèse parue en 2011, «Le français médiéval: perspectives historiques sur une langue plurielle», in: *idem* / France Martineau / Yves Charles Morin / Paul Cohen, *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval (Les Voies du français), 5-107.

² Cf. surtout Gossen, Charles Théodore, ²1976 [1970]. *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck (Bibliothèque française et romane. Série A: Manuels et études linguistiques, 19).

lisaient les institutions royales et dont on admet généralement qu'elle reflète le français parisien (soit sous une forme autochtone, soit en tant que mélange d'autres parlers d'oïl, qui se seraient rencontrés dans la ville médiévale)³. Mais, d'autre part, loin de ne servir qu'à réviser les idées reçues sur l'expansion précoce d'un français proto-standard, cette histoire du picard écrit se veut également une contribution à l'histoire régionale. L'auteur souligne d'ailleurs la complémentarité de ces deux objectifs, car, logiquement, valoriser l'autonomie linguistique régionale implique une relativisation de l'image centraliste qu'on se fait traditionnellement du français tardo-médiéval, et *vice versa*. Sur le plan méthodologique, l'étude est basée sur un principe jadis affirmé par l'historien Lucien Febvre (1878-1956): en considérant les usages linguistiques comme vecteurs d'identités, elle se propose d'exploiter la langue comme une source historique au même titre que les autres et de donner ainsi l'exemple «d'une approche des sociétés du passé où s'entrecroisent la linguistique et l'histoire » [12]. L'évolution du français picard au Moyen Âge est donc perçue et décrite comme l'histoire «des structures culturelles, sociales et politiques qui ont favorisé [l']épanouissement et [1]a persistance » de cette *scripta* [9].

Les «Préliminaires à une histoire sociolinguistique» [15-43] servent à «inventorier les paramètres linguistiques utiles au travail de l'historien» [15]; ils tracent le cadre théorique du livre. Concernant la question du statut variationnel qu'on peut attribuer au picard médiéval («langue, dialecte ou patois?» [16]), l'auteur souligne que le domaine d'oïl était alors caractérisé par une «situation de dialectes sans langue» [24], c'est-àdire par une diversité de variétés régionales dont aucune n'avait la suprématie sur les autres. Car bien que les sources confirment que les médiévaux étaient bien conscients des différences diatopiques que présentait le français médiéval, à l'oral comme à l'écrit, et bien que la scripta royale se soit affirmée, peu à peu, dans toutes les régions au cours des 14° et 15° siècles, «rien n'indique qu'il se soit imposé aux lettrés picards une représentation négative de leur idiome durant la même période » [24sq.]. Il apparaît, au contraire, que les différentes traditions régionales d'écriture étaient considérées comme des réalisations égales d'une langue haute, qui s'ornait progressivement des attributs de son modèle, le latin et qui était aussi employée comme langue véhiculaire dans des territoires non francophones [30sqq.]. Ainsi, en analysant ce tableau à l'aide des éléments du concept de diglossie, l'auteur constate «une situation triangulaire où il y avait la langue de prestige par excellence, le latin, une langue dont la valeur ne cessait de s'accroître, le français lettré, et une langue basse, le français parlé par les illettrés» [38]. Certes, le dynamisme inhérent à cette situation de contact et de changement fonctionnel ne permet pas d'y appliquer le concept originel selon Ferguson (1959), qui insistait sur la stabilité de la répartition fonctionnelle entre deux variétés d'une même langue. Il est néanmoins évident que l'écriture du français médiéval se détache notablement des parlers dialectaux sous-jacents, même si elle en conserve des traits différenciateurs. Par conséquent, les scriptae se présentent comme des variétés « standardisée[s] dans la différence » [26].

³ Cf. pour la première conception, selon laquelle la variété de français écrit issue d'Île-de-France représenterait « essentiellement le parler d'une région », p.ex. Brunot, Ferdinand, 1905. Histoire de la langue française des origines à 1900, vol. I: De l'époque latine à la Renaissance, Paris, Colin, 325. Cf. pour la deuxième conception Lodge, R. Anthony, 2004. A Sociolinguistic History of Parisian French, Cambridge, Cambridge University Press. Pour une critique des deux hypothèses cf. Grübl, Klaus, 2013. «La standardisation du français au Moyen Âge: point de vue scriptologique », RLiR 77, 343-383.

FRANÇAIS 559

Réalisée par des professionnels formés sur la rigueur grammaticale du latin, la mise par écrit du vernaculaire s'inspirait, en effet, du modèle de la langue classique. La relative uniformité («le fonds commun» [27]) des *scriptae* qui en résulte traduit d'ailleurs une volonté d'intercompréhension supra-régionale qui est comme constitutive de tout acte d'écriture, mais qui n'exclut tout de même pas des performances orales dialectalisées, adaptées à un public local.

Le chapitre suivant («Le français picard au Moyen Âge: état des lieux» [45-82]) commence par un exposé stimulant sur les «origines du français écrit» [45-53]. L'auteur y met en relief le rôle de précurseur de l'anglo-normand («la première forme du français lettré à se développer » [53]), en soulignant l'influence qu'a sans doute exercée le monde germanique sur l'émergence d'une culture écrite en français, celle-ci étant postérieure de plusieurs siècles à l'éclosion de la littérature en ancien anglais et en ancien haut-allemand («Il n'existe pas à proprement parler de véritable culture lettrée romane avant les années 1100 [...] » [51])4. Ensuite sont discutées «La nature du français picard médiéval» [54-59] et «L'origine du français picard» [59-64]. En somme, les études scriptologiques et scriptométriques dont on dispose confirment «qu'il existe une forme passablement singularisée du français médiéval picard, mais qui partage plusieurs traits avec des scriptae voisines » [58]. Or, le fait que les traits spécifiques, qui se limitent généralement au niveau grapho-phonétique, « ne marquent que très superficiellement » [ib.] le picard écrit est en parfait accord avec la notion même de scripta. S'il est par ailleurs évident que ces traits n'ont jamais constitué une entrave à la communication supra-régionale, la relative faiblesse du marquage diatopique à l'écrit ne porte en rien préjudice à la force identitaire des conventions régionales d'écriture, c'est-à-dire à la «représentation que s'en font ses utilisateurs» [59]. Au niveau de la langue parlée, l'individualisation du domaine picard s'amorce probablement dès l'époque romaine, suite à une latinisation relativement forte de la partie nord-orientale du domaine d'oïl, soit de l'ancienne Belgique, où s'est formée, en conséquence, une aire linguistiquement plus conservatrice que dans le Centre, entre la Loire et la Seine (cf., p.ex., la non palatalisation de [k] latin devant [a] en picard et en normand). Cette divergence a sans doute été accentuée par des différences au niveau du substrat (dans La Guerre des Gaules, César distingue clairement entre Belgae et Celtae [62]) et du superstrat franc, dont l'impact a été plus prégnant dans le Nord. D'ailleurs, la limite du domaine picard vers le champenois correspond de manière frappante à la frontière qui séparait les royaumes mérovingiens, et qui marquait probablement «une coupure culturelle importante» [63] entre une Neustrie solidement romane et une Austrasie ouverte à l'espace germanique. Dans la dernière partie du chapitre [65-81], l'importance du français picard au Moyen Âge est illustrée par un survol des auteurs et des textes qui utilisaient cette langue dans la littérature ou dans l'écrit documentaire. D'emblée, il ne fait aucun doute que l'essor de la scripta s'explique par les conditions sociales exceptionnelles de la Picardie médiévale, qui était une région très fortement peuplée et urbanisée. Abritant une bourgeoisie « bien acculturée à l'écrit » [66], les villes du Nord entretenaient entre elles des contacts politiques et économiques intenses, ce qui, en plus de l'action de quelques mécènes féodaux, «ne [pouvait] que favoriser le

⁴ Ce retard s'explique par l'écart entre les langues germaniques et le latin qui a favorisé l'élaboration précoce d'une tradition écrite en vernaculaire. Dans les pays romanophones, par contre, le latin a pu servir encore assez longtemps de variété haute suffisamment proche des parlers vernaculaires, certes avec des décalages temporels considérables entre les différents domaines de la Romania.

développement d'une forme commune d'écriture en langue vernaculaire » [ibid.]. En fait, les sources littéraires et diplomatiques témoignent du grand prestige dont jouissait le français picard notamment aux 13e et 14e siècles. Outre les auteurs qui écrivaient dans cette variété en milieu urbain (Jean Bodel, Adam de la Halle, Jean Bretel) ou seigneurial (Conon de Béthune, Robert de Clari, Jean de Thuin, Wauchier de Denain, Jean Froissart), il faut tenir compte des très nombreux manuscrits en picard qui transmettent des œuvres d'une autre origine régionale et dont le rayonnement a dépassé largement le cadre géographique du domaine dialectal picard. Il apparaît, par exemple, que certaines œuvres de la littérature en moyen-néerlandais qui s'inspirent de modèles français (Floire et Blanchefleur, Perceval, Renart) ont été composées sur la base d'une version en picard [73sq.]. Sous Édouard III, Froissart a travaillé à la cour d'Angleterre, où ses compositions en français picard étaient, à ce qu'il semble, très appréciées [72sq.]. En tant que langue documentaire également, la scripta picarde était en usage hors de son aire propre, qui s'étend du Beauvaisis jusqu'à la frontière du domaine néerlandophone. En effet, les administrations seigneuriales de Flandre et du Brabant l'empruntaient comme langue seconde d'écriture en pays néerlandais, et même le français écrit dans les royaumes chrétiens d'Orient se caractérise par «une forte composante picarde» [81].

Dans le chapitre intitulé «Le français picard et l'université de Paris» [83-144], l'auteur traite la question de l'origine du terme picard, tout en explorant la conscience que les gens du Nord pouvaient avoir au Moyen Âge de leur singularité linguistique. Car si le mot picard n'était pas courant alors en tant que glottonyme, il est manifeste que les lettrés picards s'étaient construit «une représentation positive de leur français qu'ils investissaient d'une forte valeur identitaire » [83]. L'attitude positive des médiévaux à l'égard de leur propre forme régionale du français ressort déjà clairement des plus anciens témoignages (par exemple des fameux vers de Conon de Béthune où celui-ci reproche aux membres de la cour royale de manquer de courtoisie en critiquant son accent du Nord, alors qu'il ne montre «aucun complexe de sa part à l'égard de sa langue» [85]). Cette attitude est confirmée notamment par la stabilité et la longue résistance de la scripta picarde à la diffusion du français proto-standard; elle apparaît, par ailleurs, «en complète harmonie avec une France morcelée par la féodalité, sur laquelle la souveraineté royale ne s'affirmait pas encore » [87]. Néanmoins, concernant la dénomination des langues, les lettrés picards se sont longtemps contentés de désigner leur idiome par le terme générique de roman 'vernaculaire issu du latin', qui a fini au 14e siècle par former «un couple dichotomique avec 'françois' » [23], ce dernier étant devenu le terme spécifique pour nommer la variété du Centre. En revanche, ce n'est qu'à partir du 13e siècle qu'apparaît peu à peu le mot picard comme toponyme ou comme ethnonyme [92sqq.]. Son origine est généralement rattachée à pique, mot emprunté au moyen néerlandais et désignant une arme qu'utilisaient sans doute les peuples du Nord. Pourvu du suffixe péjoratif -ard, l'ethnonyme semble avoir exprimé au départ une représentation négative entretenue par des étrangers [94sq.]. Tout porte à croire, en effet, que picard et Picardie ont surgi en dehors de l'aire linguistique picarde, à savoir en milieu universitaire parisien. Les premières attestations se trouvent dans des sources datant des années 1220/1230, soit de l'époque où «les écoles de Paris s'instituaient progressivement en corporation» [98]

Malgré les progrès de la standardisation supra-régionale, le 15° siècle connaît encore des écrivains dont les œuvres «affichent de nombreux traits picards» [70], comme Jean Molinet ou Jean Wauquelin.

et où sont vraisemblablement nées les nationes, structures corporatives constituant «le premier réseau de solidarité » [ibid.] pour les étudiants originaires d'une même région (les compatrioti). La 'nation des Picards' est mentionnée pour la première fois en 1259. Mais ce qui frappe, c'est que parmi les quatre nations qui s'étaient formées (Gallicorum, Picardorum, Normandorum, Anglicorum), celle des Picards est la seule à avoir reçu une appellation inconnue au siècle précédent, d'origine vernaculaire et au sens dépréciatif. Même s'il est impossible de trouver une explication définitive à ce fait, de nombreuses sources confirment que les Picards et leur langue étaient perçus à Paris comme assez excentriques, et que des tensions les opposaient parfois aux autres groupes. Une autre spécificité réside dans le fait que jusqu'à la fondation de l'université de Louvain (1425), la nation des Picards accueillait en grand nombre, sinon majoritairement, des étudiants de langue maternelle néerlandaise, venant de diocèses bilingues (Thérouanne, Tournai, Cambrai, Liège) ou même uniquement néerlandophone (Utrecht). Avec ces territoires germaniques, le ressort de la nation des Picards correspond en gros, mais de manière significative, à l'aire où la scripta picarde était utilisée comme langue première ou seconde d'écriture. Son ressort rappelle également les frontières de l'antique Belgique seconde et de la Neustrie mérovingienne [105-12]. L'auteur prend d'ailleurs soin de justifier son hypothèse d'une identité linguistique qui serait à la base de la nation des Picards [112-22], étant donné que ce rapprochement «heurte de front toutes les certitudes entretenues par des siècles d'histoire qui projettent une image totalement latine » de l'université [112]. Or, il apparaît que l'idée reçue d'un monde scolaire exclusivement latinophone tient plutôt à une idéologie linguistique imposée par les règlements universitaires qui bannissaient sévèrement tout usage du français. En vérité, le milieu universitaire était propice à l'élaboration d'une culture littéraire en vernaculaire à partir des années 1220, comme en témoignent les œuvres de Henri d'Andeli, de Jean le Teinturier d'Arras ou de Rutebeuf. On sait également que la prédication en français, dont l'exercice présupposait de bonnes connaissances en rhétorique, constituait «un enjeu majeur de la formation des théologiens» [115]. Enfin, il est manifeste que le français juridique, qui ne cessait de gagner en importance au sein des administrations publiques à partir du 13^e siècle, s'est développé en étroite symbiose avec son modèle, le latin, ce qui rend d'emblée peu convaincante l'idée d'une exclusion totale du vernaculaire dans le monde universitaire. De plus, les sources sont nombreuses à nous renseigner sur des bourses d'études qui étaient attribuées à des garçons (tant néerlandophones que francophones) par des diocèses, des communautés urbaines ou des confréries locales d'anciens étudiants parisiens. Comme la vie professionnelle future des boursiers exigeait la bonne maîtrise du français comme langue juridique ou de la prédication, il est plausible d'admettre que les études à Paris servaient aussi l'acquisition d'«un certain niveau de culture lettrée en français» [122], même si la formation se faisait avant tout en latin. Enfin, la thèse d'un rapport réel entre la culture écrite en français du Nord et la nation des Picards parisienne est appuyée par la vigueur du réseau des écoles urbaines, qui était particulièrement bien développé dans les villes peuplées du Nord. Dans les petites écoles (scholae sine latino), les rudiments de la lecture et de l'écriture étaient enseignés aux enfants par des maîtres, parmi lesquels ceux qui avaient fréquenté l'université avaient très probablement été membres de la nation des Picards. D'une part, l'étude grammaticale du vernaculaire prédédait l'enseignement de la grammaire latine, réservé pour l'essentiel aux grandes écoles (scholae latini). Mais, d'autre part, elle procurait aussi des connaissances élémentaires de la culture écrite en vernaculaire aux futurs artisans ou commerçants, et parfois même aux jeunes filles. L'auteur conclut que « la double structure scolaire de la nation universitaire

des Picards et des petites écoles urbaines explique de façon satisfaisante la transmission d'une *scripta* picarde relativement stable, durant plus de deux siècles » [142]. C'est donc par le recrutement de maîtres d'école et de clercs issus de la nation des Picards que les villes du Nord ont sans doute assuré le maintien de la culture écrite en français picard, sans qu'aucune force institutionnelle centralisatrice n'ait agi dans ce sens sur ce vaste espace géographique.

Le sujet du chapitre suivant, « La rencontre des français du Nord » [145-85], intéresse au plus haut point les historiens de la langue. Consacré au sujet du contact entre les différentes formes régionales du français écrit, il aborde aussi le problème de la standardisation, ou plus précisément de la supplantation progressive des scriptae régionales par la variété standard naissante, forme du français écrit dont l'assise institutionnelle a souvent été identifiée au réseau supra-régional de l'administration royale à partir des années 1280. À en croire les sources littéraires, la supériorité du français de Paris était généralement reconnue dès la fin du 13^e siècle, donc précisément à partir de l'époque «où la scripta parisienne prit son véritable envol autant dans les manuscrits que dans les écrits administratifs » [149]. Or, il faut bien s'interroger sur l'extension réelle de cette prestigieuse 'langue de Paris', à laquelle les auteurs rendent honneur en la désignant, par exemple, comme recte gallicana [148], ou bien ses locuteurs comme puros Gallicos (Roger Bacon) [147]. Car, tendanciellement, ces jugements linguistiques semblent se référer non pas au langage quotidien des Parisiens, mais à une variété diastratiquement haute, probablement associée à la performance orale de la littérature courtoise. Ce serait donc une erreur que d'identifier simplement cette norme exemplaire à un dialecte autochtone, tel qu'il se serait développé dans la bouche du peuple à partir du latin parlé. En effet, il est aujourd'hui établi que dès le 13° siècle le français écrit de Paris amalgamait les éléments dialectaux les plus divers, dont surtout des traits normands ou picards⁶. De plus, il importe de souligner que la Chancellerie royale est longtemps restée attachée au latin comme principale langue des actes. Ce n'est que sous Charles V (1364-1380) que le français prend définitivement le dessus, de sorte que la Chancellerie devient vraiment «un agent de premier plan de la diffusion du français parisien en pays d'oïl» [150]. Or, parmi les formes du français écrit pratiquées au Moyen Âge dans le royaume de France, la scripta picarde s'avère de loin la plus persistante. Même si la date où les traits picards commencent à s'estomper peu à peu sous l'influence du français central varie considérablement selon les lieux et les types de documents, la scripta des autorités urbaines reste généralement imperméable à la langue du roi jusqu'aux premières décennies du 15e siècle et, dans certains cas, bien au-delà⁷. Au surplus, il semble qu'en pays picard même

Cf. Fondet, Claire, 1995. «Contribution à la question des origines du français: quelques aperçus à partir de la dialectologie de l'Essonne », in: Tamine, Michel (ed.), Parlure Champagne – Ardenne. «Ces mots qui sont nos mots ». Mélanges d'Histoire de la Langue française, de Dialectologie et d'Onomastique offerts au Professeur Jacques Chaurand, Charleville-Mézières, Institut Charles-Bruneau (Les cahiers de l'Institut Charles Bruneau), 189-206; Grübl, Klaus, 2013. «La standardisation du français au Moyen Âge: point de vue scriptologique », RLiR 77, 343-383; Videsott, Paul, 2013. «Les débuts du français à la Chancellerie royale: analyse scriptologique des chartes de Philippe III (1270-1285)», RLiR 77, 3-49.

Pour le cas de Beauvais, où les traits picards disparaissent presque complètement pendant le dernier quart du 14^e siècle, cf. Grübl, Klaus, 2014. Varietätenkontakt und Standardisierung im mittelalterlichen Französisch. Theorie, Forschungsgeschichte

les actes délivrés par des baillis ou prévôts royaux ont le plus souvent été rédigés en français picard jusque vers la fin du 14^e siècle, constat étonnant car susceptible de relativiser le rôle de «propagateurs de la langue du roi» [161] qu'on a tendance à attribuer à ces officiers de la juridiction royale8. Il est également connu que les clercs du Nord «n'hésitaient pas à ajouter des traits picards aux actes royaux qu'ils transcrivaient à l'occasion» [156], tandis qu'à la Chancellerie parisienne, les clercs s'efforçaient en général de reproduire fidèlement la graphie des originaux qu'ils recopiaient pour les insérer dans une charte royale. Toutes ces observations mettent en évidence «le haut degré de réflexion qui accompagnait la maîtrise du français écrit » [183]. À n'en pas douter, les clercs étaient bien conscients de la spécificité des scriptae, qu'ils considéraient toutes comme des variétés hautes de la langue. En situation de contact, ils en distinguaient les règles orthographiques, de manière à les emprunter en fonction des enjeux politiques ou culturels d'une situation communicationnelle donnée, même en dehors des aires dialectales respectives. La valeur identitaire de l'écriture se manifeste également dans la rencontre de la scripta picarde et de l'anglo-français, situation de contact dont l'auteur donne plusieurs exemples significatifs [167-82]. En somme, tout concourt à démontrer « que la première richesse du français médiéval fut d'avoir été une langue plurielle dans ses formes hautes et respectées » [184]. Dans cette perspective, la notion de «personnalité de la langue » [ibid.] suggérée par l'auteur pour valoriser la fonction identitaire que les médiévaux associaient aux scriptae apparaît tout à fait justifiée, notamment en ce qu'elle s'oppose à l'idée naïve de la variation 'diatopique' du français médiéval écrit comme un effet pour ainsi dire automatique, de nature purement géolinguistique.

Le chapitre intitulé «Le picard en contact avec le moyen néerlandais» [187-233] est consacré à l'usage du français picard comme «langue de la régulation sociale» [231] en pays néerlandophones. Aux 13° et 14° siècles, des autorités princières, épiscopales et urbaines ont emprunté le picard à titre de langue seconde d'écriture en Flandre et, dans une moindre mesure, dans le Brabant. Il en résulte une situation complexe de contact avec le latin et le moyen néerlandais. Même si cette dernière langue doit une quantité considérable d'emprunts au français, ce qui apparente son histoire à celle du moyen anglais, ses rapports avec le picard étaient souvent conflictuels en territoire flamand. Pourvu d'un grand prestige, le picard était en effet apprécié par les élites, tandis que les gens de métier lui préféraient en général la langue maternelle. Par conséquent, le choix de la langue d'écriture est souvent révélateur des tensions politiques et sociales de l'époque. De même, la mixité linguistique semble parfois avoir posé problème dans les quatre diocèses bilingues (v. supra), dont chacune des villes épiscopales se trouvait en pays francophone. Cette situation a toutefois perduré jusqu'à la réorganisation complète du découpage des diocèses en 1559 par le pape Paul IV, qui invoquait explicitement les motifs linguistiques de la réforme territoriale. Concernant la qualité du français écrit par

und Untersuchung eines Urkundenkorpus aus Beauvais (1241-1455), Tubingue, Narr (Romanica Monacensia, 83), 197-351.

⁸ Cf., p.ex., Monfrin, Jacques, 1972 [1968]. «Le mode de tradition des actes écrits et les études de dialectologie», in: Straka, Georges (ed.), Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui. Domaine d'oïl et domaine franco-provençal. Colloque organisé par le Centre de Philologie et de Littérature romanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg du 22 au 25 mai 1967. Actes publiés avec le concours de la Société de Linguistique romane, Paris, Klincksieck (Actes et colloques, 9), 25-58, ici 53sq.

des clercs néerlandophones, il apparaît que ceux-ci maîtrisaient très bien la *scripta*, ce qui soutient la conclusion « que le français médiéval écrit était acquis de façon réfléchie et qu'il devait faire l'objet d'un apprentissage scolaire ou apparenté à celui de l'école » [232]. Les seules déficiences qu'on observe fréquemment concernent le vocabulaire technique néerlandais, que les scribes ne savaient apparemment pas traduire. Or, ils se montraient « habiles à glisser les mots de leur vernaculaire dans le cadre morphologique de la langue française » [*ib.*], par exemple en y ajoutant un -s flexionnel ou un article d'un genre différent de celui qu'ils ont dans la langue de départ.

Dans le dernier chapitre de son étude, l'auteur revient sur un aspect crucial de l'histoire du picard écrit, à savoir sur son enracinement dans la culture urbaine. En effet, les villes du Nord ont assuré la floraison et le rayonnement du français picard pendant plus de trois siècles. L'origine de ce long attachement commun remonte à la fin du 12° siècle, alors que la littérature en vernaculaire prenait son essor. Par l'intermédiaire de la prédication et du théâtre religieux, «la parole vernaculaire constituait le premier vecteur de diffusion des valeurs chrétiennes» dans la société médiévale [239]. Or, dans le Nord, et notamment à Arras, on assiste au 13e siècle à l'éclosion singulière d'une nouvelle littérature 'bourgeoise', dont les thèmes reflètent les réalités et les valeurs de la civilisation urbaine, et qui tranche sous cet aspect avec les genres centrés sur le monde féodal que sont la chanson de geste et le roman courtois [236]. Les puys de réthorique, académies locales qui regroupaient des bourgeois s'essayant à l'écriture, constituaient l'institution centrale de l'activité littéraire dans les villes à partir du 13^e siècle. Par l'organisation de concours interurbains, ces sociétés poétiques ont sans doute contribué à la stabilisation supra-locale d'une scripta commune [251]. Enfin, la Carité de Notre-Dame des Ardents, confrérie arrageoise de jongleurs jouant un rôle de premier plan dans la vie urbaine, a consacré, de par son mythe fondateur, le métier de jongleur et l'expression littéraire en vernaculaire dès la seconde moitié du 12° siècle [251-57]. Mais, bien sûr, l'écrit documentaire occupe une place tout aussi importante dans l'histoire du français picard. Les milliers de chirographes échevinaux conservés dans les Archives en sont la preuve patente. Le fait que les villes picardes sont restées si longtemps attachées à ce type d'acte inusité ailleurs en domaine d'oïl est révélateur de leur spécificité culturelle et de la relative autonomie politique qui leur était chère. On sait également que les communautés se consultaient mutuellement dans leurs affaires juridiques, ce qui a multiplié les contacts. Du côté économique, «un même profil [...] défini par la production et le commerce des textiles» [272] a amené très tôt les villes à s'organiser en hanses, ce qui leur a permis d'agir en commun sur la scène du commerce européen. En somme, avec le réseau des écoles urbaines, les intenses échanges littéraires, administratifs et économiques entre les villes du Nord expliquent de manière satisfaisante l'essor et la longévité d'une scripta supra-locale relativement homogène. Cependant, cette unité à la fois culturelle, sociale et politique s'est effritée vers la fin du 15^e siècle, suite à l'appesantissement sur les villes du pouvoir des derniers ducs de Bourgogne et des rois de France à partir de Louis XI. Sous la pression du français parisien, dont le prestige ne cessait de s'accroître, le picard a fini par être évincé de l'écrit au seuil de l'époque moderne.

Au cours de ce compte rendu, le lecteur aura compris que l'Essai d'histoire sociolinguistique de Serge Lusignan est un ouvrage impressionnant⁹. En associant l'histoire

En plus des chapitres que l'on vient de résumer, le livre comporte une riche bibliographie [287-323] subdivisée en trois sections («Sources textuelles éditées»,

et la linguistique, l'auteur a réussi à illustrer à la fois l'importance du français picard et les conditions historiques qui ont favorisé son rayonnement. En réalité, il est impossible de rendre compte en quelques pages de l'admirable érudition qui fait toute la richesse de ce livre. On ne peut que recommander vivement sa lecture à tous ceux qui s'intéressent au français médiéval, en espérant qu'elle inspirera de nombreuses études sur le français picard ou sur les autres formes régionales du français écrit au Moyen Âge. Dans une approche sociolinguistique, ces travaux auront à s'interroger sur les conditions culturelles, politiques et institutionnelles qui sont à l'origine de l'essor et du déclin d'une scripta dans une localité donnée. Désormais, l'ouvrage magistral de Serge Lusignan servira de référence indispensable à la réalisation de ce genre de recherches particulièrement exigeantes.

Klaus GRÜBL

Richard INGHAM, *The Transmission of Anglo-Norman. Language history and language acquisition*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2012, xI + 178 pages.

L'ouvrage dont il est ici question s'inscrit dans une démarche globale de réhabilitation de l'anglonormand, variété de français utilisée en Grande-Bretagne au Moyen Âge et longtemps considérée dans le milieu scientifique comme langue mal maîtrisée. En effet, et comme le précise Richard Ingham, si dans les premières études consacrées à l'anglonormand il est fait état d'un bilinguisme très étendu, avec un français langue vernaculaire largement utilisé jusqu'à une période avancée du Moyen Âge, les études plus récentes tendent à décrire une situation où seule une petite élite aristocratique a pu maintenir ce français vivant et où cette variété linguistique devient une langue apprise uniquement par voie scolaire à partir des XIIIe et XIVe siècles. L'auteur se positionne dans ce débat en soulignant que les témoignages d'un enseignement formel et à grande échelle (d'après le nombre de manuels scolaires) n'apparaissent qu'à partir du XVe siècle, et que l'hypothèse d'une variété mourante depuis les XIIIe et XIVe siècles s'accorde mal avec l'utilisation massive qui en est faite à cette période, notamment dans les contextes administratif et juridique. Ainsi, pour l'auteur, la thèse de la transmission du français

[«]Sources d'archives éditées», «Travaux cités»), un «Index des noms d'auteurs et des œuvres anonymes» [325sq.], un «Index des noms de lieux» [327-31], une «Table des matières» [333-35], ainsi que deux cartes en annexe [285sq.]. – Les quelques erreurs qu'on a pu relever sur 275 pages de texte sont les suivantes: [23]: ce denier > ce dernier; [24 n. 1]: point final à ajouter; [63 n. 1]: chrérienne > chrétienne; [66, à la fin du premier paragraphe]: point final à ajouter; [89]: deuxième virgule à supprimer dans Langue de la prédication, le roman, était ...; [98 n. 4]: espace à ajouter; [122]: virgule à supprimer après ... tout aussi avantageux pour les étudiants néerlandophones; [223]: Philippe de Hardi > Philippe le Hardi; [246] et [266]: recourrait > recourait; [251]: virgule à ajouter après ... très tôt dans l'histoire du français écrit; [259]: terre l'Empire > terre d'Empire.

par un enseignement formel étendu avant le XVe siècle demande d'être révisée. La question de la vitalité du français en Angleterre au Moyen Âge et celle du mode d'acquisition de cette variété sont donc au centre de cette étude qui constitue une contribution majeure au débat sus-mentionné.

L'anglonormand, de par sa nature et son contexte de transmission, fournit un laboratoire idéal pour traiter la question plus générale de l'acquisition des langues. Pour l'auteur «it allows us, in brief, to observe what happens when the ordinary environment for language acquisition is absent » [IX]. Richard Ingham propose donc une réinterprétation des données disponibles à partir des résultats obtenus dans le cadre des recherches actuelles concernant l'apprentissage linguistique langue maternelle (L1) ou langue seconde (L2). Pour ce faire, il concentre son étude sur la transmission de certaines particularités linguistiques, principalement dans les domaines où le français médiéval diverge de l'anglais à la même époque.

Son choix de phénomènes à étudier s'opère tout d'abord parmi ceux réputés poser des difficultés aux apprenants d'une langue L2; c'est le cas par exemple du marquage du genre (ch. 7) pour des locuteurs anglais, lesquels ne connaissent pas cette distinction. Sont sélectionnées aussi des constructions à la fois largement étudiées par les recherches concernant l'aquisition des langues et bien documentées en diachronie, comme par exemple la construction à verbe second (ch. 8). Méthodologiquement, et ce de manière générale, l'auteur insiste sur l'importance de l'aspect quantitatif des résultats et sur la nécessité d'avoir recours à des textes de genre similaire dans les trois domaines - français continental, français insulaire et anglais –, qu'il s'agisse de textes littéraires ou utilitaires, de prose ou de vers, d'écrits contenant de l'oralité, etc. Cette précaution, qui n'est malheureusement pas suffisamment répandue dans les études de corpus, est à saluer; en effet, les textes disponibles (ou mis à disposition par la communauté scientifique) présentent encore de grandes disparités dans leur distribution. La question des sources et de la pertinence des données est donc, dans cet ouvrage, omniprésente et maniée avec précision, qu'il s'agisse du genre des textes étudiés ou du poids à donner à chacun d'entre eux selon les traits linguistiques sélectionnés pour l'étude. De fait, pour la récolte des données à analyser, l'auteur a recours à plusieurs corpus numérisés, dont l'ampleur et la diversité garantissent des résultats probants même si, comme il le précise très justement, le corpus historique ne peut être considéré comme «a systematic record of usage» [50]. Chaque genre de texte est donc utilisé avec prudence et évalué en fonction de sa représentativité. Nous soulignerons à ce propos sa bonne approche critique des Yearbooks - recensions de cas tenus et plaidés en français à la Haute Cour de justice anglaise et contenant des dialogues - comme source fournissant des reflets de l'oral dans le chapitre traitant des particules si, mes, ainz (ch. 10).

L'auteur fait preuve d'une prudence comparable à chaque étape de son analyse et de son raisonnement. Par exemple, la variation interne à chacune des langues (tant diachronique que diatopique) est prise en compte afin d'assurer la cohérence des données comparées. C'est ainsi que, dans le chapitre qui porte sur la syntaxe des quantificateurs (ch. 6) et celui concernant l'ordre des adjectifs attributifs et du nom (ch. 9), Richard Ingham examine l'évolution du système concerné tant en français qu'en anglais et établit, pour le second chapitre mentionné, la distinction entre les différentes variétés continentales de l'ancien français. Cette précaution méthodologique lui permet d'éviter tout raisonnement circulaire – danger principal des analyses où les inconnues sont trop nombreuses –, et de mettre au jour une influence inverse à celle recherchée, puisqu'il appa-

raît qu'une partie des caractéristiques du moyen anglais viennent de l'anglonormand. De façon générale, les présupposés des recherches antérieures sur lesquelles sont appuyées les analyses pratiquées par l'auteur sont remis en question et discutés, comme c'est par exemple le cas de la fiabilité des rimes et de la notion de 'licence poétique' lorsqu'il s'agit de traiter de la neutralisation de certaines oppositions phonologiques observées en anglonormand (ch. 5). Tout ces éléments font de cet ouvrage un modèle de méthode.

En ce qui concerne les résultats obtenus par l'auteur, ceux-ci révèlent une disparité entre les phénomènes phonétiques et les phénomènes morphosyntaxiques et syntaxiques:

They may be conveniently summarised here by saying that, in each respect examined, the syntactic properties of insular French were resiliently transmitted – accross a period of about 300 years, from the Conquest to the Black Death – but that some phonological properties, and morphological ones that depended on them, were not [159].

Cette divergence fait écho à celle observée dans certaines recherches touchant l'acquisition d'une langue seconde, qui prennent en compte le facteur de l'âge – dont l'importance de l'influence fait débat dans cette discipline – et posent l'hypothèse de l'existence d'une période critique pour que le niveau de compétence de l'apprenant soit optimal. Plusieurs chercheurs, dont les thèses sont présentées par l'auteur, arrivent en effet à la conclusion que la période critique pour l'acquisition d'une compétence native de la phonologie est plus restreinte que celle qui concerne la morphosyntaxe, laquelle peut parfaitement être acquise à un âge plus avancé. La confrontation de ces résultats avec ceux obtenus par Richard Ingham à partir du corpus analysé conduit ce dernier à envisager, pour les XIIIe et XIVe siècles, une acquisition du français par immersion, entre 5 et 7 ans, dans le contexte de l'école élémentaire:

We suggest that in order to cope with French as a vehicle language for the teaching of Latin at grammar school, children were initiated into the everyday use of French as their first school [33].

Cette situation aurait pris fin vers le milieu du XIVe siècle, période marquée par la peste noire qui ébranle de manière importante les structures scolaires, notamment celles qui se développent en marge des monastères, des cathédrales et des églises. Ceuxci étaient en effet non seulement des centres important de population mais aussi le lieu de résidence de la classe religieuse, appelée au chevet des malades et donc fortement touchée.

Cette hypothèse, qui présente les qualités d'être appuyée sur des résultats obtenus par une démarche solide et nourrie par des données issues de recherches concernant l'acquisition des langues en situation actuelle, permet de repenser en profondeur la situation linguistique de l'Angleterre au Moyen Âge. Elle s'accorde avec plusieurs témoignages concernant l'enseignement du latin par l'intermédiaire du français à cette époque et permet d'envisager de façon plus claire les rapports entretenus entre ces deux langues, du moins en tant que medium de l'écrit: la prudence reste en effet de mise en ce qui concerne la possibilité d'avoir accès, par le biais de l'analyse de la production de scripteurs, à la compétence parlée des locuteurs.

L'ouvrage de Richard Ingham apporte ainsi aux études concernant l'anglonormand à la fois une perspective nouvelle et des analyses linguistiques précises et nourries, tout en offrant des réflexions méthodologiques essentielles concernant l'utilisation d'un corpus historique.

Christel NISSILLE

Anders BENGTSSON, L'essor de la proposition participiale en moyen français, Peter Lang, 2014, 155 pages.

Le titre choisi par A. Bengtsson (désormais AB) réclame un rappel préalable qui permet de mieux apprécier l'intérêt et la portée de l'ouvrage. Dépourvue de mot subordonnant, la proposition participiale (désormais PP) possède un verbe au participe présent ou au participe passé. Il s'agit pour l'auteur de décrire l'apparition de la construction, au sein de la variété historique utilisée à la fin du Moyen Âge et pendant la Renaissance, à une époque où la langue française devient progressivement la langue officielle, au détriment du latin et des parlers locaux. AB situe donc son analyse à une époque charnière et stratégique pour l'observation de l'évolution de la langue. On saisit mieux l'ambition de l'auteur qui entend entreprendre « un survol de la traduction de l'ablatif absolu latin dans quelques traductions du XIVe et XVe siècles d'une part » et « dans quelques textes écrits directement en français d'autre part » [141].

La PP, dénomination empruntée à la *Grammaire méthodique du français* (1994), est définie comme une unité «composée d'un participe accompagné de son sujet» [9], plus volontiers employée dans les langues romanes. Répondant à un principe d'économie et de commodité, elle est présentée comme un objet d'étude intéressant à plus d'un titre. Moyen privilégié pour traduire l'ablatif absolu latin, cette «construction emblématique de la langue française» [*ib*.] prend le rôle de «connecteurs», d'«embrayeurs syntaxiques», ou encore de «pivot dans l'expression de la pensée» [10], en vertu de son apparition récurrente en tête de phrase.

Dans la deuxième partie de l'introduction, AB s'attache à présenter trois facteurs qui ont favorisé l'émergence progressive de la construction, au début du XIVe siècle. Le premier concerne la multiplication, sous le règne de Charles V, des traductions qui permettent le développement d'une littérature scientifique, technique et philosophique. Dans un deuxième temps, l'auteur mentionne le phénomène de relatinisation qui consiste à imiter le latin à une époque où le français tend à s'imposer comme la langue première. Il est enfin question de l'apparition de l'emploi du participe présent et du gérondif dans la prose du moyen français et du XVIe siècle.

Deux types de corpus sont donc retenus: (i) des textes traduits du latin au français aux XIV^e et XV^e siècles, à savoir trois traductions de *l'Epitoma rei militaris* de Végèce, composé entre 383 et 450, et (ii) quatre «textes narratifs» [26], autrement dit des œuvres écrites directement en français.

Le chapitre deux [26-62] est dans un premier temps l'occasion de constater la grande diversité des traductions de l'ablatif absolu dans les versions de Jean de Meun (1284), de Jean de Vignay (dans le premier quart du XIV^e siècle) et d'un auteur anonyme (autour

de 1380). C'est ainsi que celle de JdM, la plus ancienne, n'utilise qu'une seule PP (Menant le connin qui répond à dulco cuniculo (Livre II)). La version de JdV apparaît la plus fidèle à la source latine, ce qui autorise Cl. Buridant¹ à ranger le traducteur parmi les «rigoristes» qui n'hésitent pas à se plier «à un mot à mot plus ou moins étroit» [61]. Pareillement, JdV privilégie la PP (cent seize occurrences) qui prend souvent une valeur anaphorique et sert même de transition entre les différents chapitres. La récurrence de cette construction fait de cette version la traduction la plus remarquable des trois. La traduction anonyme, qui compte quant à elle vingt-quatre PP (essentiellement dans le troisième livre), est présentée comme la version la plus variée et la plus libre.

Mais les différences constatées précédemment ne sauraient pour autant occulter les similitudes entre les trois traductions. L'auteur remarque par exemple à la suite de Chr. Knowles² des ressemblances frappantes entre la version de JdV et celle de JdM, notamment dans les livres II et VI. Pareillement, l'examen de la version anonyme démontre que l'auteur a vraisemblablement consulté les ouvrages de ses deux prédécesseurs.

AB profite de son exposé pour s'interroger, à la suite de L. Brun³, sur l'identité réelle de l'auteur de la version de *La Chose de la chevalerie* attribuée à JdV. L'examen du traitement des PP dans le *Miroir Historial* de ce même traducteur, objet du chapitre trois [63-75], permet d'établir une comparaison intéressante des deux œuvres, dans la mesure où ces constructions «constituent [...] un terrain idéal pour caractériser le style personnel d'un traducteur » [62].

Le Speculum historiale de Vincent de Beauvais, traduit sous le nom de Miroir historial par JdV, probablement entre 1315 et 1332 (selon la datation de L. Brun), appartient en effet, comme la Chose de la chevalerie, à la prose historique. Il s'agit pour AB de vérifier si les stratégies de traduction de l'ablatif absolu sont les mêmes. Pour ce faire, l'auteur procède à l'étude approfondie de deux chapitres du livre V. Il relève un nombre élevé de PP (quatre-vingt-quatorze occurrences). Les ablatifs absolus étaient principalement traduits par des subordonnées temporelles dans la Chose de la chevalerie, attribuée à JdV. À moins d'un changement radical de style, ce même auteur ne saurait être le traducteur du Miroir historial. Cependant, AB propose un argument qui sert la thèse contraire. Il remarque en effet dans cette œuvre la présence répétée d'une construction rare au XIV^c, déjà attestée dans la Chose de la chevalerie. Il s'agit du remplacement du substantif par un pronom tonique au sein de la PP, tour interprété comme une imitation du style de la chancellerie [73]. Si on admet que JdV en est l'inventeur, faut-il le considérer comme un «précurseur dans ce domaine et un modèle pour les traducteurs postérieurs?» [ib.] Quoiqu'il en soit, ces différentes remarques incitent à formuler une troisième hypothèse

Buridant, Claude, 1980. «Jean de Meun et Jean de Vignay, traducteurs de *l'Epitoma rei militaris* de Végèce. Contribution à l'histoire de la traduction au Moyen Âge», in: Études de langue et de littérature françaises offertes à André Lanly 21/1, Nancy, Université Nancy II, 1980, 51-69, ici p. 56.

Knowles, Christine, 1956. «A 14th century imitator of Jean de Meung: Jean de Vignay's translation of the De re militari of Vegetius», Studies in Philology 53, 452-458, ici p. 454.

Brun, Laurent, 2010. Le Miroir historial de Jean de Vignay. Édition critique du livre I (Prologue) et du livre V (Histoire d'Alexandre le Grand), Stockholms Universitet, ici p. 34.

aussi crédible: peut-être la *Chose de la chevalerie* est-elle l'œuvre d'un traducteur travaillant en collaboration avec Vignay. Pour se positionner plus clairement, AB envisage l'étude des PP dans une autre traduction de JdV, les *Merveilles de la Terre d'Outremer*.

Dans le chapitre quatre [77-82], l'auteur se fixe donc deux objectifs. Premièrement, il entend comparer le travail de traduction dans la *Chose de la Chevalerie* et dans le *Miroir historial*. Deuxièmement, il envisage d'évaluer l'évolution du style de JdV, à travers l'examen des *Merveilles de la Terre d'Outremer* (désormais *MTO*), traduction de l'œuvre latine d'Odoric de Perdenone, rédigée (selon Trotter, 1990, XVII)⁴ entre 1331 et 1335, soit dix ans après la *Chose de la chevalerie*.

Les *MTO*, qui comprennent environ vingt-trois mille mots, ne contiennent que neuf PP, sans doute à cause de la simplicité du style adopté dans la source latine. Cet ouvrage se distingue des autres traductions de JdV par une prise de liberté vis-à-vis du texte source: certaines PP ne correspondent pas à des ablatifs absolus. Il s'agit de créations, comme l'occurrence *departant moi*, qui apparaît cinq fois.

L'évocation de la particularité des *MTO* et du décalage vis-à-vis des deux œuvres précédemment étudiées relance la discussion sur l'identité de l'auteur de la *Chose de la chevalerie*. S'il s'agit bien de JdV, faut-il considérer cette œuvre très proche de la source latine comme un cas particulier dans sa bibliographie? De même, la traduction littérale dont elle témoigne est-elle à mettre au compte d'un manque d'expérience de l'auteur?

AB poursuit son examen de la prose historique avec l'étude du *Miroir historial* de Jean de Noyal [83-97], qui se présente comme une compilation d'autres œuvres. Seuls les cent quatre-vingt-dix premiers chapitres (soit environ vingt-neuf mille mots), tirés de la partie de Guillaume de Nangis sont examinés. Les ablatifs absolus sont majoritairement traduits par des propositions principales (quarante-cinq occurrences). Au troisième rang, les PP, le plus souvent en tête de phrase, sont au nombre de vingt-neuf. AB consacre une remarque à la relative dite «de transition» [85], selon la dénomination de U. Jokinen⁵, et plus particulièrement à la construction *lequel* + nom + participe passé, fréquente dans les traductions de l'époque. Cette «construction détachée qui se trouve à la frontière entre deux propositions» [86] est perçue comme un indice de latinisation ou de relatinisation du français. Par ailleurs, tout comme JdV, il arrive à JdN de créer des PP.

Le chapitre six [99-113] est consacré à l'analyse de la bibliographie de Jean Miélot, ecclésiastique spécialisé dans les œuvres hagiographiques, copiste et traducteur au service de Philippe le Bon puis de Louis de Luxembourg. Trois œuvres sont retenues: le Miroir de l'humaine salvation, les Miracles de Notre-Dame et la Vie de Saint Josse. La première et la dernière datent probablement de la même période (1448-1449). Cette proximité étonnante autorise à mettre en doute l'attribution de la Vie de Saint Josse, d'autant plus que les procédés de traduction sont très différents dans les deux œuvres.

Le Miroir de l'humaine salvation, traduction de quarante-trois mille mots du Speculum umanae salvationis, compte neuf PP détachées. La seule particularité de l'œuvre est l'emploi de la forme verbale moyennant.

⁴ Trotter, David (ed.), 1990. Jean Vignay, *Les Merveilles de la Terre d'Outremer*, Exeter, University of Exeter.

Jokinen, Ulla, 1978. Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, ici p. 22.

La seconde traduction de J. Miélot offre un décalage saisissant, tant elle s'éloigne de la source consultée par AB, à savoir la version amplifiée d'Isembard dont il reste seulement trois manuscrits tardifs. Les PP (cinq occurrences) occupent le troisième rang des traductions de l'ablatif, derrière les syntagmes prépositionnels et les temporelles. On retiendra plus particulièrement de l'œuvre deux cas rares d'occurrences d'ablatifs transformées en participes adjoints. Deuxièmement, la création de dix-huit PP supplémentaires correspondant à d'autres constructions que l'ablatif et le remplacement du substantif par un pronom personnel tonique au sein de la PP méritent d'être soulignés.

L'étude des textes narratifs (rédigés entre le XIVe et le XVIe siècles) [115-134] suppose au préalable la prise en considération de trois facteurs.

Premièrement, selon J. Rychner⁶, les PP ne sont pas attestées avant *Fouke Fitz Warin* (première moitié du XIV^e siècle). Deuxièmement, au sein des œuvres, la fréquence des PP dépend du genre textuel (elles sont davantage présentes dans la prose historique, les contes et les romans) et de «la culture plus ou moins latinisante que les auteurs ont reçue» (AB [116]). Enfin, la coréférence entre le sujet de la PP et celui de la principale est présentée comme une différence majeure par rapport aux textes traduits.

Le premier livre de *La Cité des dames* de Christine de Pizan (1405), qui compte environ quarante-trois mille mots, contient dix-sept PP, toutes placées en début de phrase. Parmi elles, cinq sont des éléments de cohésion textuelle.

La Belle Maguelonne (1438), deuxième texte étudié, comprend vingt PP généralement en position initiale.

Au sein du livre I des *Mémoires* de Philippe de Commynes, au-delà des trente-deux occurrences de pp relevées, un certain nombre de phénomènes particuliers sont examinés. Dans un premier temps, l'auteur évoque quatre occurrences de pronoms toniques au sein des pp. Il s'agit là d'une construction devenue fréquente au XV^e siècle. Par ailleurs, comme dans les *MTO*, certaines pp se succèdent en début de phrase. L'auteur, qui y voit une imitation de la syntaxe latine, leur prête, à la suite de Landy-Houillon⁷, une «fonction de liaison interphrastique correspondant à une particule coordonnante » (AB [124]), dans la mesure où elles sont de «simples poteaux indicateurs jalonnant le récit» (Lorian⁸).

Dernière œuvre proposée, *Gargantua* de Rabelais (1534) témoigne de l'apogée de la PP au cours du XVI^e siècle. Au sein d'un échantillon de cinquante-trois mille mots, quarante-trois occurrences sont attestées. Ce «suremploi» [132] est lié à l'intention comique de l'auteur qui parodie le milieu de la chancellerie. Principalement placées en tête de phrase, les PP sont particulièrement fréquentes dans le chapitre vingt-trois, en raison, selon AB, de la trame narrative et la volonté d'argumentation de Rabelais.

Le chapitre huit [135-140], consacré aux locutions figées *voiant tous* et *oiant tous* rencontrées à plusieurs reprises dans les textes étudiés, est l'occasion pour l'auteur de

⁶ Rychner, Jean, 1968. «Sur les segments subordonnés initiaux de phrase dans la prose narrative médiévale», in: K. Baldinger (ed.), Festschrift Walther von Wartburg zum 80. Geburtstag 18. Mai 1968, 575-592, ici p. 591.

⁷ Landy-Houillon, Isabelle, 2003. Entre philologie et linguistique. Approches de la langue classique, Paris, Garnier, ici p. 282.

⁸ Lorian, Alexandre, 1973. *Tendances linguistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, ici p. 209.

«remonter le temps afin de faire un survol de l'emploi» de la première de ces occurrences [135], à travers notamment une référence à un travail précédemment mené⁹.

Au fil des pages, on saluera la minutie d'AB qui parvient à guider le lecteur à travers un corpus aussi vaste que complexe. Cette rigueur d'analyse, qui s'appuie sur l'étude détaillée d'énoncés, va de pair avec une volonté de rendre le propos accessible. Par ailleurs, elle est au service d'une démonstration qui vise à prouver que ce sont bel et bien les traducteurs, dans leur volonté de calquer les textes sources ou au contraire de faire preuve de distance, qui ont facilité l'émergence de la PP, et par là même, l'enrichissement du « patrimoine linguistique du moyen français » [144].

Un autre point retient l'attention. L'argumentation s'accompagne de références syntaxiques et lexicales particulièrement intéressantes. On citera à ce propos, outre les locutions figées traitées dans le chapitre huit, l'évocation de formes verbales introduites après le XII° siècle et transformées en prépositions (*durant, pendant, moyenant*) notamment chez Rabelais, le participe figé (*veu*) qui, chez Christine de Pizan, témoigne d'un usage encore fluctuant de l'accord en genre et en nombre au début du XVe siècle ou encore la multiplication des formes nominales du verbe (participes présents/gérondifs) chez Philippe de Commynes.

Sévrine DAGNET

Michael ZIMMERMANN, Expletive and Referential Subject Pronouns in Medieval French, Berlin/Boston, de Gruyter (Linguistische Arbeiten, 556), 2014, 246 pages.

L'ouvrage est une version révisée de la thèse de doctorat de M. Zimmermann. Son étude contribue à identifier les règles qui conduisent à l'expression ou la non-expression du sujet pronominal en ancien et moyen français. Ces deux variétés ont longtemps été analysées comme des variétés à sujet zéro (pro-drop), mais M. Zimmermann conteste cette vue des faits et suggère que le français était dès le début une langue avec le sujet obligatoire (non pro-drop). Les réflexions de Zimmermann partent de l'observation que l'expression du sujet dans les langues romanes pro-drop typiques, comme p.ex. l'italien ou l'espagnol, suit des règles différentes de ce qu'on peut constater pour les anciens stades du français. L'expression explicite du sujet en ancien et moyen français montre les trois propriétés suivantes qui les distinguent des langues romanes pro-drop typiques:

- (i) le sujet est souvent exprimé même s'il est hautement accessible,
- (ii) il existe une asymétrie entre les phrases principales montrant moins, et les phrases subordonnées montrant plus de sujets pronominaux exprimés, et
- (iii) les constructions impersonnelles peuvent avoir un sujet explétif exprimé.

Bengtsson, Anders, 1996. La Vie de sainte Bathilde. Quatre versions en prose des XIII^e et XV^e siècles, publiées avec introduction, notes et glossaire, Lund, Lund University Press.

En se basant sur ces différences entre les anciennes variétés du français par rapport aux langues à sujet zéro typiques, Zimmermann propose d'abandonner l'hypothèse selon laquelle le français était initialement une langue *pro-*drop. Selon l'auteur, la non-expression du sujet en ancien et moyen français est soumise à des conditions bien précises qu'il identifie de manière empirique à l'aide d'un vaste corpus. Zimmermann propose également une modélisation des données dans le cadre de la syntaxe générative¹.

L'ouvrage contient cinq chapitres («1 Introduction», «2 The development of subject pronouns in Medieval and Classical French», «3 Discussion of previous approaches to subject pronouns in Medieval French», «4 An alternative approach to subject pronouns in Medieval French» et «5 Outlook: The general loss of non-expressed subject pronouns in Classical French»), 20 pages de bibliographie [219-239] et un index [240-246]. La numérotation des exemples, des figures et des tableaux recommence à 1 dans chaque chapitre, ce qui facilite à première vue la lecture, mais ce qui demande en même temps des renvois incluant le numéro du chapitre ou de la page pour éviter les confusions à l'intérieur du texte.

Le chapitre 1 («Introduction») introduit le problème et donne un aperçu sur les résultats principaux de la thèse. Le chapitre 2 («The development of subject pronouns in Medieval and Classical French») résume les résultats d'études précédentes à propos de la non-expression du sujet dans les stades anciens du français. Ce chapitre est sous-divisé en deux parties, à savoir les résultats d'études concernant les sujets explétifs [8-16] et les résultats d'études concernant les sujets référentiels [16-25]. Les deux sous-parties contiennent à chaque fois une présentation et une discussion des résultats des études pour chaque période du français (ancien, moyen et classique) ainsi qu'une brève conclusion.

Lors de cet aperçu, Zimmermann remarque surtout des défaillances méthodologiques dans les analyses précédentes. Notamment, elles se basent souvent sur des sources peu représentatives du français parlé de l'époque et elles ne différencient pas de manière assez détaillée entre les divers contextes intra- et extralinguistiques dans lesquels les sujets sont omis. Puisque les études ne sont souvent pas comparables d'un point de vue méthodologique, les résultats rapportés dans la littérature sont souvent contradictoires. Vu ces difficultés, Zimmermann a établi son propre corpus, qu'il décrit dans la deuxième partie du chapitre 2. Les treize œuvres qui composent son corpus sont les suivantes, dont la date indiquée est celle retenue par les éditions consultées par Zimmermann [27]; dans certains cas, il s'agit de l'œuvre, dans d'autres du manuscrit; nous ajoutons entre crochets les datations de DEAFCompl qui font apparaître une certaine insécurité dans la chronologie:

La Chanson de Roland (1125-1150 [œuvre ca 1100, ms. 2° q. 12° s.])

Li Quatre Livre des Reis (1170 [œuvre 2° m. 12° s., plus ancien ms. fin 12° s.])

L'Estoire del saint Graal (1220 [œuvre ca 1220–ca 1235, mss divers])

La conqueste de Constantinople (1290 [œuvre av. 1209, plus ancien ms. fin 13° s.])

Vie de saint Louis (1330-1340 [œuvre av. 1305/1309, ms. ca 1335])

Notons que l'auteur n'utilise jamais le terme *omission*, mais plutôt *non-expression* du sujet. Pour des raisons de lisibilité, nous employons ces termes comme synonymes dans ce compte rendu.

Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre (1409 [= œuvre, ms. déb. 15° s.]) Galien le Restoré en prose (1450 [œuvre 14° s., mss 2° m. ou fin 15° s.])

Abregé des croniques de France (1450-1475)

La minute française des interrogatoires de Jeanne la Pucelle (1498-1515)

Nouvelles (1553)

Registre-Journal du Règne de Henri III (1580-1606)

Histoire comique de Francion (1623)

Le Roman bourgeois (1666)

Le corpus est censé représenter «as far as possible [...] a reliable reflection of the spoken language of a given time » [26], et ceci du 'dialecte' francien (disons plutôt: de la variété diatopique de l'Île-de-France). Pour cette raison, les sources choisies sont en prose, à l'exception du texte le plus ancien (*La Chanson de Roland*) faute de meilleures sources pour le français de cette époque. Les textes inclus recouvrent plus de cinq siècles datant du début du 12° siècle au milieu du 17° siècle. Zimmermann admet que certaines sources de son corpus pour l'ancien français «fail to meet one or several of the criteria » [28] requis pour un corpus représentatif. Néanmoins, contenant 19 500 phrases [29], ce corpus permet une quantification empirique détaillée de la (non-)expression du sujet référentiel et explétif pour différentes époques du français.

Toujours dans le chapitre 2, Zimmermann présente déjà les résultats généraux issus de son corpus. Il constate notamment que l'expression du sujet augmente (de manière non constante) depuis le 13° s. En outre, il montre d'ores et déjà que la morphologie verbale ne joue pas un rôle décisif quant à l'omission du sujet [42], contrairement à ce qui a souvent été supposé dans la littérature. Par contre, Zimmermann identifie plusieurs autres facteurs qui influencent la présence du sujet, qu'il résume dans le tableau 3 [43]. Il s'agit du type de la phrase (subordonnée ou principale), du type de discours (discours direct ou narration) et de la position du sujet (pré- ou postverbale). Selon ses analyses, les phrases principales, le discours narratif et la position postverbale favorisent l'omission du sujet.

D'un point de vue méthodologique, Zimmermann identifie un emploi démonstratif du pronom il (à côté de son emploi personnel et explétif), qu'il qualifie de référentiel. Par conséquent, Zimmermann choisit de le comptabiliser sous les pronoms référentiels (et pas explétifs) dans ses statistiques. Ce choix réduit considérablement le nombre de sujets explétifs dans l'étude. Certains exemples ((4a-b) chez Zimmermann [30sq.]) montrent effectivement que cet emploi existe et que la classification de Zimmermann a du sens. L'exemple (1) correspond à l'exemple (4a) [30] de Zimmermann, dans lequel le second il ne peut pas être traduit par un il explétif en français moderne, mais bien par un ce(ci) démonstratif (cf. *ll/Ceci est écrit dans les chartes et dans les documents.):

(1) Cels qu'il unt mort, ben les poet hom preiser: Il est escrit es cartres e es brefs;

'Those whom they killed, one may easily estimate their number: this is written down in the charters and in the documents;' [30, ex. (4a), Roland (ca 1100)]

Par contre, les exemples (4c-e) [31] nous semblent discutables. Nous donnons l'exemple (2), correspondant à l'exemple (4c) de Zimmermann [31] avec la traduction proposée:

(2) ...que pour le faire entretenir, j'y exposerai s'il est besoin jusques à ma propre vie. '...that I will risk even my own life, if this becomes necessary, to see that it be stood by.' [31, (4c), Registre-Journal du Règne de Henri III (1580-1606)]

Une traduction dans le sens 's'il y a nécessité' avec un *il* explétif est ici bien plus convaincante. Des règles plus précises selon lesquelles ces sujets sous la forme de *il* ont été attribués à la catégorie des pronoms explétifs ou référentiels aideraient le lecteur à se faire une idée mieux fondée des catégories classificatoires utilisées dans l'étude².

Le chapitre 3 (« Discussion of previous approaches to subject pronouns in Medieval French») discute les approches théoriques qui ont été proposées pour la (non-)expression du sujet pronominal en français médiéval. Le chapitre est sous-divisé en approches qui englobent les sujets référentiels et explétifs [44-91] et celles qui ont été formulées uniquement pour les sujets explétifs [91-99] ou pour les sujets référentiels [99-109]. Les approches sont toutes brièvement introduites et ensuite discutées sur la base du corpus établi par Zimmermann. Les résultats empiriques pertinents pour la discussion sont illustrés par des diagrammes à barres et beaucoup d'exemples bien choisis.

Les approches qui s'appliquent aux sujets référentiels et explétifs sont les approches V2, l'approche de l'emprunt et l'approche de la désambiguïsation.

Les approches V2 [44-79] (sous-divisées «en root V2 approach», «(root and) embedded V2 approach» et «clitic (and auxiliary) (root) V2 approach») se basent principalement sur la supposition que le moyen français était une langue avec le verbe invariablement en deuxième position. L'expression du pronom sujet serait alors déterminée par la nécessité d'obtenir une structure avec le verbe en deuxième position. Zimmermann montre que la présupposition en soi ne peut pas être maintenue et qu'aucune approche V2 ne peut expliquer la distribution du sujet exprimé observée dans son corpus. Pour des fins de clarté et vu le fait que les arguments qui plaident contre les différentes approches V2 discutées sont souvent les mêmes, les trois sous-chapitres auraient peut-être pu être intégrés en un seul chapitre englobant toutes les approches V2.

L'approche de l'emprunt («borrowing approach», [79-84]) voit l'émergence du sujet exprimé dans un emprunt aux variétés germaniques. Cependant, selon Zimmermann, un emprunt à l'ancien haut allemand n'explique ni l'asymétrie constatée entre les différents types de phrases ni la possibilité d'omettre le sujet explétif en ancien et moyen français, puisque ces deux phénomènes ne sont pas attestés pour les variétés germaniques en question. De plus, l'ordre chronologique des faits extra- et intralinguistiques ne corrobore pas cette approche.

L'approche de la désambiguïsation («disambiguation approach», [84-91]), qui attribue l'apparition obligatoire du sujet à la perte des désinences verbales, doit également être rejetée, entre autres, parce que l'évolution diachronique ne corrobore pas de relation directe entre les deux changements et que le sujet est apparemment exprimé ou non, indépendamment d'une désinence verbale distincte. Par contre, concernant l'argument de Zimmermann selon lequel cette approche ne peut pas expliquer la différence entre le

Une remarque concerne encore la note de bas de page de la p. 5: on y retrouve des séquences en italiques erronées. De tels *lapsus* sont, cependant, très rares dans l'ouvrage; nous avons relevé seulement trois inattentions: un retour à la ligne d'une parenthèse fermante à la p. 25, une parenthèse superflue dans l'exemple (4c) à la p. 31 et un renvoi à la mauvaise figure (figure 4 au lieu de figure 5) à la p. 60.

discours direct (contenant plus de sujets exprimés) et la narration (avec moins de sujets explicites) [89sq.], nous avons une objection: si l'expression systématique du sujet est une innovation linguistique, il n'est pas étonnant qu'elle apparaisse d'abord en discours direct imitant la langue parlée et seulement ensuite en narration, un style qui est moins favorable aux innovations puisqu'il suit souvent des modèles traditionnels (cf. déjà les comédies de Plaute qui imitent la langue parlée avec ses innovations). Cet argument ne peut pas être invoqué contre l'hypothèse discutée. Mais ceci ne change rien à son inadéquation explicative en général.

Les approches formulées pour le sujet explétif uniquement sont l'« analogy approach » [91-93], la « balance approach » [93-95], la « grammaticalization approach » [95-97] et la « right dislocation approach » [97-99]).

La première approche par l'analogie attribue l'expression croissante du sujet explétif au fait que, par une augmentation des sujets référentiels exprimés, la préférence pour un sujet explicite s'étend également aux sujets explétifs. La deuxième approche par l'équilibre voit l'emploi de l'explétif lié aux besoins métriques de la poésie en vers. L'approche par la grammaticalisation explique l'apparition du sujet explétif comme une 'javellisation' («semantic bleaching» [95]) des sujets référentiels des verbes météorologiques d'abord, qui se généralise à d'autres verbes impersonnels après. La dernière approche discutée, l'approche par la dislocation, voit l'origine du sujet explétif dans les structures de dislocation à droite, plus précisément dans les structures d'extraposition (cf. p.ex. Altmann 1981³). A côté d'autres insuffisances, toutes ces approches ont en commun qu'elles ne peuvent pas expliquer l'asymétrie entre les phrases principales et les phrases subordonnées, constatée dans le corpus de Zimmermann.

L'augmentation de l'expression du sujet référentiel pronominal de l'autre côté a été expliquée par l'«agent action approach» [99-103], la «differential parsing approach» [103-105], la «pragmatico-rhetorical approach» [106sq.] et l'«inducement approach» [107-109].

L'approche par l'agent-action et l'approche par l'analyse différentielle invoquent les nécessités pragmatiques d'exprimer l'agent avant l'action et ainsi de faciliter l'interprétation de l'énoncé. L'approche pragmatico-rhétorique suppose un changement de la valeur pragmatique du sujet explicite de marqué à non marqué. L'approche par l'incitation finalement suggère pour les phrases principales une analogie avec les phrases subordonnées qui contiennent plus souvent un sujet exprimé. Toutes ces explications sont cependant également confrontées à des insuffisances empiriques qui ont souvent déjà été avancées par Zimmermann pour les autres approches discutées dans les sous-chapitres précédents. Nous avons aussi ici une petit objection: l'hypothèse que «the parsing of non-expressed referential subject pronouns have posed for speakers less of a problem in root clauses than in embedded clauses » [105] ne nous paraît pas si improbable que l'affirme Zimmermann, vu que les phrases subordonnées sont plus complexes à déchiffrer que les principales (cf. p.ex. Lightfoot 2012⁴). Mais de nouveau, cela ne change rien au fait

Altmann, Hans, 1981. Formen der «Herausstellung» im Deutschen. Rechtsversetzung, Linksversetzung, Freies Thema und verwandte Konstruktionen, Tübingen.

Lightfoot, David W., 2012. «Explaining matrix/subordinate domain discrepancies», in: Lobke Aelbrecht / Liliane Haegeman / Rachel Nye (ed.), *Main Clause Phenomena. New Horizons*, Amsterdam/Philadelphia, 159-176.

qu'aucune des anciennes approches discutées dans la thèse ne puisse expliquer la distribution des sujets pronominaux dans le corpus établi, comme le répète d'ailleurs Zimmermann dans les résumés évaluatifs à la fin de chaque sous-chapitre et dans le résumé final du chapitre.

Cet aperçu sur les explications pour l'expression croissante du sujet en français dans le chapitre 3 a le mérite de discuter minutieusement les problèmes de chacune des approches, mais il est souvent redondant. La lecture aurait gagné par un traitement parallèle des approches qui montrent des insuffisances similaires.

Le chapitre 4 (« An alternative approach to subject pronouns in Medieval French ») propose une analyse alternative à la (non-)expression du sujet pronominal en français médiéval. Dans la première partie [110-130], Zimmermann reprend les résultats de son corpus concernant la distribution des sujets exprimés et non-exprimés dans les phrases déclaratives principales et subordonnées. Comme l'expression du sujet est l'option prédominante dans les phrases subordonnées et que cette option n'est pas exceptionnelle en phrases principales non plus [114], Zimmermann propose d'analyser les anciens stades du français en tant que variétés non *pro*-drop. Avec des exemples du français standard moderne, dans lesquels l'expression du sujet est optionnelle (p.ex. avec des pronoms toniques disloqués modifiés par *seul*, cf. (3)) ou carrément exclue (p.ex. avec les impératifs), il montre que des langues non *pro*-drop (modernes) peuvent elles aussi avoir des sujets zéros, mais uniquement sous certaines conditions bien précises:

(3) Toi seul (tu) peux en décider. [115, (1c)]

La deuxième partie du chapitre [118-130] identifie les contextes dans lesquels les sujets sont omis. Ces contextes sont de nouveau illustrés par des exemples et les résultats quantitatifs sont présentés dans des diagrammes à barres. Selon les analyses de Zimmermann, les phrases principales avec le verbe en deuxième position sont les plus susceptibles de montrer un sujet zéro. Mais, dans cette deuxième partie du chapitre, nous avons relevé une inadéquation méthodologique: comme en témoignent les diagrammes, les proportions des sujets omis dans les contextes sous examen (p.ex. en phrases principales vs en phrases subordonnées) sont calculées par rapport au total de sujets omis relevés dans les deux contextes ensemble (p.ex. en phrases principales et subordonnées au total). Les résultats obtenus ainsi représentent des nombres absolus d'omissions de sujets par contexte. Or, les proportions entre nombres absolus de sujets omis dans les différents contextes (p.ex. de nombre absolu de sujets omis en phrases principales vs de nombre absolu de sujets omis en phrases subordonnés) ne sont pas pertinentes pour déterminer l'influence du contexte syntaxique, car elles répondent à la question combien des sujets omis se trouvent en phrases principales et combien en phrases subordonnées?, mais pas à la question est-ce que l'environnement syntaxique joue un rôle quant à l'omission du sujet? Car, si l'on imagine, par exemple, que de manière générale les phrases subordonnées sont plus rares dans le corpus que les phrases principales, il va de soi que les sujets omis en phrases subordonnées sont moins nombreux qu'en phrases principales en termes absolus, mais pas nécessairement en termes proportionnels. Ce qu'il faudrait relever ici, ce sont les proportions relatives des sujets omis par rapport aux sujets pronominaux explicites dans un certain contexte (p.ex. uniquement en subordination). Ensuite, ces proportions relatives d'omission pour chaque contexte peuvent être comparées entre différents contextes (p.ex. la proportion de sujets omis en subordination vs la proportion de sujets omis en phrase principale). Puisque les résultats sont donc présentés en nombres absolus et pas en taux proportionnels par contexte syntaxique analysé, des déclarations comme « the non-expression of this set of pronouns is [...] more often encountered in root than embedded declaratives in the medieval stages of French» [118] mériteraient le supplément en nombres absolus d'occurrence. Les conclusions tirées à partir de l'analyse de Zimmermann sont probablement justes, comme on peut (partiellement) l'inférer des chapitres précédents (les résultats présentés dans les chapitres 2.2.2, 3 et en début du chapitre 4), mais elles ne sont pas prouvées par les diagrammes présentés ici. Ce qui est particulièrement regrettable, c'est que les données nécessaires sont disponibles, comme le montrent p.ex. les figures 3 et 4 aux p. 35 et 36, ainsi que les figures 2 et 3 à la p. 113, qu'on aurait pu reprendre ici.

Le reste du chapitre 4 [130-205] est consacré à la modélisation des conditions sous lesquelles le sujet peut être omis. L'auteur a choisi le cadre théorique de la grammaire générative. Comme structure de base du modèle, il adopte la structure cartographique de la périphérie gauche proposée par Rizzi (1997) et modifiée selon Benincà (2006). Les conditions qui permettent un sujet *pro* (non-exprimé) sont reprises de Rizzi (1986), à savoir que «the non-expression of subject pronouns in the medieval stages of French is possible whenever the finite verb is the governing head which licenses the position of subject *pro* and its agreement features identify the content of subject *pro*» [135]. Il en résulte que, pour que le sujet puisse être non-exprimé, le verbe conjugué doit se situer dans une position à gauche du sujet (c.-à-d. dans la périphérie gauche), afin de pouvoir gouverner (*c-commander*, en termes génératifs) le sujet.

Selon Zimmermann, les contextes avec le verbe en deuxième position ou au-delà (V>1) et un sujet non-exprimé contiennent toujours un constituant focalisé en début de phrase. Ce fait est de nouveau illustré par de nombreux exemples comme en (4) (deuxième phrase de l'exemple dans laquelle *quarante ans* est focalisé). Le seul regret ici est que la corrélation entre constituants focalisés et sujets non-exprimés n'est pas corroborée par des chiffres concrets, mais se fonde sur «an analysis of a large number of such clauses» [153] et que les exceptions sont «relatively infrequent» [154].

(4) Li bons reis David murut e enseveliz fud en la cited David. Quarante anz regnad, set anz regnad en Ebron e trente treis en Jerusalem.

'The good king David died and was buried in the City of David. For forty years he reigned in total; for seven years he reigned in Hebron and for thirty-three in Jerusalem.' [137, (21b), accents omis par nous, *Li Quatre Livre des Reis* (2° m. 12° s.)]

En se basant sur cette observation, Zimmermann propose un «Focus Criterion» selon lequel «a focus element or operator, i.e. a constituent bearing the feature [+focus], must move to SpecFocP to check its focus feature» et, de plus, «some head with the feature [+focus] must necessarily move to Foc° to meet the further requirement that the focus operator be in a spec-head configuration» [155]. En d'autres mots, un constituant focalisé portant le trait [+focus] est attiré par le spécifieur de la projection FocP, c'est-à-dire qu'il se déplace vers SpecFocP en périphérie gauche. Le Focus Criterion exige que ce constituant soit en relation de spécifieur-tête avec une tête qui porte également le trait [+focus] et qui est attirée par la tête Foc° de la projection FocP. En l'occurrence, cette tête est le verbe conjugué (I°) qui alors se déplace vers Foc° en périphérie gauche, selon l'analyse de Zimmermann.

Ce critère (le Focus Criterion) s'inspire du travail de Brody (1990) et de Puskás (2000) ayant travaillé sur le hongrois. Cependant, on aurait souhaité une explication plus détaillée de sa motivation, puisqu'il s'agit de l'élément central de la modélisation. Les indications données se limitent à une demi-page [156] avec les références citées cidessus. En revanche, l'implémentation du principe est illustrée de manière claire par des arbres syntaxiques pour chaque configuration discutée.

Pour les cas de sujet omis avec le verbe en première position (V1), Zimmermann propose une analyse selon laquelle le verbe (et pas un autre constituant comme dans les configurations V>1) est focalisé et, par conséquent, attiré par la tête Foc°. L'opérateur nécessaire en SpecFocP selon le Focus Criterion est, dans cette configuration, un élément non-exprimé (c.-à-d. zéro). Dans d'autres cas, le verbe n'est pas focalisé mais topicalisé et attiré dans la périphérie gauche par la tête Top°. Puisque dans cette structure également le verbe se situe à gauche de la position du sujet, les conditions nécessaires pour un sujet non-exprimé sont remplies [178-184]. Pour les verbes impersonnels, typiquement en première position, une focalisation du verbe nous semble probable [163-167]. En (5) par exemple Zimmermann interprète le contexte tel que le narrateur de l'histoire est forcé de confesser quelque chose, donc que le verbe *falloir* porte probablement une emphase.

(5) Et faut que je confesse, que ...

'And I have to confess that ...' [163, (41a), Nouvelles (1553)]

Par contre, les cas de focalisation 'spéciale' [184-199], notamment pour les verbes auxiliaires et modaux, qui comportent selon Zimmermann [196] une emphase sur le mode, la modalité ou le temps (cf. (6): puissiez), demandent davantage de preuves. Sans la discussion de contre-exemples potentiels qui montrerait une différence pragmatique entre les verbes auxiliaires et modaux avec ou sans une focalisation 'spéciale', l'explication pour le sujet omis dans ces contextes semble à première vue circulaire: le sujet est omis parce que le verbe est focalisé, et, puisque le sujet est omis, le verbe doit être focalisé. La même critique peut être émise pour les verba dicendi, que Zimmermann analyse comme «scene setting topicalization» [182] (cf. (7): dist) quand ils apparaissent en première position sans sujet exprimé.

- (6) Ie voudroi que puissiez obtenir tout ce que defirez. [...]
 'I would like you to be able to get everything which you desire. [...]' [186, (59a), Cauchie (1586)⁵]
- (7) E dist al rei: 'Veire est la renumee que ooï de tei en ma terre de tun grant sens e tun bel parler, ...

'And she said to the king: 'The report I heard in my country about your great wisdom and your fine words is true, ...' [182s., (56b), accents omis par nous, *Li Quatre Livre des Reis* (2° m. 12° s.)]

Il serait aussi souhaitable de donner des explications sur la nature de l'opérateur nul dans les configurations V>1 qui satisfait le 'Focus Criterion' selon lequel un élément doit se situer dans le spécifieur de la projection FocP. De plus, on pourrait clarifier pourquoi il existe un critère pour le foyer (Focus), mais apparemment pas pour le topique (en tout

⁵ Cauchie, Antoine, 1586. *Grammaticae gallicae libri tres*, Strasbourg, p. 93.

cas, Zimmermann ne mentionne pas que le spécifieur de TopP doive nécessairement être occupé), bien que les dérivations des structures avec focalisation et des structures avec topicalisation montrent beaucoup de parallèles.

Finalement, le chapitre 5 («Outlook: The general loss of non-expressed subject pronouns in Classical French») s'interroge sur la raison de la perte de la possibilité d'omettre le sujet en français classique. Zimmermann attribue ce processus à l'interaction de facteurs intra- et extralinguistiques. Alors que les conditions permettant un sujet non-exprimé ne changent pas d'un point de vue intralinguistique, l'établissement d'une norme pour le français au cours du 17e s. prescrit, entre autres, l'ordre fixe des constituants d'après le schéma SVX et l'expression obligatoire du sujet [210]. Pour respecter ces normes, la focalisation et la topicalisation de constituants s'opère de préférence par des structures alternatives à celle du déplacement en périphérie gauche, en particulier par des structures clivées et des dislocations [216]. Le passage sur le verbe faire comme indicateur de topicalisation du verbe qui remplace son déplacement en périphérie gauche («As for the topicalization of the finite verb, writers as well as speakers may resort to an alternative strategy [...], namely the use of a verbum vicarium, more precisely faire 'to make', which is arguably capable of indicating the topicalization of the finite verb without necessarily moving to the left-peripheral Top° position» [217]) reste cryptique dans sa brièveté et sans exemples illustratifs, ni références. Selon Zimmermann, les nouvelles normes littéraires, diffusées par l'élite socio-culturelle, sont ensuite acquises par les enfants en l'absence d'exemples contraires dans l'input linguistique. L'auteur termine sur une note affirmant que certains registres du français, p.ex. ceux utilisés dans les journaux intimes ou les SMS, permettent également des sujets omis, mais les régularités observées pour ces registres sont soumises à d'autres conditions syntaxiques que les variétés anciennes du français.

L'étude de Zimmermann a le mérite d'analyser sur une base empirique pertinente les conditions dans lesquelles les sujets sont exprimés ou non en ancien et moyen français. Ses résultats, illustrés par de nombreux exemples, sont convaincants malgré certaines faiblesses méthodologiques dans l'analyse de détail (cf. notamment les diagrammes du chap. 4) et malgré certaines redondances. En se basant sur différents types de textes et en prenant en considération différents contextes syntaxiques, Zimmermann défend l'hypothèse que les anciens stades du français ne sont pas des variétés à sujet zéro. La non-expression du sujet est liée à des conditions syntaxiques spécifiques, à savoir l'identification du sujet non exprimé par un verbe qui lui est préposé (qui le gouverne ou c-commande en termes génératifs). Selon Zimmermann, dans les structures à sujet zéro le verbe se trouve donc en début de phrase puisqu'il est topicalisé ou attiré par un élément focalisé. Cette position initiale induit l'identification du sujet qui le suit et, par conséquent, le sujet ne doit plus être exprimé explicitement. Enfin, l'auteur réussit dans une certaine mesure à concilier l'approche empirique de la linguistique sur corpus avec une modélisation formelle dans le cadre de la linguistique générative⁶. La contribution de Zimmermann à l'analyse syntaxique de l'ancien et moyen français mérite d'être prise en considération pour sa nouvelle approche théorique d'un sujet particulièrement épineux et certainement pas encore épuisé.

Aurélia ROBERT-TISSOT

Dans cette optique, un lecteur non familiarisé avec la grammaire générative souhaiterait sans doute d'avantage d'explications concernant le modèle adopté.

Waltraud WEIDENBUSCH (ed.), Marqueurs de discours, connecteurs, adverbes modaux et particules modales, Tübingen, Narr Verlag (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 522), 2014, 192 pages.

L'ouvrage Marqueurs de discours, connecteurs, adverbes modaux et particules modales édité par Waltraud Weidenbusch est une sélection des communications présentées dans le cadre de la section 4 du sixième congrès des francoromanistes (Augsburg, septembre 2008). Les textes sont regroupés en trois sections (1. Marqueurs de discours; 2. Connecteurs; 3. Changement de fonction et polyfonctionnalité). Au total: neuf textes précédés d'une Introduction [20-25] de l'éditrice du recueil, Waltraud Weidenbusch.

Ce nouveau recueil consacré aux marqueurs discursifs (ci-dessous MD) – j'utilise le terme de 'marqueurs discursifs' comme terme générique – témoigne, comme le souligne longuement Weidenbusch dans son Introduction, de l'extrême diversité des approches concernant les MD. Une diversité qui n'est pas simplement d'ordre théorique mais aussi d'ordre empirique: à ce jour, y compris pour une langue comme le français, il n'existe pas d'inventaire consensuel des MD et, encore moins, de typologie des différents types de MD. Et, de fait, chaque auteur du présent recueil se distingue de tous les autres auteurs, tant sur le plan théorique qu'empirique, une singularité soulignée par les références bibliographiques figurant à la fin de chaque article qui, le plus souvent, sont limitées aux seuls auteurs proches théoriquement. Cette extrême hétérogénéité ne facilite pas la tâche de l'auteur d'un compte rendu. Pour ne pas limiter le compte rendu à une simple présentation des différentes contributions, j'ai choisi de les examiner en prenant comme grille de lecture la notion de *variation* en écho à l'hétérogénéité des approches. En effet, d'un texte à l'autre, on peut montrer que les auteurs ne privilégient pas le même type de variation¹.

La diversité, pour une langue donnée, des MD et de leurs emplois est abordée dans l'article « Dictionnaire allemand – français des 'mots du discours' (Ducrot) » [29-54] de Jörn Albrecht et René Mettrich. Il s'agit de la présentation de l'édition allemande du Dictionnaire des particules de l'allemand dont ils sont (avec d'autres) les maîtres d'œuvre. Cet ouvrage (plus de 1000 pages!) se présente comme un inventaire raisonné de 109 unités qui en allemand ont le statut de MD. Pour les auteurs, il s'agit de donner un tableau le plus systématique possible à la fois de la diversité des MD de l'allemand mais aussi de la diversité (parfois considérable) de leurs emplois. Pour rendre compte de cette double diversité, les auteurs ont adopté une approche volontairement descriptive : le classement des emplois, illustrés par de nombreux exemples, fait appel en premier lieu à des critères distributionnels. La prosodie (phénomène assez rare dans les descriptions des MD) occupe une place important dans leur approche. Quant aux traductions en français des exemples elles montrent, si besoin était, que pour les MD, encore plus que pour les autres unités, il n'y a pas de traduction simple, terme à terme.

Deux articles traitent du réemploi comme MD d'une unité ayant un autre statut dans la langue. L'article de Sascha Diwersy et Anke Grutschus est consacré à écoute(z)

Cette grille de lecture laisse de côté l'article très riche de Daniela Pietrini qui traite des MD dans la bande dessinée [85-106]. L'auteure met en évidence la place essentielle qu'ils jouent dans 'l'oralité fictive de la bande dessinée': ce sont les MD qui assurent la cohérence dialogique entre les différents personnages.

en tant que marqueur de discours rapporté [55-67]. Cet article est basé sur un corpus oral (C-ORAL-ROM) dont les productions se caractérisent par une prolifération de MD divers, ce qui complique considérablement l'identification de l'apport propre au MD étudié, comme en témoigne l'article en question. Les auteurs ne proposent pas de critères explicites pour distinguer ce type d'emploi des autres emplois discursifs (nombreux selon eux) de écoute(z). De plus, leur description en termes d'actes illocutoires ne contribue pas à une bonne compréhension de ce qui dans un énoncé donné constitue la contribution exacte de écoute(z). Enfin, à aucun moment, les auteurs ne s'interrogent sur la sémantique de écouter telle qu'elle est redéployée dans cet emploi discursif. L'article de Astrid Rothe: «genre – so ne Art französischer Diskursmarker» [69-84] est également basé sur un corpus oral mais exploite aussi les données tirées d'un roman. L'auteur associe à genre quatre valeurs: focus, approximation (plus précisément vagueness), exemplification et citation. Si la caractérisation des valeurs 'approximation' et 'exemplification' (en relation avec la sémantique de genre comme nom) est assez convaincante, les commentaires de deux autres valeurs (y compris leur dénomination) laissent quelque peu perplexe. Concernant la valeur dite de 'citation' on peut se demander si ce n'est pas une invitation à l'intention de l'interlocuteur, lui demandant d'imaginer lui-même ce qui est en jeu. Laurence Rosier (2002)2 citée par l'auteure parle à ce sujet d'une valeur de 'connivence'.

Deux articles abordent la question de la polycatégorialité de certaines unités: «Adverbes épistémiques dans le français parlé et écrit: apparemment, évidemment, visiblement, éventuellement, probablement» [161-174] de Gerda Hassler d'une part, «Les formes en tant que connecteurs et marqueurs discursifs: sur la polyfonctionnalité des formes déictiques en français» [175-191] de Christiane Maass et Angela Schrott, d'autre part.

Pour Hassler, apparemment, évidemment, visiblement, éventuellement et probablement ont deux statuts: celui d'adverbes modaux d'une part, de marqueurs évidentiels d'autre part. La distinction entre signification modale ('plus ou moins probable') et signification évidentielle ('qualité de la source du savoir du locuteur') fonde un premier regroupement en deux classes avec prépondérance d'une des significations, mais l'auteure souligne que dans le cas des marqueurs comme apparemment, évidemment et, à un moindre degré, de visiblement l'autre signification est également possible. Malheureusement, l'auteur n'aborde pas vraiment la question des critères permettant de distinguer ces deux types d'emploi en tant que marquant un changement catégoriel.

Maass et Schrott font l'hypothèse que certains déictiques via leurs fonctions non indexicales accèdent à la fonction de connecteurs. Dans une perspective diachronique les auteures étudient plus particulièrement le cas de *or* et *ainsi*. La dernière partie de leur article est consacrée à une analyse plus détaillée de *alors* considéré comme déictique temporel, connecteur et marqueur discursif. Mais dans ce cas également, on peut regretter l'absence de critères permettant de distinguer ces différents emplois, d'une part, une réflexion sur ce qui dans la sémantique de *alors* se retrouve dans les différents emplois, d'autre part.

Rosier, Laurence, «Sémantique et pragmatique de la préposition. *Genre*: le nuancier de sa grammaticalisation», *Travaux de linguistique* 1 (44), Bruxelles, De Boeck – Duculot, 2002, 79-88.

Les trois articles regroupés sous la rubrique 'connecteurs' ont pour objectif premier de (re)définir un cadre théorique pour l'analyse de marqueurs ayant déjà fait l'objet de très nombreuses études. Ils témoignent, chacun à leur façon, d'un projet de réduction de la variation du connecteur étudié.

Dans son article «Pour une grammaire des connecteurs. L'exemple de donc» [109-128], Henning Nølke vise à définir une 'grammaire des connecteurs' sur la base de la définition suivante: «Un connecteur prototypique relie des énoncés et crée un nouveau sens complexe à partir des sens plus primitifs (des énoncés) en les combinant et spécifiant ceux-ci». L'auteur propose un cadre général pour traiter de ces connecteurs reposant sur la notion de syllogisme généralisé défini de la manière suivante: «I. Règle générale: A est une condition suffisante pour B; II. Réalisation concrète de A; III. B est le cas / B peut se faire » (A et B désignent les deux énoncés mis en relation par le connecteur). Concernant donc, l'auteur précise « donc accompagne soit II soit III du syllogisme généralisé». Pour les cas où A n'est pas un énoncé mais un élément de la situation, I s'interprète comme une condition suffisante pour la réalisation de B. On peut se demander si ce cadre très général permet effectivement de rendre compte de la diversité des emplois de donc. Par ailleurs, la différence de statut entre A et B (au sens d'une dissymétrie radicale entre les deux éléments mis en relation) est insuffisamment prise en compte. On peut regretter également que l'auteur ne prenne que très partiellement en compte les descriptions existantes de donc.

L'article de Marion Carel «Mais: une marque de négation partielle» [143-158] vise à compléter l'analyse 'argumentative' de mais proposée par Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot, en montrant qu'elle ne permet pas de rendre compte de certaines données comme Monsieur A est républicain mais honnête ou encore Pierre a travaillé mais en vain. L'auteure considère que ces données ne relèvent pas de la problématique argumentative. Elle propose de redéfinir mais comme un marqueur de négation partielle. Reste la question de savoir comment prendre en compte des données comme Il est bête, mais bête! ou encore des emplois discursifs de mais oui / mais non / non mais (des fois).

L'article de Ulrich Detge, «Puisque: l'état de la question» [129-142] consacré à puisque reprend l'hypothèse de Franken (1996)³ qui vise à caractériser puisque en termes de 'justification' (dans 'p puisque q', q sert de justification à p). On peut regretter que l'auteur ne prenne pas suffisamment en compte un certain nombre de propriétés distributionnelles de puisque (qui le distingue nettement de parce que, en particulier l'ordre puisque 'q - p' est très fréquent (puisque tu es si malin fais-le), et révélateur du statut de q mais aussi de l'impossibilité d'avoir c'est puisque ... (c'est parce que est parfaitement possible).

En conclusion, les contributions réunies dans le présent recueil sont représentatives, dans leur diversité même, (tant sur le plan des approches que des données examinées) des recherches menées aujourd'hui sur les MD. Dans ce compte rendu, j'ai cherché à mettre en évidence différents plans de variation: ces différents plans de variation témoignent de la richesse et de la complexité des problèmes que soulèvent les marqueurs discursifs mais aussi du chemin qui reste à parcourir. Parmi les questions encore largement ouvertes, on peut en mentionner une, cruciale à mes yeux mais peu débattue: peut-on considérer que

Franken, Nathalie, 1996. «Pour une nouvelle description de *puisque*», *Revue Romane* 31, Amsterdam, John Benjamins, 3-18.

les MD forment une classe d'unités (simples ou complexes) dans le système de la langue : si tel est le cas cela signifie qu'ils ont une sémantique, une distribution (types de portée, position par rapport à leur portée) et une prosodie. Sur ce point, il est clair qu'à ce jour on reste très loin de toute forme de consensus.

Denis PAILLARD

Annick FARINA / Valeria ZOTTI, La variation lexicale des français. Dictionnaires, bases de données, corpus. Hommage à Claude Poirier, Paris, Champion, 2014, 368 pages.

Le nom de Claude Poirier est lié à des travaux de grande envergure dont l'intérêt pour la linguistique variationnelle et en particulier pour la lexicologie du français québécois est depuis longtemps admis. Le volume que voici entend montrer la reconnaissance qui lui est due.

L'ouvrage s'ouvre sur une préface élogieuse de Jean Pruvost [7-10], suivie par une introduction d'Annick Farina et de Valeria Zotti [11-15] qui présente les principales réalisations et préoccupations du dédicataire au cours de sa carrière ainsi que les dix-sept contributions du volume. Dans les lignes qui suivent, nous résumerons à notre tour chacune des contributions, en nous attardant sur certaines d'entre elles.

Robert Vézina, «La lexicographie selon Claude Poirier: une contribution scientifique et sociale» [17-25], propose un tour d'horizon de la carrière de Claude Poirier et présente quelques-unes de ses plus importantes réalisations, dont la grille de classement des québécismes, le concept de français de référence ainsi que les travaux les mieux connus du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) qu'il a dirigés: le fichier lexical (FTLFQ), l'index lexicologique québécois (ILQ), Québétext, de même que la base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP). Robert Vézina souligne l'objectif principal que Claude Poirier s'était fixé, auquel s'arrimait une visée sous-jacente de nature sociologique: l'avancement des connaissances en lexicologie québécoise, par lequel passe la déculpabilisation des locuteurs québécois face à leur langue.

De façon quelque peu atypique pour des Hommages, le dédicataire lui-même signe une contribution, intitulée «Le français du Québec: perceptions d'Europe» [27-41]. Celle-ci offre un aperçu de perceptions d'Européens vis-à-vis du français québécois contemporain, en abordant le point de vue des francophones d'une part et celui des italophones d'autre part. Le premier public européen à entrer en contact avec le français québécois 'joualisant' est le public parisien, qui acclame en 1973 la pièce Les Belles-Sœurs de Michel Tremblay. La parution du Dictionnaire du français plus (DFP) ainsi que celle du Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA) ont suscité l'intérêt de nombreux universitaires européens, parmi lesquels figurent plusieurs Italiens. La réalisation d'un dictionnaire bilingue italien/français (v. la contribution de Valeria Zotti, [311-31]) faisant une large place aux québécismes est l'une des manifestations les plus récentes de cet intérêt.

Chiara Molinari «Représentations de l'espace francophone dans la BDLP: enjeux linguistiques et interculturels» [43-55] propose d'explorer la base en se donnant pour

objectif d'y déceler ce qu'elle appelle le 'plurilinguisme' de l'espace francophone. En prenant l'exemple de l'article *indien* et en comparant le contenu des rubriques *historique*, *synonymes* et *renvois* avec ce que contiennent le TLF et le RobPt 2010, l'auteure conclut à l'insuffisance de ceux-ci pour décrire l'importance de la communauté amérindienne au Canada. S'il peut être en effet légitime de remettre en question à l'occasion le traitement lexicographique du RobPt 2010, il n'est en revanche guère pertinent d'accuser le TLF de contenir insuffisamment de précisions sur l'apport des Amérindiens à la culture québécoise [47] ou encore sur certaines acceptions sémantiques rarissimes de *nazaréen* ou de *baptême*, puisqu'il s'agit d'un dictionnaire confectionné à partir de textes littéraires (très majoritairement français) des 19^e et 20^e siècles.

Annick Farina «Les mots et les cultures francophones dans les dictionnaires généraux du français» [57-82] livre une étude comparative sur la représentation des *realia* dans les dictionnaires RobPt et Lar, en s'appuyant sur les contenus de la BDLP. L'auteure tente de déceler les critères d'intégration des *realia* aux nomenclatures des deux dictionnaires et examine le traitement lexicographique qui leur est réservé.

Dorothée Aquino-Weber / Sara Cotelli / Christel Nissille «La lexicographie suisse romande sur la voie de la description: l'exemple de William Pierrehumbert (1882-1940)» [83-100] porte sur l'évolution de la pensée de Pierrehumbert, plus précisément sur son affranchissement progressif de l'influence prescriptive des cacologies parues au 19° siècle. Ses échanges avec Jules Jeanjaquet ont été déterminants à cet égard.

Gabrielle Saint-Yves « Dictionnaire de nos fautes contre la langue française de Raoul Rinfret: « Il nous faut apprendre le français tel qu'il existe en France » » [101-21] présente le contexte dans lequel le dictionnaire paraît et attire notre attention sur certains prédécesseurs dont Rinfret s'inspire (surtout Louis Fréchette). Paru en 1896, le dictionnaire de Rinfret a été accueilli avec enthousiasme par la presse canadienne-française de l'époque et s'est avéré un grand succès de librairie. Malgré son orientation prescriptive, l'ouvrage ratifie quelques néologismes québécois de l'époque, dont patinoir s.m.

Hugues Sheeren «De l'autocensure à une forme de légitimation des belgicismes: avatars dans les représentations qu'ont les Belges francophones de leurs particularités lexicales de 1970 à aujourd'hui» [123-141] donne une vue d'ensemble des ouvrages consacrés aux régionalismes belges parus depuis la *Chasse aux belgicismes* [HanseD-Chasse] (1971) jusqu'au *Dictionnaire des belgicismes* (2010).

Jean-François Plamondon «La conscience linguistique au Québec (1830-1940): du jargon pitoyable de Michel Bibaud au joual de Claude-Henri Grignon» [143-66] commente certaines des interventions qui furent faites dans le cadre du débat sur la légitimité du français laurentien au cours des 19e et 20e siècles, notamment par Louis Fréchette, Octave Crémazie, Oscar Dunn, Arthur Buies, Adjutor Rivard, Lionel Groulx, Louis-Athanase David et Victor Barbeau.

Karine Gauvin «Les mots issus du vocabulaire maritime dans les français du Canada: héritages ou innovations? L'exemple du verbe gréyer» [167-87] porte sur l'extension sémantique du vocabulaire maritime dans les variétés nord-américaines du français. Le sujet de la contribution a fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue en 2011 sous la direction de Claude Poirier, dont l'objectif principal était de départager les innovations locales des héritages de France parmi les emplois du vocabulaire maritime appliqués à la langue générale. La contribution se clôt sur une monographie fort bien documentée de gréyer, mot issu du vocabulaire maritime et ayant d'abord intégré le

français régional de l'Ouest de la France avant d'être diffusé outre-Atlantique. Les choses ne se passent toutefois pas toujours ainsi: l'existence d'une trajectoire différente a fait l'objet d'une démonstration récente de la part de J.-P. Chauveau s'appuyant sur l'exemple d'ébarouir (v. ici 77, 167-82).

Pierre Rézeau «Aspects de la phraséologie du français de France à travers des correspondances de combattants de 1914-1918» [189-213] présente les résultats d'un dépouillement de correspondances et de carnets de 130 poilus qui intéressent la phraséologie du français. Les faits recensés, dont certains sont restreints diatopiquement et/ou diastratiquement, attestent pour la première fois certains phénomènes parfois bien connus ou donnent lieu à des compléments ou à des révisions de descriptions lexicographiques lacunaires.

Cristina Brancaglion « La métaphore zoomorphe dans les dénominations féminines : analyse d'un corpus suisse » [215-27] porte sur les dénominations féminines à connotation dépréciative et plus spécifiquement, sur les emplois métaphoriques et métonymiques de lexies à référent animal relevés dans le *Nouveau glossaire genevois* de Jean Humbert, le *Glossaire fribourgeois* (et son *Supplément*) de Louis Grangier et dans le *Glossaire du patois de la Suisse romande* de Philippe-Sirice Bridel.

Anna Giaufret «De la variation dans les bulles: le français de la bande dessinée québécoise et les dictionnaires en ligne» [229-48] propose une analyse des rapports entre la représentation du français québécois dans une sélection de bandes dessinées (parues entre 2006 et 2011) et celle que contiennent des projets lexicographiques tels qu'*Usito* et la BDLP, auxquels s'ajoutent le DQA, le GDT et certains répertoires de mots disponibles sur le web. L'auteure en vient à la conclusion selon laquelle l'ouvrage donnant la description la plus complète est le DQA, constat qui s'appuie entre autres sur la présence dans la nomenclature de variantes 'orales' comme *pu* adv. «plus», *pis* conj. «et» ou *ben* adv. «bien», absentes des autres sources consultées. Il est vrai que l'absence de ces variantes de la plupart des nomenclatures (et à vrai dire surtout des transcriptions) est regrettable, mais il faut dire que cette orientation du DQA l'avait bien mal servi au moment de sa parution (v. ici 57, 577-81).

Nataša Raschi «Les variations linguistiques dans la presse africaine en langue française» [249-62] s'intéresse aux régionalismes ivoiriens, burkinabès, togolais et béninois relevés dans un corpus de presse récent (2006-2011).

André Thibault «L'antillanité est-elle traduisible? Analyse des diatopismes de Éloge de la créolité dans sa traduction anglaise» [263-292] entreprend de mesurer pour les deux tiers des types lexicaux relevés dans l'essai l'aptitude de la traduction à rendre compte de la diatopicité de la version originale. L'identité antillaise du texte ne survit qu'à travers des xénismes marqués typographiquement dans le texte original et par un procédé consistant à injecter des diatopismes de l'anglais caribéen.

Gerardo Acerenza « Variation diatopique et traduction : convergences et divergences dans la traduction des régionalismes » [293-309] fait une comparaison des versions italienne, espagnole, roumaine et allemande de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon. Les problèmes de réception du roman à l'étranger se font sentir dans les traductions, parfois plus ou moins heureuses.

Valeria Zotti «Un nouveau scénario pour la station de travail du traducteur: la base de données lexicales *QU.IT. Québec-Italie*» [311-31] soulève les problèmes de traduc-

tion des régionalismes, parmi lesquels on peut citer les ressources pour le moins lacunaires que sont les dictionnaires bilingues et le choix parfois peu avisé des exemples dans les dictionnaires unilingues (cela concerne parfois même les ouvrages qui prétendent faire une large place aux variantes régionales). La base QU.IT. remédie en bonne partie à ces difficultés en mettant à disposition une banque de citations qui illustrent l'emploi de québécismes dans les ouvrages de littérature québécoise qui ont fait l'objet d'une traduction publiée en Italie.

Rachele Raus «Pour une approche discursive de la variation lexicale en terminologie: les termes français de la *gender equality* dans les glossaires des institutions transnationales» [333-44] explore la variation lexicale dans les publications officielles de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui portent sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.

Le volume se clôt utilement par un index des noms propres cités [345-54], un index des mots analysés [355-66] et une table des matières [367sq.].

Myriam BERGERON-MAGUIRE

Philologie et édition

Raymund WILHELM (ed.), *Transcrire et/ou traduire. Variation et changement linguistique dans la traduction manuscrite des textes médiévaux.* Actes du congrès international, Klagenfurt, 15-16 novembre 2012, Heidelberg, Universitätverlag Winter (Studia romanica, 182), 2013, VII + 296 pages.

Depuis plusieurs années, l'intérêt des linguistes et des médiévistes – y compris les plus jeunes – pour l'édition de textes renaît en dépassant les controverses et les querelles aussi bien méthodologiques, idéologiques que scientifiques. Le présent livre s'interroge sur l'intérêt de la démarche philologique pour la linguistique historique et, plus particulièrement sur l'étude de la variante comme moyen d'appréhender un système linguistique. Quatre langues sont envisagées (français, occitan, catalan, italien), ce qui n'est pas la moindre des originalités de ce volume, qui confronte aires linguistiques et permet ainsi de dégager à la fois des constantes et des traits spécifiques, parfois de certains genres (voir en particulier la poésie des troubadours catalans étudiés par Isabel Müller et Fabio Zinelli). Une introduction théorique nourrie de Raymund Wilhelm pose le cadre du volume, en établissant comme préalable que la copie d'un manuscrit est avant tout adaptation et actualisation linguistique et s'apparente en cela à la traduction intralinguale, avec un diasystème propre au copiste. À partir de ce point, cinq thèses sont affirmées:

- (1) «même l'édition d'un seul manuscrit doit situer le texte dans sa tradition»
- (2) «pour analyser l'usage d'un copiste, il faut examiner le corpus entier des textes qu'il a transcrits»

- (3) « pour la classification des variantes, il est utile de recourir à la distinction entre le plan linguistique et le plan discursif dans le sens de la linguistique cosérienne »
- (4) «Les variantes linguistiques mises à disposition par les philologues constituent un matériau particulièrement précieux pour la linguistique de la variation (sociolinguistique et modélisations du changement)»
- (5) «Si la transcription porte souvent à une plus forte homogénéité linguistique, on trouve aussi, encore à l'époque typographique, des copistes qui dialectalisent fortement».

Ces cinq assertions manifestent la volonté de sortir du débat entre lachmanniens et bédiéristes, pour une intégration des théories linguistiques autour de la distinction langue/discours et la notion de variante conçue au niveau de la macrostructure et de la microstructure. C'est aussi dans cette perspective que se situent les deux premières contributions 'généralistes', qui cherchent à définir l'opération linguistique qui fonde l'édition de texte. Paolo Trovato, dans la contribution initiale de la première partie, retrace l'évolution de la pensée linguistique de Gaston Paris au courant dit de la 'New Philology' et souligne l'importance de la médiation entre texte ancien et lecture moderne [17-27]. – Stefen Dörr, lui, part de l'analyse de Cesare Segre, qui indiquait l'interférence entre plusieurs systèmes (celui de l'auteur, celui du copiste et celui de l'éditeur), pour étudier des cas de variance et d'intervention de copistes, dont celui de Guiot, le copiste de Chrétien de Troyes [29-37]. Il met ainsi en évidence que la variation n'est pas purement graphique et/ou linguistique, mais aussi codicologique, iconographique et même historique, des chapitres pouvant être modifiés en raison du contexte socio-économique de la copie.

Trois parties sont ensuite consacrées à des études de cas, souvent précises, dans quatre langues: français, occitan, catalan et italien. Dans la première, David Trotter s'intéresse à la variation lexicale dans deux versions de la Fille du Comte de Ponthieu, la deuxième effectuée peu de temps après la première version et insérée dans l'Estoire d'Outremer [41-51]. Il en conclut qu'il s'agit moins d'une variation dialectale entre une version «côtière» et une autre qui le serait moins comme l'affirmait Clovis Brunel, que d'un idiolecte propre à l'auteur du deuxième remaniement. – Jennifer Gabel de Aguirre étudie, elle, les différents manuscrits de la Chanson de la première croisade et met en évidence des différences diachroniques et diatopiques pour la phonétique/graphie et la morphosyntaxe, en démontrant qu'à l'inverse, les variations lexicales témoignent d'attestations nouvelles méritant d'être relevées [53-66]. - Ce peuvent être aussi des traces d'un changement linguistique, comme on le voit dans la traduction manuscrite de l'Ovide Moralisé qu'examine Lisa Sumski autour des variations entre trois groupes de syntagmes (prin et temps; prou, tant et bien; cors et cornes): avec une prudence que l'on ne peut que saluer, elle démontre combien la généralisation est difficile en raison en particulier de toutes sortes d'éléments externes au texte [67-75]. Quant à Richard Trachsler, il reprend le dossier de l'Histoire ancienne jusqu'à César, pour inviter à un nouveau classement des textes, entreprise jamais réalisée depuis les travaux de Paul Meyer, qui avait affirmé l'intérêt du manuscrit BnF fr. 246, depuis considéré comme le meilleur, sans réexamen de la tradition textuelle [77-95].

Ces études de cas, quoiqu'intéressantes, n'ont cependant pas l'originalité de celles de la deuxième partie, consacrée au catalan comme langue poétique et aux relations

entre occitan et catalan. Isabel Müller s'intéresse en particulier aux traductions, qui se sont faites en catalan aux XIVe et XVe siècles, qui contribuent au développement d'une langue poétique catalane: elle insiste sur le rôle moteur de la traduction qui contribue à une réflexion sur la langue catalane et ses potentialités [99-110]. – C'est, d'une certaine manière, ce que signale aussi Fabio Zinelli qui étudie les chansons de Véga Aguilo du double point du vue du catalan et de l'occitan, en considérant qu'il s'agit de langues de contact, avec des interférences phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales et la présence de *code-switching* [111-150]. Il va même jusqu'à considérer qu'une *koiné* se développe dans la poésie entre occitan et catalan. – La description précise que fait Simone Ventura de la langue de *la Doctrina d'Acort* de Terramagino da Pisa, transmise dans un manuscrit catalan du XIVe siècle, montre de semblables effets de variation linguistique et interroge sur les effets de la transmission par copie [151-189].

Cette étude sert aussi de transition avec la dernière partie consacrée à l'italien, où l'on voit de semblables cas d'évolution linguistique dans la transmission, qu'il s'agisse de la Legenda du Gianni di Procida confrontée à Il rebellamentu di Sichilia, version sicilienne conservée dans 8 manuscrits du XVe au XVIIe, ou de la Cronaca di Partenope et sa transcription par Feraiolo, ou encore l'opposition entre la copie toscane de Pline et celle de la région de Naples (Marcello Barbato [193-211]). – Les témoins multiples confrontent régulièrement l'éditeur à des divergences qui vont au-delà de la variante graphique et le cas de Giovanni de' Dazi, étudié par Elisa da Roberto, le montre clairement avec des mutilations, des additions et des insertions dans des recueils avec d'autres pièces, ce qui rend toute étude de la transmission textuelle complexe [213-257]. Autre dossier qui termine l'ouvrage, celui de Raymund Wilhelm autour de la Vita di San Rocco: les variantes permettent de mesurer la tension entre pression du modèle (conçu aussi bien comme modèle linguistique ou textuel) et expression personnelle du copiste [259-292].

L'ensemble de ce volume, avec son alternance entre théorie et études de cas, met en évidence toute l'importance des variantes au-delà de la stricte édition de texte: ce sont bien des objets d'études pour la linguistique historique, tant pour mettre en évidence les phénomènes d'interférence des langues de contact, la part d'interprétation personnelle, que les attestations dialectales et linguistiques qui ne se mesurent que dans cette étude. Le volume est donc intéressant, non seulement par la qualité propre des études de cas, mais par les pistes qu'il ouvre, invitant à faire de la variante un objet philologique et linguistique, où les créations des copistes sont considérées non comme des variantes mortes par rapport à un modèle, mais comme des indices de créations discursives, voire de changement linguistique: elles deviennent signes d'une dynamique linguistique.

Joëlle DUCOS

Marco A. GUTIÉRREZ (directeur), *DECOTGREL*. *Diccionario Electró-nico Concordado de Términos Gramaticales y Retóricos Latinos*, San Millán de la Cogolla, Cilengua-Instituto Historia de la Lengua, glosarios 1, 2013, 89 pages + CD-Rom.

Le projet du DECOTGREL est d'envergure, et les premiers résultats, que son directeur présente lui-même comme encore expérimentaux, portent sur l'Ars minor de Priscien. Le choix de l'auteur est justifié par son importance dans la tradition grammaticale latine, et par son souci de théorie. Le caractère limité de l'œuvre choisie permet de produire en un temps raisonnable un travail encore expérimental, dont on évaluera les points forts et les points faibles avant de poursuivre.

L'ouvrage se compose d'un livret et d'un CD. L'essentiel, c'est-à-dire le lexique proprement dit, est évidemment dans le CD, support dont la souplesse et la capacité se prêtent parfaitement bien à un travail de ce genre. Les lemmes sont organisés en 5 sections:

- (A) équivalents grecs,
- (B) apparitions dans les autres instruments de référence lexicographiques concernant les grammairiens anciens,
- (C) catégorisation et place du terme lemmatisé dans la langue (en général et dans les lexiques techniques),
- (D) références bibliographiques modernes, enfin, et
- (E) tous les passages où apparaissent les mots traités, ces extraits étant de longueur variable, de façon à permettre au lecteur de comprendre le sens du mot en contexte.

L'ouvrage est pourvu d'une bibliographie très complète et bien à jour sur les grammairiens latins, qui figure à la fois dans le livret et dans le CD. On y relève d'assez nombreuses coquilles, surtout dans les titres français (à moins que celles-ci ne nous sautent aux yeux plus facilement que les autres...):

- [36] «les gloses carolingiens»
- [37] «quels terms latins»
- [48] «la réponse du grammaire grec», «la tradition grammaticale greque»
- [60] «Grammaire antique et stilistique latine»
- [62] «manuscripts»
- [64] «the Ancient Greek (and Latin) Grammatians».

La liste n'est sans doute pas exhaustive. Cela témoigne probablement d'une certaine précipitation à publier les premiers résultats. Ces remarques ne sauraient évidemment dévaloriser l'ensemble de ce travail méritoire et pionnier, dont nous espérons qu'il sera poursuivi.

Jean-Paul BRACHET

Joan VENY / Àngels MASSIP, *Scripta mallorquina*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans (Biblioteca de Dialectologia i Sociolingüística), 2013, 2 vols., 1341 págs.

En un tiempo como el nuestro en el que proliferan los corpus electrónicos llama la atención esta obra en papel, en dos volúmenes y con más de mil páginas. La justificación de que no se haya optado exclusivamente por el formato digital es, a nuestro entender, la más obvia de todas, pero que ahora hace falta explicar, y no es otra que el que sean leídos los textos. Los que aquí se nos ofrecen, con una variedad de la que conviene dar cuenta enseguida, están presentados de manera apropiada para la lectura sin atajos, lineal y completa para algunos lectores, para otros, al hilo de intereses parciales y particulares por un género, asunto o período determinados. Y es que la obra en papel revela, por fuerza, algunas ventajas, siquiera formativas y aun científicas, sobre el texto electrónico. Hoy es posible hacer una tesis doctoral sobre tal o cual característica de las lenguas romances solo mediante búsquedas cada vez más complejas, pero ningún procedimiento de recuperación de la información puede sustituir a la lectura de las fuentes primarias en el conocimiento de la evolución de una lengua, pues solo así se alcanza una suerte de competencia, entiéndase que pasiva, que resulta imprescindible para abordar el examen de cualquier aspecto lingüístico o literario de la lengua en cuestión. Al fin y al cabo, solo se estudia aquello que se sabe o se intuye, y de ahí que, en no pequeña medida, la historia lingüística consista en explicar cómo han surgido los usos actuales, mientras que una perspectiva nacida de la familiaridad con los textos puede poner de relieve rasgos genuinos de la lengua de otras épocas que no han tenido continuidad.

La obra, dirigida por Joan Veny y Àngels Massip, es una colección de 347 piezas completas o fragmentos escritos en catalán en la isla de Mallorca entre 1300 aproximadamente y 1997. En apariencia, estamos ante una antología, pero esta puede ser leída y aprovechada de modos muy diferentes. El título, Scripta mallorquina, ya es significativo acerca de la intención de los autores, que presentan el sustantivo como «un neologisme que designa la llengua escrita en un espai determinat» [15]¹. Hay que señalar que todos los documentos incluidos van seguidos de un comentario dividido en tres secciones: la primera indica la fuente de la que se ha tomado la edición; la segunda es una caracterización del texto dividida en los apartados (1) grafía, (2) fonética, (3) morfosintaxis, (4) léxico; la tercera, una conclusión orientada, sobre todo, a destacar las peculiaridades dialectales. Los autores son conscientes de que el término scripta se ha aplicado «inicialment a l'època medieval». Es pues una novedad extenderlo a otras épocas, y en ello queremos intuir una concepción moderna de la historia de la lengua, pues si hace unas décadas esta se orientaba a la Edad Media y, en menor grado, a los siglos XVI y XVII, ahora incluye resueltamente los siglos XVIII y XIX, y, en consideración aun más novedosa, el XX. Y es que, todo texto, incluso el elaborado hace un momento, es, por su propia naturaleza, histórico.

No hay consenso entre los estudiosos sobre si la escriptología ha de orientarse sobre todo a lo gráfico (y gráfico-fonético) o ha de incluir también los demás niveles de análisis, con un planteamiento que lleva a identificarla con la dialectología. La organización de los comentarios (sección B) muestra separados los rasgos por niveles, lo que facilita una valoración cualitativa de la peculiaridad dialectal.

Conviene, sin embargo, precisar el sentido de la escriptología de las lenguas romances. Suele aceptarse, como se señaló en las conclusiones de un seminario celebrado en Venecia en 2011², que esta solo es aplicable a la Edad Media y a los ámbitos galorrománico e italorrománico. Esta idea, que a primera vista puede parecer ajena a criterios científicos, podría tener su razón de ser en la falta de interés hispánico por aplicar esta metodología. Los trabajos recientes sobre el espacio del gallego-portugués³, sobre leonés, castellano y aragonés⁴ o los de los autores de este volumen para el catalán, obligan a matizar esta afirmación. Puede señalarse, sin embargo, una causa más profunda para la falta de tradición de los estudios escriptológicos en el dominio hispánico, y que establece una diferencia esencial con los dominios románicos antes citados. Y es la relativa uniformidad de las variedades iberorrománicas, debida a la proyección hacia el sur de rasgos nacidos al norte, con lo que quedaron anulados siglos de diversificación lingüística que habrían pervivido bajo la forma de variedades locales complejas si la historia hubiera sido otra. Los autores son conscientes de ello cuando señalan que «s'ha parlat sovint de la unitat que ofereix la llengua medieval catalana (...) La modèstia de la nostra àrea idiomàtica i la presència de dialectes constitutius i de dialectes consecutius al sud peninsular i a les Illes, que serien una transferència d'aquells, en serien le causes» [15-16]. Con todo, la nómina de variantes dialectales acogidas por Veny y Massip, sin ser comparable a la que se dio al norte de los Pirineos, no es escasa, ni en el Medioevo ni en los siglos posteriores, debido al efecto de nuevos factores de variación que se van introduciendo con el tiempo o se van reflejando en los textos gracias a la ampliación progresiva de la tipología de los mismos.

Para hacerse una idea siquiera parcial de esta variedad, no exclusivamente diatópica, sino también sociolingüística y registral, hay que empezar por señalar el criterio amplio por el que se han seleccionado los textos, pues se incluyen prosa y verso, obras literarias, científicas, de sabiduría popular, documentos legislativos y administrativos (cartas de compraventa, testamentos, inventarios de bienes), sermones, cartas particulares, relaciones de sucesos, recopilaciones de refranes, recetas de cocina, etc. (puede verse la tipológica textual en [23], que sigue la clasificación del *Corpus Textual Informatitzat de la Llengua Catalana*).

He aquí algunos ejemplos. El testimonio señalado como más antiguo es una versión catalana de la conquista del santo Grial (*Questa del sant Graal*) de hacia 1300; por los mismos años debió de escribirse una carta a «mossèn Joan Guardiola»; hacia 1320 se elaboraron las «Constitutions del monestir de Santa Margarida». Es curioso el inven-

[«]Seminario Internazionale *Il problema della* scripta *Gli antichi testi romanzi tra filologia, dialettologia e storia della lingua*»,13-14 de octubre de 2011. Véase *Medioevo Romanzo* 36 (2012).

³ X. Maure Rivas, Para unha escriptoloxía do Galego. Edición e estudo escriptolóxico do Tombo do Hospital dos Pobres de Tui (1436-1490), La Coruña, Fundación Pedro Barrié de la Maza, 2006.

P. Sánchez-Prieto Borja, «Para una historia de la escritura romance en León, Castilla y Aragón: algunas claves interpretativas», *Medioevo Romanzo* 36 (2012), 24-61. Los corpus que incluyen transcripciones paleográficas, es decir, que reflejan las grafías de los manuscritos, su puntuación y que no intervienen en la unión y separación de palabras facilitan un aprovechamiento en clave escriptológica de los mismos (p. ej. CODEA+ 2015 http://www.corpuscodea.es).

tario de bienes de un picapedrero, en 1347, así como la «querella per un acorralament de bous», de 1367; muy distinto es el asunto de un almanaque de 1375, que señala «los jorns de la Luna, los bons e els mals», o la lista de gastos por la celebración de fiestas en Pollença (1385); los noticiarios se nos antojan particularmente tempranos y frecuentes en Mallorca, y de 1397 es el de Matías Salcet, con sucesos diversos sobre llegada de barcos y otros asuntos acerca de cartas reales o del papa. En 1423 se publica un bando del gobernador de Mallorca acerca del servicio en galeras. Unas ordenanzas de carniceros se datan en 1428. Curioso es un «mapamundi» de hacia 1450, con noticia como la de que en una isla de Hibernia «los homens nul temps no y podem morir». Los jurados de Mallorca se dirigen por carta «al molt alt e molt excel rey de Bugia». En 1485 se procesa a un «metge». Se incluyen los Misteris de la passió de Francesc Prats (1487). Hacia 1500 Frances d'Olesa escribe el poema El ric i la mort, y por los mismos años debió de componerse la Consueta del Juí. De 1506 es la carta de Pere Frexa a su hijo. Curioso es el documento por el que se establecen normas y concursos de espingarderos. Se incluye un inventario de bienes de la iglesia parroquial de Sa Pobla. La tranquilidad de la isla se vio alterada en 1542 por la llegada de Carlos I a Palma. En 1550 una familia noble apunta sus gastos (entre ellos, las clases de música a la hija). Por entonces escribe sor Catalina Tomassa al padre Vicenç Mas, y en 1557 Perellós de Pacs relata con detalle la fuga de unos galeotes. No faltan «fets de bruixeria» (1569). La vida de los gremios se regula por «capítulos», como los de sastres y calceteros (1597). Originales son los problemas de aritmética de hacia 1600 debidos a Antoni Fontirroig, que plantea cuestiones como la de cuántas hormigas son necesarias para transportar mil cuartillas (quarteras) de trigo o la campana (de Palma) llamada Aloy. No faltan las resoluciones del «Gran i General Consell de Mallorca» (1618), o el relato de las fiestas por Santa Elisabet, reina de Portugal (1626). El padre Ignacio Fiol escribe sobre las ventajas de la confesión general (1670). Cristóbal Seguí cuenta el incendio en un horno de vidrio (1682). Bartomeu Oliver fue autor de unos versos sobre un acto de fe de la inquisición en Mallorca (1691). De hacia 1700 es el entremés del Pescador. Contemporáneo es el recetario local de Jaume Martí. El sacerdote Just Pastor Pinya escribe a su padre en 1718. Sobre los daños causados por una tormenta de agua y granizo en La Cabana el 14 de agosto de 1731 hay una noticia detallada. Fray Junípero Serra escribe al padre Francisco Serra. Sebastià Gelabert cuenta en verso diversos sucesos de Mallorca entre 1743 y 1750. Las malas cosechas y carestía son asunto del relato de Bartomeu Ferragut (1764). Del libro de cuentas y noticiario de la familia Ramon de Tortitx se extrae el relato de la expulsión de los jesuitas (1767). Más escueta es la partida de defunción de 1768. Del último año del XVIII son las cuentas de los trabajos de «Mestra Juan Estelrich Farrer». Hacia 1800 se escribieron unos versos por los que «G.R.» renuncia a formar parte de las milicias urbanas. Menos retórica gasta un papel de reconocimiento de deuda de 1802. El gobernador manda un «avís al poble» en 1813 «contra sa propagació de llibres y escrits dolens, qui son sa peste de un poble». Las obras públicas son objeto de subasta, como en el caso de la desecación del Prat de Sant Jordi (1824). Pere Antoni Figuera es autor de un Diccionari mallorquícastellà publicado en Palma en 1840, del que se ofrece la introducción. Del archivo privado de Pedro Obrador, de Campos, procede una carta al «amigo Juan», de Artà (1848). Para ayudar a bien morir escribe Antoni Casals su Consol de los malalts, impreso en Palma en 1849. Miquel Victorià Amer da un "adéu a Mallorca", poema que forma parte de Los trabadòrs nous, impreso en Barcelona en 1858. Mateu Obrador escribe a Milà i Fontanals (1872). Manuela de los Herreros publica en la Revista Balear (1875) «A n'es meu nin. Rondaya». Ni siquiera falta un poema burlesco sobre «El atributs d'una mala

sogra», de Sebastià Barceló, publicado en *L'ignorancia* el 16 de agosto de 1884. Y, para seguir con los tópicos, se añaden los «inconvients del matrimoni», en versos conservados en el Arxiu Municipal de Perpinyà (1885). En 1886 aparece un recetario anónimo, atribuido a Pere d'Alcàntara, con platos como la «sanch de cabrit o de xot». El archiduque Luis Salvador de Austria recopila narraciones populares en *sus Rondalles de Mallorca* (1895); curiosa es la de «es tres germans». En 1900 se publica en el semanario *La veu de Mallorca* un ensayo sobre «la grippe o influenza». En 1905 se imprimió en Felanitx *L'enginyós hidalgo Don Quixote de la Mancha*. El año 1912 está representado por un fragmento de *Un estudiant come molts*, de Miquel Aguiló. Joan Mòjer recopiló y publicó con comentarios canciones populares (entre 1925 y 1929). De 1935 es un *Vocabulari mallorquí-castellà*. No falta *Una apologia del franquismo* de 1939. En 1954 Ginard Bauçà escribe a Guillem Colom. Maria Antònia Oliver publica sus *Cróniques d'un mig estiu* en Barcelona en 1970. Y el último texto es la *Vida de Sant Josep*, de Josep Grimalt (1997). Falta, por descuido, el texto de la carta de Antoni Maria Alcover a Enric Prat de la Riba (nº 307, de 1907), pero se incluye el comentario.

No resulta, desde luego, fácil elegir qué obras y documentos han de tener cabida. Hubiéramos, quizá, preferido una mayor presencia de escritos de menor nivel sociocultural, como billetes, notas, avisos, además de las cartas particulares ya incluidas, aunque hay que reconocer que solo son fáciles de hallar para el período contemporáneo.

Predominan en esta antología, con mucho, los manuscritos sobre los impresos, lo cual parece un criterio acertado desde la perspectiva escriptológica en la que se sitúa la obra, pues la imprenta lleva a cabo, como es sabido, una regularización de los usos gráficos, y aun de rasgos gramaticales, que oculta ciertas características de la escritura autorial⁵. Puestos a pedir, habríamos deseado, y nunca es tarde, la inclusión siquiera de algunos facsímiles, algo fácilmente hacedero en la página web.

El origen de las ediciones es doble. Si en muchos casos estamos ante transcripciones llevadas a cabo por los autores del volumen (p. ej., el atlas catalán de 1375 se transcribe a partir de la reproducción fotográfica y no de la ed. de 1978), en otros se acogen ediciones previas, como, p. ej., la de Alomar (1976) para las ordenaciones de Jaume II, a veces con regularizaciones de acentuación, según se indica en el apartado A del comentario, dedicado a señalar cuál es la edición seguida o la fuente archivística para cada texto.

Se echa de menos una mayor explicitación de los criterios editoriales seguidos. Ello se justifica por seguir los de la serie *Els Nostres Clàssics*. Las soluciones de esta colección encajan con la finalidad de divulgar la literatura catalana, por lo que los criterios adoptados distan de ser paleográficos: se interviene en la acentuación, la «unión y separación de palabras» y la puntuación; las abreviaturas se desarrollan sin dejar constancia. Un mayor pormenor paleográfico parece deseable para los documentos administrativos, notariales y judiciales, mientras que una presentación menos detallada y que facilite la comprensión parece más eficaz para los textos literarios. Resulta imposible con una sola edición satisfacer todas las necesidades de los potenciales usuarios de una obra como esta, que van desde el investigador orientado, de acuerdo con el título, a la grafemática hasta el "curioso lector", que de hecho, podrá buscar, sin sentirse defraudado, p. ej.,

El primer incunable en lengua catalana impreso en Mallorca, concretamente en Miramar de Valldemossa, parece ser la *Devota contemplació i meditacions de la via sacra*, de Francesc Prats [151].

noticias de carácter local. Una edición paleográfica habría encajado seguramente mejor con el título, pero a cambio de perder parte del valor que esta obra tiene como muestra amplia de las letras catalanas y de la cultura escrita en la isla de Mallorca.

En cuanto al aprovechamiento de los textos, se ha de señalar que de cada uno se ofrece información en la base de datos consultable en «www.scripta.ub.edu» (en [20] falta el (.) tras www). Hasta ahora están disponibles *Scripta evissenca* y *Scripta menorquina* (fecha de la consulta, 29/05/2015), de cuyos documentos *on-line* puede recuperarse información mediante un buscador de textos.

El caudal de datos que puede extraerse de los textos mismos y de los comentarios (sección B) que los acompañan es inmenso. Ya la breve introducción inicial apunta al aprovechamiento del examen de los textos para la dialectología histórica del catalán, y en concreto para la historia lingüística del espacio mallorquín. Este muestra su adscripción a las variedades orientales del catalán sobre todo por la igualación entre los fonemas /a/ y /e/ átonos (propiamente, alófonos en estas variedades), que en la práctica de la escritura se manifiesta bajo la forma de frecuentísimas confusiones gráficas como la frecuencia de a gráfica para representar la neutra tónica, todas ellas recogidas en la introducción ([21-22] latra 'lletra', aspanta 'espenta', garagan 'gerregen', nagres 'negres', sade 'seda', etc.). Un espigueo en los textos (y en las anotaciones que los siguen) revela usos de diferentes niveles, pero sobre todo del gráfico-fonético. Por ejemplo, el primero, la ya citada Questa del Sant Graal (ca 1300) muestra agal 'aquell', mangar (con g para la palatal ante e abierta grafiada a), naguna 'nenguna', donsela, al lado de donzela. Se ha de precisar que el concepto de arcaísmo señalado en el comentario (p. ej., [33] para matra por metre 'posar', tost 'aviat', forest 'bosc', laxar 'deixar') debería adoptarse solo para voces anticuadas en la época del texto, y no que llegaron a serlo en etapas posteriores. En realidad, tales formas, encajan bien en el panorama románico, sobre todo considerando las variedades de la Galorromania (matra, tost, forest), pero además, a veces, hispánicas (laxar).

A pesar de la idea general de la escasa variación dialectal del catalán, un acercamiento a los textos como el que propicia *Scripta mallorquina* pone ante los ojos un sinfín de formas interesantes. Por ejemplo, la carta a mossèn Joan Guardiola (*ca* 1300) muestra, aparte del mentado *latra*, *quosas* 'cosas', *ab* al lado de *amb*, *nosaltros* 'nosaltres', *auulenquo*, que en el comentario se señala como no documentado, y que intrepretamos como 'tío'. Las *Ordinacions de Jaume II* de 1300, pero conservadas en un traslado de 1365, dejan términos curiosos para la historia léxica, como *agrer* 'campo', *loísme*, hoy *lluïsme*, 'lo que se paga al señor feudal por traspaso de una propiedad a tercera persona (en Aragón *loísmo*), o *gitar* 'echar', coincidente también con la forma aragonesa. Pueden rastrearse tendencias gráficas que tardarán en desaparecer, como el uso de *g* ante *a* para el valor palatal africada en *miganament*, según se ve en las *Constitucions del monestir de Santa Margarida* (*ca* 1320, nº 4), así como vacilación gráfica entre *ca* y *qua* (*cant* 'cuanto', pero también 'cuando', junto a *quantes*) o *l* para la palatal lateral, tanto en posición interior (*Malorches*), como inicial (*libre* 'llibre').

Basten las pinceladas anteriores como botón de muestra de la enorme riqueza de datos destacables en los textos en la perspectiva de la dialectología catalana, sobre todo, pero también en clave hispánica y románica. A la localización de las formas comentadas ayuda el segundo volumen, que presenta un índice completo de las mismas, con indicación de año y número clave de tipo de obra.

La información que proporcionan los textos escogidos no se limita a los aspectos internos de la lengua, sino que permite valorar otros de índole sociohistórica, como la coexistencia entre latín y romance, el primero usado todavía a fines del s. XIV en un documento utilitario como es el inventario de una alfarería en 1396 (nº 15). El escribano no pudo sustraerse a la inclusión de algunos nombres en catalán, pues de ciertos objetos no sería conocida la palabra latina, no sería comprensible, no existiría el objeto en el mundo antiguo o, simplemente, se opta por la forma cotidiana: «item unum *lavacap* ferri» [76]; «item quatuor duodenas et duas *gerretas*» [78].

Otro aspecto sociolingüístico que puede rastrearse es la influencia del castellano, oportunamente señalada en los comentarios. El empleo funcional de ambas lenguas se aprecia bajo la forma de alternancia de códigos con motivo de la visita de Carlos V a Mallorca (nº 60), pues los jurados hablan al emperador en catalán, y este responde en castellano. En una época y contexto muy diferente, Gabriel Alomar emplea castellanismos (bueno, menos) cuando escribe sobre las oposiciones que está realizando en Madrid en 1909 (nº 310).

No es el examen lingüístico el único punto de interés, como ya hemos apuntado. Si las encuestas en el medio rural llevadas a cabo en el s. XX tenían un indudable valor etnográfico y aun antropológico, también en los textos acogidos en esta obra vemos numerosos cuadros que nos pintan la vida cotidiana en la isla. *Scripta* va mucho más allá del propósito central de sus autores, pues sin merma de su valor para el estudio grafemático y dialectológico, es una amplísima antología histórica de la lengua y la literatura vernácula de Mallorca, y un recurso utilísimo para el comentario de textos. No podemos menos de felicitar a los autores por el acertado planteamiento práctico del volumen, así como por los trabajos anteriores sobre las variedades de Menorca e Ibiza.

Pedro SÁNCHEZ-PRIETO BORJA

Alfonso D'AGOSTINO / Serena LUNARDI, *Il fabliau della Vedova consolata* (NRCF, 20), prefazione di Olivier Collet, Milano, LED - Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto (Biblioteca di filologia e linguistica romanze. Testi. «Sfuggiti all'Indice», 2), 2013, 230 pages.

Au sein de la romanistique italienne, l'achèvement heureux de l'entreprise du *Nouveau Recueil Complet des Fabliaux* (*NRCF*, 1983-1998) n'a pas empêché d'engager ou de poursuivre des travaux éditoriaux de fond, souvent éloignés du mode opératoire de l'équipe hollandaise, au bénéfice de pièces choisies du répertoire des fabliaux¹. A. D'Agostino, qui s'est penché dès les années 1990 sur la tradition prestigieuse mais entremêlée du thème narratif de la matrone d'Éphèse, était le plus compétent pour s'attaquer à une nouvelle édition du fabliau anonyme de *Cele qui se fist foutre sur la Fosse de son Mari*, naguère qualifié, de façon quelque peu généreuse, de véritable chef-d'œuvre du genre².

¹ Cf., par ex., Tavani, Giuseppe (ed.), 1997. Quattro fabliaux, L'Aquila-Rome, Japadre.

² Lacy, Norris J., 1993. *Reading fabliaux*, New York, Garland, p. 2.

C'est donc aux développements et aux asymétries de ce thème d'une vitalité exceptionnelle, depuis Phèdre et Pétrone, qu'est consacré le plus ample volet de l'introduction [23-93], dans lequel A. D'Agostino brosse un tableau riche et nuancé des métamorphoses du conte, sans oublier de creuser les reprises parodiques que le fabliau met en œuvre (de la légende tristanienne, des romans de Chrétien de Troyes, etc.). La pièce met en scène un chevalier accompagné de son écuyer et une veuve enceinte manifestant son deuil irrépressible sur la tombe du mari à peine décédé; l'écuyer parie avec son maître qu'il arrivera sans difficulté à posséder la jeune éplorée, l'approche et lui confie que son épouse aussi est défunte, à cause des ébats sexuels fougueux auxquels ils s'adonnaient; la veuve, qui ne désire que rejoindre au plus vite son époux, se jette dans les bras du cynique interlocuteur et ce qui s'ensuit a des effets curatifs sensibles sur la femme, en plus de faire gagner le pari à l'écuyer, dont la virilité affichée est toutefois mise à mal. Évidemment, l'épilogue (v. 116-122) insiste sur les tares traditionnelles du sexe féminin, résumées de manière efficace par le dernier vers: « Qui fame croit si est desvez! ». Comme A. D'Agostino fait appel, avec modération, aux outils et aux procédés de la narratologie pour disséquer les nombreux récits, notamment médiévaux (Romulus, Jacques de Vitry, Historia septem sapientium, Marie de France, Novellino, etc.), ayant mis à profit le thème de la matrone d'Éphèse et pour en démêler les rapports, il est regrettable qu'il n'ait pas pris connaissance de l'ambitieuse tentative de définition structurale du genre du fabliau proposée récemment par Roy J. Pearcy et, surtout, soumis à discussion l'un des points d'orgue de cette argumentation, qui combine le modèle actantiel d'analyse élaboré par Greimas et la logique booléenne, à savoir l'examen poussé de Cele qui se fist foutre sur la Fosse de son Mari que Pearcy mène dans le but de comparer la façon dont la fable et le fabliau élaborent et organisent les mêmes matériaux narratifs³.

L'introduction propose ensuite une description des six témoins [95-118] et un aperçu de la langue et de la versification du texte, ainsi que des manuscrits [139-149], dus à S. Lunardi. Bien que le plus souvent elle ne contienne pas d'apport original, la description des manuscrits est diligente et fait état des derniers avancements de la recherche⁴. La contribution concernant la langue est un peu légère et dépend largement des études antérieures. Au sujet du texte [139], on n'avance pas au-delà du constat nécessairement minimal du *NRCF* (t. 3, p. 378sq.: datation incertaine, exclusion possible de la Lorraine et du Nord-Est). La consultation des remarques touchant à la *scripta* des témoins est quelque peu gênée par le recours systématique à la numérotation de chaque copie établie par le *NRCF* lors de la présentation des transcriptions juxtaposées qui précède l'édition du fabliau. Puisque celles-ci ne sont pas reprises ici, il est malaisé de situer, donc

Pearcy, Roy J., 2007. Logic and Humour in the Fabliaux. An Essay in applied Narratology, Cambridge, Brewer, 11-33. Au sujet de ce livre difficile et par moments rébarbatif, mais stimulant, cf. les comptes rendus de Francis Gingras, 2011. H-France Review 11, nº 185 et Pierre-Yves Badel, 2011. Romania 129, 230-235.

Comme elles ne touchent pas à l'essentiel, il importe peu de relever les quelques maladresses d'expression (par ex., A [BnF, fr. 837] a été attribué «all'area della Yonne» [98, n. 13]) et imprécisions dans la description – par ex., l'explicit du fabliau dans A tel qu'il est donné [95, 168] ne fait pas état du grattage et de la reprise dont il a fait l'objet (ajoutons, au sujet des éléments péritextuels de cette copie, qu'on ne comprend pas trop les raisons qui ont conduit A. D'Agostino à en écarter d'emblée l'intitulé [25-26], dolente de A étant davantage incisif et approprié que dame de B [BnF, fr. 1593] ou cele de E [Berne, BB, 354]).

d'évaluer rapidement, les renvois de S. Lunardi. Par ex., lorsqu'elle explique, au sujet du ms. C (Berlin, Staatsbibliothek - Preußischer Kulturbesitz, Hamilton 257), que «la grafia e prevale su ai, salvo rare eccezioni: fere: contrere (C11-12); fere: trere (C25-26); lessee (C39), lessent (C40), fet (C49, C105), gageré (C55), plet: fet (C57-58), lessa (C98), cheitive (C16); fei (C95)» [142], si l'on n'a pas les transcriptions du NRCF sous les yeux, il est ardu de s'y retrouver, puisque les lieux impliqués de la présente édition sont le plus souvent tout autres (v. 11-12, 27-28 [faire: retraire], 45, 46, 55, 61, 63-64, 104, 16, 101). Pour certains témoins, le traitement aurait pu être plus homogène et réfléchi: par ex., à propos de C, on passe en revue sept traits occidentaux, tout en rappelant que les textes du recueil comportent également de nombreux traits picards, dont aucune mention n'est toutefois faite - le lecteur en déduira qu'aucun trait picard (ou susceptible d'être interprété dans ce sens) ne fait surface dans la copie de Cele qui se fist foutre sur la Fosse de son Mari, mais est-ce correct? De plus, au sujet d'une forme telle que fieble < *FLĔBĬLE (v. 118 [C112]), un simple renvoi au manuel de I. Short («this was a specifically AN and Norman development of FLEBILE [...]»)⁵ aurait mieux souligné la valeur phonétique réelle du digramme que la seule évocation de TL, t. 3, col. 1971, s. foible et des quelques occurrences anciennes qu'on y lit [143], lesquelles demandent par ailleurs une évaluation contextuelle.

L'édition à proprement parler se fonde sur une étude soignée des rapports entre les témoins [119-137] qui, si elle ne bouleverse nullement le cadre déjà établi par les éditeurs du xxe siècle, a le mérite de faire la part des choses: la filiation des six témoins (ou cinq, puisque l [Cologny, Fondation M. Bodmer, Bodmer 113] est descriptus de K [BnF, fr. 2173]) d'un archétype commun ne peut pas être démontrée, étant donné que l'interprétation du seul lieu utile à cette fin (v. 66) est sujette à caution; en revanche, A et E d'un côté, B, C et K de l'autre, présentent des fautes communes qui corroborent l'existence de deux subarchétypes distincts, α et β^6 . Dans ces conditions – autant α que β portent chacun leur lot de bourdes, dégradations et réécritures -, A. D'Agostino n'a pas hésité à traquer l'original, «sulla base di un prudente lachmannismo» [136]. Certes, il donne la préférence à α et, pour la langue et la graphie, à A, mais face au célèbre recueil parisien, il refuse la passivité arborée par certaines entreprises du passé⁷. L'opération peut laisser perplexe, notamment au sein d'un genre littéraire si réfractaire aux manipulations éditoriales musclées, mais l'éditeur se ménage une marge de manœuvre en proposant au besoin, à côté de celle choisie, la variante concurrente jugée équivalente (par ex., v. 120: «fame aime et het en trop poi d'eure» [α], flanqué de «en petit d'eure» [β]). L'édition de ce court fabliau [151-185] est, suivant l'exemple de G. Tavani, accompagnée d'une traduction en endecasillabi sciolti: libre, au registre souvent badin et portée au clin d'œil au lecteur - par ex., le v. 118, «Fame est de trop foible nature», déclenche le pastiche opéristique, «La donna è di natura molto mobile » (Rigoletto).

⁵ Short, Ian, 2013² [2007¹]. *Manual of Anglo-Norman*, Oxford, ANTS, p. 72, § 9.2.

⁶ Les convergences occasionnelles de *K* avec *AE*, c'est-à-dire α, ne semblent pas être très probantes [133-134], puisqu'elles portent sur des variantes *grosso modo* équivalentes (du type [v. 26]: *Dont* [*AEK*] / *Lors* [*BC*]), et non pas sur des fautes.

Par ex., Levy, Brian J. / Pickford, Cedric E. (ed.), 1978, *Selected Fabliaux*, Hull, University of Hull, 56-59 et 105. En revanche, le *NRCF* (t. 3, 375-403 et 466-471) misait sur *B*.

Un point de jonction important de la réflexion menée par A. D'Agostino autour des questions ecdotiques mérite qu'on s'y attarde. Relevant «l'incostanza delle costellazioni», celui-ci propose de «pensare che β avesse un certo numero di varianti interlineari e/o marginali, variamente selezionate dai codici BCK, che, in più, hanno una discreta tendenza alla manipolazione del testo» [134]. La supposition n'est pas inédite chez les éditeurs italiens de textes romans, suivant peut-être la brillante solution postulée par Avalle pour un pan de la tradition manuscrite de la lyrique occitane, à savoir l'editio variorum dénommée ε. La concordance des syntagmes - Avalle aussi évoquait «l'incostanza delle costellazioni» comme le principal effet néfaste des editiones variorum8 pousse à le croire. Mais dans le cas présent, la cheville semble découler d'une conception somme toute abstraite des conditions historiques de transmission de ce type de textes, soumises à des contraintes et à des pratiques matérielles qui nous sont aujourd'hui un peu moins absconses. Au sujet des mêmes pièces et, surtout, des mêmes véhicules de la transmission sous examen ici (C et E, qui ont, on le sait, un scribe en commun), Olivier Collet a récemment déceléla marge de liberté que pouvaient se réserver les copistes et démontré que «l'hypothèse de manipulations conscientes des scribes à partir de croisements entre plusieurs exemplaires, que l'on voit apparaître comme un leitmotiv de la critique, est sans doute sujette à caution pour des types de littérature qui n'ont aucune valeur spéciale d'autorité et dont les éventuelles errances ne justifiaient pas vraiment un rétablissement » 9. Bref, une prise en compte réaliste des contingences dans lesquelles la plupart des témoins de Cele qui se fist foutre sur la Fosse de son Mari ont dû être réalisés déconseille, nous semble-t-il, l'élaboration de pareilles projections étiologiques.

Le volume est complété par un glossaire sélectif, par la table des rimes et par la bibliographie [187-218], que l'on doit à S. Lunardi. Évidemment, le glossaire revient à des propos plus mitigés, par rapport à la traduction: par ex., la définition de *foible* (v. 118) est, à juste titre, «debole» [190]. Par moments, toutefois, une main plus sûre aurait rendu service: par ex., la double valeur accordée à *volentez* du v. 1 («En tant com volentez me vient»), «volontà, voglia» [192], risque de fourvoyer, «voglia» "envie" étant la seule signification pertinente ici.

Gabriele GIANNINI

⁸ Avalle, D'Arco Silvio, 1993² [1961¹], *I manoscritti della letteratura in lingua d'oc*, Turin, Einaudi, 37-43 et 75-89, ici p. 38.

Collet, Olivier, 2013. «Les 'ateliers de copistes' aux XIIIe et XIVe siècles: errances philologiques autour du *Chevalier qui faisait parler les cons*», in: Corbellari, Alain / Greub, Yan / Uhlig, Marion (ed.), *Philologia ancilla litteraturae*». Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard par ses collègues et anciens élèves, Genève, Droz, 61-72, ici p. 70.

Audrey SULPICE (ed.), *Tombel de Chartrose*, Paris, Champion, 2014 (Classiques français du Moyen Âge, 173), 848 pages.

C'est à un beau texte normand des années 1330 qu'est consacrée la présente édition. Ce recueil de trente et un contes pieux a été transmis par deux manuscrits qui ont tous deux fait partie de la bibliothèque de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Après les travaux des découvreurs normands (Desroches et Trébutien), l'édition d'un bon nombre des contes a été l'objet des soins attentifs d'E. Walberg (1873-1951), qui en a publié excellemment, douze, entre 1909-1946¹. Il fallut attendre 1975, pour lire, transcrits par E. Kooiman, les 18 contes restés inédits. Enfin S. Sandqvist a repris l'édition de quatre de ceux-ci dans deux travaux scientifiques de haute tenue (v. *RLiR* 46, 502 et 50, 643). C'est dire que le dossier des textes était assez éparpillé² et qu'il était souhaitable de disposer en un volume de l'ensemble de ces contes joliment écrits.

La dimension de l'œuvre et les mystères non résolus concernant les liens entre le poète normand mal identifié et Eustache, prieur de la Chartreuse de Bourgfontaine, auquel l'œuvre est dédiée, aurait dû inciter à une certaine discrétion dans l'introduction, pour se concentrer sur les problèmes textuels assez épineux qui subsistent dans le texte. Il y a donc un excès d'informations sur les Chartreux. Que les problèmes de phonétique et de versification aient été évacués silencieusement du fait sans doute que Walberg et Sandqvist s'y étaient bien appliqués, peut se comprendre. On comprendrait aussi qu'on ait fait place, malgré son intitulé, à une «étude dialectale» (sic) [103-108], qui ajoute à la reprise des cinq normandismes lexicaux repérés par Walberg quelques autres mots beaucoup plus incertains (sauf aclassey "reposé", sur lequel, j'aurai l'occasion de revenir), mais en laisse passer une bonne trentaine, dont le caractère normand dans l'œuvre ne fait pas de doute, même si certains peuvent être aussi des régionalismes d'une aire plus vaste se prolongeant au sud vers les parlers de l'Ouest, voire dans certains cas jusque dans ceux du Sud-Est. Il est clair également qu'on chercherait en vain dans le texte le moindre picardisme lexical, et ce malgré la proximité de Bourgfontaine avec Soissons, où planait encore pour notre poète l'ombre prestigieuse de Gaultier de Coinsi, qu'il salue avec admiration.

Mais l'essentiel est ailleurs. Il réside dans le texte médiéval [161-647], dont aucune partie n'était inédite. Le choix du manuscrit à éditer n'est pas sujet à hésitation. Le ms. de Paris – étroitement apparenté à celui d'Avranches – est plus récent et donne un texte très inférieur et d'une graphie modernisée, qui peut tout juste être utilisé comme confirmation éventuelle. Le ms. d'Avranches, copié en 1423, soit presque un siècle après la date de l'œuvre par Nicolas de Launey, prieur au Mont-Dol, sur la baie du Mont-Saint-Michel, donne un texte excellent et on peut le lire, très heureusement, sur le site de l'IRHT³. On y vérifie donc l'excellence des transcriptions de Walberg et de Sandqvist, et dans l'ensemble la relativement (au moins par rapport à ce qui nous est offert ici) assez bonne qualité de celle de Kooiman. Dans ces conditions, la nouvelle édition est souvent très proche de ses devancières. Aussi dans les cas d'écart, il eût été judicieux d'y consacrer une courte note.

Entre temps, G. Raynaud en avait publié un.

² Ainsi le DMF n'a pas tenu compte des éditions des contes 7, 11 et 29 par Walberg

³ http://bvmm.irht.cnrs.fr/resultRecherche/resultRecherche.php>.

Ainsi en 11, 38, le ms. porte: Qu'autrement seuffre de martire La bonne gent, ou plus d'assez, Que ceulx qui..., et Walberg y a corrigé autrement en autretant. AS a conservé sans commentaire autrement qu'elle a enregistré au glossaire avec le sens de "davantage". Il est clair qu'elle tire, sans le dire, cette définition du DMF. Le fait méritait une note. On trouve bien dans le DMF trois exemples de Froissart à l'appui de cette définition, mais ce ne sont que des effets de sens. Deux exemples sont dans un tour négatif (ne ... autrement "pas davantage, c'est-à-dire pas du tout": et si n'estoient aultrement conforté; - trouva les portes toutes ouvertes (...) et demanda que c'estoit à dire que on ne gardoit autrement la ville), où il est permis de se demander si le sens est bien "davantage". Le troisième fait parler des Liégeois répondant aux Gantois venus demander du secours: Se chils païs de Liège vous fust ossi procheins de visnage comme sont Braibans et Hainnau, vous fuissiés autrement confortés de nous que vous ne soiiés, et autrement implique seulement que si Gand était plus proche de Liège, les Liégeois lui accorderaient un secours différent de ce qu'ils vont faire, c'est-à-dire donner des vivres et intervenir diplomatiquement auprès du Comte de Flandres. Le sens de "davantage" est donc mal assuré. On peut dire la même chose de autrement "très; beaucoup plus" (1250, Li) ds FEW 24, 355a, qui concerne deux exemples de Berte (= BerteH 238 et 2926). D'autre part la préposition de (ds de martire) et l'alternative ou plus, semblent bien justifier l'intervention de Walberg.

Inversement, les quelques fautes de lecture de Walberg, comme les donne (11, 62) pour lor donne, definitive (11, 321) pour diffinitive, lour (11, 554) pour leur, ou encore le filz le riche (11, 585) pour le f. au r., auraient mérité d'être signalées comme telles. Sans parler des cas où une lecture fautive de Walberg n'a pas été rectifiée: fausse (11, 141) au lieu de faulse. Par ailleurs la leçon quelconquez (11,501), qui suit celle de Walberg, est en contradiction avec le principe posé ici [111], qui réclame quelconques. Ce type de remarques que l'on pourrait multiplier tout au long de l'édition indique assez que le texte n'offre pas toutes les garanties qu'on est en droit d'attendre d'une réédition.

Les choses se compliquent encore par rapport à l'édition Kooiman, qui n'offre pas la même garantie que celle de Walberg. Certes sa lecture est consciencieuse, mais sa connaissance de l'ancien français est moins solide. D'où quelques fantômes, qui sont même passés dans les grands répertoires, et sont ici pieusement maintenus:

- ainsi dans le DMF faer "enchanter, séduire qqn, exercer sur ses sens, son cœur, son esprit comme une emprise magique" pour Ce que li peut fäer et plaire (Tomb. Chartr. Dix-huit contes K., ca 1337-39, 100 = ici 12, 788) est une mauvaise lecture du ms. qui porte saer (cf. aussi DEAF F2, 216, 14)
- forcerie "violence" pour Je ne sai rien de forcerie Ne ne creu unquez en ma vie Que nul secours en puisse nestre (Tomb. Chartr. Dix-huit contes K., ca 1337-39, 202 = ici 20, 251) et ajouter Il n'est gaires de tricherie, de haÿne, de forcerie (ici 13, 446), sont des mauvaises lectures du ms. qui porte sorcerie "sorcellerie", qui convient mieux au contexte dans tous les cas.

Autres erreurs:

- le curieux son desver requoy 12, 126 qui donne un vers hypométrique que Kooiman avait cru pouvoir redresser en son desver en recoy, se lit dans le ms. son desirer requoy, qui est parfait pour le sens et la métrique
- Et le loer d'elacion Ne peut jamés estre hurté 14, 484 se lit Et le loey..., c'est-à-dire « celui qui est loué ne peut plus être atteint du péché d'orgueil »

Mais l'éditrice ajoute aussi ses propres bévues:

- Et si doulour 12, 420 pour et sa doulour
- l'ien verroit 12, 463 pour lieu verroit
- comme en l'ore 14, 118 se lit comme l'en ore
- ne pouon nen sans li faire 16, 5 se lit ne pouon rien sans li faire
- Quelle esperance avoir devon Du monde ou nous nous detenon Entre nous chaistis pecheours 15, 176 se lit ou nous nous decevon de se decevoir "se faire du tort à soimême; commettre des fautes"
- Quer tant plus vit, mal fera 17, 229 (qui est hypométrique) a été lu, à bon droit, par K:
 Quer tant plus vit, plus mal fera
- Que s'ame ne fust 17, 298 (qui est tronqué et ne donne pas de rime) a été lu, à bon droit, par K: Que s'ame ne fust en remire; ce remire est bien enregistré pourtant au glossaire, mais il est donné une fois masculin (celui-ci) et une autre féminin, quand aucun des deux passages ne permet de décider
- basses 17, 316 a été lu à bon droit, par K, barres
- Ce qui son est 17, 354 a été corrigé sans raison en Ce qui est sien mais Et pour le son 17, 386 a été maintenu, à juste titre; et une note à propos de un son frere 6, 143 dit avec candeur: «La forme son est intéressante: on s'attendrait à sien».

Ces quelques exemples, parmi d'autres dont nous verrons certains à propos du glossaire, suffiront à indiquer avec quelle prudence il faudra utiliser le texte. Les apports nouveaux sont surtout contenus dans les fiches-contes [649-692]. Mais là aussi, il peut y avoir des surprises:

- p. 617 l'on nous précise que le héros «traverse la mer à la nage pour arriver à Jérusalem » (= Et passa sans dillacion Avec plusours la mer a nage 21, 317)
- p. 668, l'on nous dit que «l'empereur Othon III doit tout quitter et donner tout ce qu'il possède (v. 673)», or les v. 671-73 disent que les grands seigneurs ont obtenu de la veuve qu'elle accorde son pardon complet à l'empereur (li ont fait ... L'emperiere du tout quitter) à condition que pour l'obtenir il lui donne quittement IIII chasteaulx.

Les notes sont parfois trop longues et les notes linguistiques nous laissent souvent dans le doute. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple:

1, 151 «Faut-il lire destendi ou descendi?» Effectivement la question se pose plusieurs fois. Ici, Kooiman a imprimé descendi que Sandqvist a rectifié à juste titre («les deux mss portent nettement un t») en destendi, car dans le ms. d'Avranches, que chacun peut examiner, la ligature st est assez bien distinguée de la ligature sc (cf. à deux vers de distance tantost et descendi). L'éditrice se borne à dire sans plus que «la confusion graphique entre c et t est une caractéristique courante des manuscrits», mais elle suit néanmoins Sandqvist⁴ à cause de la rime avec tendi. Mais que n'a-t-elle suivi le même raisonnement en 14, 610 où elle imprime s'ame en enfer descendi (alors

Ce qui ne l'empêche pas de donner comme tr. un verbe que Sandqvist donne, à juste titre comme intr.

qu'il s'agit d'une mort brutale) à la rime avec s'estendi et où je crois lire effectivement destendi "se précipita"! Inversement malgré les rimes entendre: descendre et entente: descente 14, 121-124, je crois que la lecture de l'éditrice est correcte et que le sens l'appuie. De même la distinction c/t me permet de lire Sur l'Evangile est bien touchié 13, 306 (DMF toucher "aborder, traiter (une matière, un point)") au lieu de couchié de l'édition, qui serait sémantiquement plausible (cf. DMF coucher "consigner par écrit").

À en juger par une ponctuation plus d'une fois erronée et par un glossaire gravement fautif, le texte n'a pas toujours été compris. Et c'est par le glossaire que je terminerai. Il est bien loin d'offrir la sûreté des glossaires, excellents, de Sandqvist et de Vising, dont il a enregistré le plus souvent les informations. Mais privé de ces béquilles, que d'erreurs! Même l'usage, trop visible, du DMF⁵, ne suffit pas à masquer des ignorances. Alors qu'on n'en finirait pas de souligner les omissions regrettables du glossaire, il contient des entrées inutiles ou au moins insuffisamment justifiées: aage "âge", celer "cacher", cheoir "tomber", cirurgie "chirurgie", col "cou", complexion "ensemble des caractères physiques d'un être", croistre "croître", dis "dix" etc.

Et dans le détail, que d'approximations! Ainsi, on lit: «choisne n.m. «blanc, en parlant du pain; le pain de choine est un pain blanc de qualité supérieure», alors que le DMF rend compte de cet exemple même sous la forme «subst. masc. "pain blanc", qu'il distingue de l'«adj. [du pain] "blanc (de qualité supérieure)"», tout en plaçant en remarque un exemple du syntagme pains de choine. L'article du glossaire est complété par une note où l'on donne comme du bon pain un rapprochement étymologique improbable avec le mot chanoine.

Souvent la définition donnée ne convient qu'à une partie des attestations relevées: *appareillier* en 21, 227 est pron. et signifie "se préparer"; *assigner* "formuler" ne vaut pas pour trois des quatre références (13, 316; 18, 667; 28, 10), etc.

Soulignons quelques grosses bévues:

achever (une pénitence) c'est "l'accomplir" et non "l'obtenir" aesement n'a jamais pu signifier "jugement" applennie est de aplennoier non d'aplennir

airesner n'est qu'une fantaisie de lecture, qui rejoindra arresner, et son sens de "chercher à persuader" une fantaisie sémantique pour "interpeller"

attenance n'a jamais signifié "accord", à plus forte raison quand c'est une forme du mod. abstinence

attouchier n'a jamais signifié "faire toucher" avuiller n'est pas "avilir" mais "aveugler" comperer n'est pas "confronter" mais "payer" departement n'est pas le "début"

On trouve des extraits du DMF reproduits hors de propos, à côté (s.v. acceptable, aire etc...) ou même à la place de définitions (s.v. accoster et acoster – avec deux articles différents pour les deux mêmes attestations, dont une munie d'une référence fausse – etc...).

enclinee n'est pas un substantif

ennuit adv. n'est pas le verbe ennuiter

lay n'est pas le "chant", quand il est associé à clerc dans ne clerc ne lay

lejance "frivolité" n'est que "soulagement"

la forme reconstruite *mesdeïr* "médire" (pour *mesdie*, *mesdit*, *mesdeïssent*) présente comme un défaut

moes, on se demande comment on peut arriver dans le passage à la définition de "paroles trompeuses"

pouvoir "faire effort pour" n'est là qu'au bénéfice d'une faute de lecture (peüst pour pensa).

Il y aurait tout intérêt à distinguer des homonymes: erre "allure" de erres (= mod. arrhes) 2, 49 ou errer "marcher" de errer "être dans l'erreur" (5, 177) ou piz "poitrine" de piz "pire" et à regrouper des mots identiques: adercher, adercier et adrescer ou converser "vivre avec, demeurer" et converser "demeurer, vivre", douloir "souffrir" et douloir "se plaindre".

On note une fâcheuse tendance à prendre les verbes pour des substantifs: ratrest (dans La doulçour...Le ratrest par devocion A la solitude seüre) est glosé par un très éclairant: «n. m. "retrait"»; raye (dans le sang en raye) est glosé par «n. f. "raie (au sens d'entre deux)"», voire à prendre les interjections pour des substantifs: trahi (dans Chascun cria: «Trahi, trahi!») est glosé, au prix d'un cheminement difficile à saisir, par «n. m. "traître"».

Si je réserve pour une autre occasion les nombreux régionalismes normands du texte, je vais aborder ceux qui seraient étrangers à ce domaine – et dont l'éditrice ne dit rien –, pour lesquels l'usage, sans critique, du DMF se révèle catastrophique:

ferriere "installation pour extraire, fondre et forger le fer" est tiré du DMF (qui s'inspire du glossaire de Kooiman donnant "endroit où l'on forge le fer"). Le DMF y voit, malgré sa répugnance tenace à user de cette caractérisation, un «régionalisme (Suisse romande, francoprovençal)»; dans ce cas, la prudence eût été opportune puisqu'il s'agit de la ville de La Ferriere, près de Grenoble; on lira donc En Grinobleis, a La Ferriere, Avint ...

basser "enduire de qqc." (ceulx qui sont d'orguil bassez) s'inspire directement de basser² du DMF:

«Région. (Flandres) "Mouiller, enduire de qqc.": Quentin n'a ne honte ne peur De paines, tant soient cruelles, On l'a flambé soubz les aisselles, On l'a bassé de chault ciment, On luy a donné largement A boire venin et poison (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 243).

REM. Cf. L. Vermesse, Dict. du patois de la Flandre fr. ou wall., 1867, 60, s.v. basser: "Bassiner, humecter une plaie"».

Faudrait-il l'ajouter là et en faire aussi un normandisme? Les choses ne sont pas si simples. Examinons d'abord l'article du DMF. Pour poser un lien entre l'exemple de mfr. et la forme dialectale, il faut rendre raison de deux écarts: écart chronologique entre 1482 et 1867 et écart sémantique entre les deux mots invoqués. Cela suppose de chercher

à comprendre le texte médiéval. Chault ciment est assez probablement du "ciment à base de chaux" (frm. chaux-ciment), mais le mot manque dans le DMF. Pour le verbe on peut écarter le sens de "saturer" que donne le glossaire du mystère. Mais le rapport proposé par le DMF entre un élément qui semble se rapporter au vocabulaire de la construction et le sens de "bassiner, humecter une plaie, mouiller avec un linge" de Vermesse 1867 ne va pas de soi. D'où vient d'ailleurs le verbe en ce sens? Vermesse 1861 donnait déjà, pour Lille, basser "laver, humecter une plaie". Le FEW 1, 200b a bien enregistré ce type, attesté aussi à Mons, à Boulogne, Reims et dans la Meuse, comme un dérivé régressif de bassiner. Mais en fait, il est inséparable d'un mot blasser "fomenter, mouiller, humecter (une partie malade)", bien plus ancien, attesté depuis Thierry 1564 (Blasser: C'est fomenter, Fouere, comme quand les chevaux se sont entremors: on blasse les pieds avec du sel et de l'eaue meslez ensemble. Cela se faict en batant doucement de la main), mot bien vivant dans les patois normanno-picards (v. FEW 23, 442a). Le type basser n'apparaît pour la première fois qu'en 1845 (Saubinet, Reims: basser "bassiner") et on peut le tenir pour une altération secondaire de blasser, sous l'influence de bassiner. Et dans le passage de Molinet il ne s'agit sûrement pas d'un traitement en douceur, d'un massage délicat. En somme, basser² est maintenant privé de fondements historiques et sémantiques. On se tournera alors vers le basser1 du DMF, qui nous ramène au vocabulaire de la construction:

«CONSTR. "donner une base à": ...pour avoir sollé et bassé le palis du jardin de la vicairie et plusieurs pos et une sole en l'estable dessoubz la dicte vicairie (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 43). A Maistre Johan Son pour IJc de petits carreaux pour basser le petit apentis que Monseigneur a fait faire au bout de la gallerie et pour basser l'un des côtés de l'alée comme l'en va au pallès (Comptes Archev. Rouen J., 1440, 212)».

Ces données sont passées dans le FEW (JAlletsgruber; Chihaï; Chauveau, 2006. BASSUS, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (<atilf.fr/FEW>), Nancy, ATILF), sous la forme: «mfr. basser v. a. "aménager le sol de (une construction, une allée)" (1399—1440, DMF)».

On notera que les deux exemples médiévaux sont normands, et on leur peut en ajouter d'autres:

- dans le TLF s.v. baser:

1401 [Touville (Eure)]: archit. bassée "fondée sur" (De Beaurepaire, Derniers mél. hist. et archéol., 117 dans Barb. Misc. 19, no 9: Et la dicte maison sera terree bien et suffisaument partout ou il appartiendra dessoulz les solles et de bonne matiere et bassee de bonne pierre dessoulz les croix); 1504 [Gaillon (Eure)] basser (Comptes du château de Gaillon [Eure], éd. Deville, 95, ibid.): [pour avoir charié XII toises de moullon pour basser le pavillon, LIIs. VId.].

Exemples normands auxquels on ajoutera, toujours normands:

1383-1388 Lillebonne (Seine-Maritime): À Robin Bugart, machon, fu aloué ... à basser les seulx et les pos du pont dudit chastel. Item d'avoir bassé I pot ès aleurs d'entre la tour quarrée et la tour Gloriette... et basser trois pos, II en l'oriol et un en la dite estable... et auxi pour avoir redrechié l'oratoire Madame et y avoir couppé un pot et

ycelluy bassé (Jean Mesqui, Le château de Lillebonne des ducs de Normandie aux ducs d'Harcourt, p. 140, 141 et 148 (50.5, 50.9 et 59.7))

2º q. 15º Rouen: et aussy estayé pluseurs postz et solles, pour basser, soller et maçonner, en pluseurs endrois ou mestier estoit eudit chastel (Rouen temps Jeanne d'Arc L., 156).

Ce basser est le pendant de mfr. embasser v. a. "garnir d'une base" (1450—1511, Gdf; DMF), embassement m. "socle, soubassement (d'un ouvrage)" (env. 1377—1563, GdfC; DMF; Hu) ds FEW loc.cit.

On voit donc que pour la chronologie, la géographie et le sens (= «ceux auxquels l'orgueil sert de base») le *bassez* du Tombel mérite de trouver place sous le *basser*¹ du DMF. Se poserait aussi la question de savoir si le *basser*² ne l'y rejoindrait pas («nous lui avons fait un socle de ciment à la chaux» = «nous lui avons plongé les pieds dans du ciment à la chaux»). Mais c'est une autre histoire.

Bref, nous avons là une édition au texte périlleux. Il reste beaucoup à dire sur le vocabulaire de ce texte, d'ailleurs sous-utilisé dans le DMF, qui en cite pourtant plus d'un millier d'exemples. Nous ne saurions assez recommander aux heureux possesseurs des éditions antérieures de continuer à les utiliser et de réserver celle-ci pour une collation fructueuse avec le manuscrit.

Gilles ROOUES

Frédéric DUVAL (ed.), Guillaume de Digulleville, *Le dit de la fleur de lis*, Paris, École des Chartes (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 95), 2014, 344 pages.

Le dit de la fleur de lis est un court poème allégorique (1336 vers) écrit autour de 1338 par Guillaume de Digulleville, l'un des plus habiles manieurs de mots du Moyen Âge. Cette allégorie, qui relate la création de la fleur de lis destinée à exalter le roi de France, se lisait jusqu'ici uniquement dans l'édition d'A. Piaget de 1936. C'est donc une nouvelle édition critique que nous présente Frédéric Duval.

L'introduction [9-143], savamment documentée tout au long des 134 pages, débute par la justification de cette nouvelle édition [9-14] et se poursuit par une présentation de l'auteur, du titre et de la structure de l'œuvre [14-22]; elle est complétée – et c'est à mon sens l'apogée de l'introduction – par une magistrale interprétation de l'œuvre qui fait, sans aucun doute, le point complet sur le légendier royal [23-90]. Viennent ensuite, toujours dans l'introduction, la description des deux seuls manuscrits qui nous transmettent le texte [90-95], l'inventaire détaillé et solide de leurs particularités linguistiques [96-125], puis l'examen de la versification [125-131] suivi d'un chapitre sur la tradition textuelle et les principes d'établissement du texte [131-143]. On trouve, après une bibliographie thématique complète [145-160], l'édition synoptique des deux témoins, puis une édition critique. L'éditeur met ainsi à notre disposition à la fois une transcription conservatrice des manuscrits Paris, bibl. de l'Arsenal, 3646 (siglé A) et Paris, BNF, lat. 4120

(siglé *B*) [162-243] et une édition critique reconstructionniste du poème¹. Cette dernière repose sur le manuscrit *B*, de beaucoup supérieur à *A* choisi auparavant par A. Piaget [247-309]. L'ouvrage est complété par un large glossaire [311-334] et par deux index, l'index nominum, qui est sélectif et ne prend en compte que l'introduction et les notes critiques, [335-338] et l'index rerum, qui renvoie à divers développements de l'introduction et des notes critiques [338-341].

En raison de la proximité évidente du *Dit de la fleur de lis* et du premier pèlerinage de Guillaume de Digulleville [128], à savoir le *Pelerinage de vie humaine* (dorénavant PVH¹) qui a retenu toute mon attention pour l'établissement du *Lexique des* Pèlerinages *de Guillaume de Digulleville pour le DMF* (LexStumpf), je m'arrêterai plus spécialement aux aspects linguistiques de cette nouvelle édition, en commençant par quelques observations liminaires sur le chapitre V de l'introduction.

Les remarques linguistiques

Au début de ce chapitre, dans le paragraphe consacré aux «échanges entre -a- et -e-, -ai-» [97], l'éditeur déclare que ces échanges se font « devant -il notant /l palatal/ ou /l/» et cite, à ce propos, dans B uniquement, les deux occurrences de soulail (101-102) et soulayl (283-284) qui riment avec bel^2 . À cela il ajoute que l'on retrouve « cette concurrence entre les graphies -ail et -eil» dans l'emploi, dans le manuscrit BNF, fr.1818 du PVH¹, de bateillier / bataillier, travail / traveiller et en conclut, en s'appuyant sur le FEW 12 (lire p. 24b au lieu de 26b), que solail appartient à la scripta de l'Ouest du domaine d'oïl. Toutefois, ces données³ ne dépassent pas le cadre de la graphie et mériteraient d'être envisagées du point de vue de la prononciation. Il faut attendre dix pages pour apprendre que la prononciation de /l palatal/ se rapproche de /l/, c'est-à-dire que /l/ n'est pas nettement mouillé. Pour montrer qu'il s'agit d'un fait d'auteur – outre les occurrences des vers 101-102 et 283-284, qu'il complète par les attestations correspondantes dans A (soleil: bel) - FD cite [107] quelques rimes complémentaires: elle: merveille [A] / elle: mervelle [B], vermelle: belle (A) / vermeille: belle (B) et quarel: vermeil (A) / carrel: vermeil (B) ainsi qu'une série de rimes de même nature 4 tirées du PVH1. Pour en revenir à la concurrence entre les graphies <-ail> et <-eil>, j'ajouterai que le PVH¹ ne donne aucune rime <-ail>: <-el>, seulement des rimes <-ail>: <-al> (mal: soustenail 5007-5008, souspirail: especial 7783-7784 et gouvernail: aval 11645-11646). On peut en conclure que le suffixe <-ail> issu du latin -aliŭs, -acŭlus garde son a intact tandis que le suffixe -eil (<-icŭlus), même s'il s'écrit -ail, aboutit à un e ouvert.

Notamment lorsque, dans les participes passés en -u- des verbes ayant un paradigme faible, il remplace à la rime le digraphe -eu- par -u- pour noter la prononciation [y]: voulu: vestu, (297-298, ms.: voleu); nuez: molluez (517-518, ms.: molleuez). Ou lorsqu'il ajoute un c dans scienté (v. infra).

Notons qu'on trouve aussi, toujours dans B, soulail à l'intérieur des vers 24 et 88.

On corrigera, à l'aide de Frantext (http://www.frantext.fr/) qui a intégré ce texte dans sa base, et après vérification dans l'édition synoptique, «7 occ.» en «10 occ.» (15, 140, 141, 142, 143, 1240, 1263, 1279, 1286 et 1295), on ajoutera, par ailleurs: 3 de soleil avant «1 de souleil» et on supprimera «3 en -el (solel)», solel n'étant pas attesté dans le manuscrit.

On peut ajouter aux exemples fournis: *vermeil*: *aignel*: (1449-1450), *jouël*: *orgueil*: (2571-2572).

En ce qui concerne la concurrence des graphies -eu- et -u- [98], FD isole la forme armeurier attestée au vers 1129 dans B (A: armurier) des formes en -eu- des personnes fortes des parfaits forts en -u- qu'il étudie au chapitre relatif à la morphologie verbale [120, § 26] et observe que cette graphie note «une probable labialisation conditionnée par une liquide», caractéristique du normand. On ajoutera que, si la forme à hiatus de la période ancienne du français est évidemment, comme l'indique l'absence de tréma dans l'édition, à exclure pour des raisons métriques, la prononciation de la forme réduite – également attestée dans peurent (760, A: purent), appareut (1036, A: apparut) – n'est pas si évidente à l'époque où il y a un flottement entre [əy], [α] et [y] (cf. Marchello 1997, 72-73). Peut-être aurait-il fallu, pour justifier cette labialisation dans B, prendre en compte la rime furent: receurent (745-746, A furent: rechurent) ou conmeun⁵: un (173-174, A: commun: un)⁶ que l'éditeur ne relève à aucun endroit de son introduction, et probablement aussi par la forme réduite despleut: deceut (769-770 [ms.: deceu], A: desplut: deçut).

Au paragraphe 9, il est question du /o fermé/ tonique libre qui aboutit, notamment dans les suffixes latins en -ōrem, plus souvent à -our qu'à -eur dans les deux manuscrits, mais surtout dans A. FD cite les mots honnour, labour "labeur", pastour, valour et ajoute mirour "miroir" (1291), mirour: destour (143-144); mais la forme -our de mirour n'est pas une alternance de -eur mais une variante de -oir issu du suffixe latin -ōrium. Dans le PVH¹ on trouve 14 attestations de mirour, 4 de mireur et aucune de miroir, on peut aussi y lire entonour (10245), entonneur (10441); pressour (12044, 12276) à côté de dortoir (12637, 12660, 12712, 12714, 12797), refectoir (12638, 12682, 12711, 12723, 12856). Pour GoeblNorm § 51 -eur, -our mis pour -oir est spécifique du normand.

Les principes d'établissement du texte

Ces principes sont clairement établis; néanmoins, si l'éditeur nous livre une description détaillée de la transcription de u, n et v dans les deux manuscrits, on peut regretter son silence sur la transcription de c et t dans A. Le copiste de A distingue-t-il c de t ou fait-il alterner indifféremment ces lettres? Cette question s'est posée à moi en ce qui concerne (aus) estas, variante de (a) eschez dans B, attesté dans la vision de l'échiquier au vers 2. Estas (pluriel de estat) est une leçon médiocre et je reste persuadée que cette leçon recouvre en fait une variante graphique de eschéz, bien que FD m'ait assuré depuis la publication de l'ouvrage que c et t sont nettement distincts dans ce manuscrit dont l'écriture est de petit module. Je défendrais plutôt l'idée que estas est mis pour escas, pluriel de escac qui alterne avec la forme eschac dans la littérature médiévale, par conservation de la vélaire latine [k] en position forte devant [a], phénomène signalé comme récurrent dans ce manuscrit [104-105]. Cette hypothèse inviterait à nuancer les

Dans l'édition synoptique la graphie *conmeun* de *B* donne lieu à la note [173, note 3]: «Ou -eim» (autrement dit: ou faut-il lire -eim), qui montre l'hésitation de FD à garder la terminaison -eun. Mais -eim n'est pas acceptable étymologiquement (< commūnis) si bien que l'édition critique conserve la leçon du manuscrit. Cette graphie permettra d'enrichir le nombre restreint de mots en -eun en moyen français signalé dans Marchello 1997, 98.

Cette rime nous montre que $[\tilde{y}]$ ne s'est pas encore ouvert en $[\tilde{\alpha}]$.

commentaires des pages 39, 138 (où *eschéz* est présenté comme une *lectio difficilior*), 139, 247 (note b) ainsi que la variante donnée au glossaire [322] sous *eschec*⁷.

La transcription des témoins et l'édition critique du texte

FD a toujours fait preuve d'un grand respect envers les manuscrits qu'il édite; ici encore, le texte édité avec soin est très fiable: les interventions ne portent que sur des cas qui risqueraient d'entraver la compréhension du texte. Ainsi, il corrige les graphies c et s confondues par le copiste à l'initiale des mots grammaticaux (ce pour se, ces pour ses, et vice versa), il corrige également cera mis pour sera (378), cens mis pour sens (580), mais conserve la graphie non ambigüe sainture mise pour sainturez du manuscrit (845).

Cependant, était-il vraiment nécessaire de rendre la barre de nasalité sur le *e* placé devant *p* par *m* dans *s'empensa* [526] écrit en deux mots par le copiste (*sẽ* et *pensa*)⁸? Excepté *emportéz* [159] (le copiste note *em portez*, sans abréviation), les seuls autres mots du texte qui portent un *m* devant *p* sont des mots qui remontent à des mots latin en *imp*- (*empereur* [257], *empeschement* [1060] et *empirement* [162]). Même si le graphème *n* devant *p* est absent du présent texte, il est à noter qu'il est récurrent à côté de *m* dans PVH¹ (*enpensé*, 6870, 7798; aussi *enpenner*, 367, *enporta*, 7721, 12379, etc.) ainsi que dans plusieurs textes du corpus de travail du DMF dont il faudrait vérifier si les graphies retenues par les éditeurs ne sont pas imputables à une abréviation.

En aucun cas, la leçon *ou n'en veut* (640) de *B* ne méritait d'être corrigée en *ou en veut* (*ou en veult* dans *A*) qui présente un hiatus. La forme *n'en* peut être identifiée comme un normandisme de Guillaume de Digulleville de plus⁹. En effet, ce phénomène qui consiste à remplacer le *l* de *l'en* par *n* peut s'expliquer par l'influence de la voyelle nasale, il est purement euphonique et se rencontre en normand ¹⁰.

Mis à part ces points de détail assez insignifiants, les émendations éditoriales, qui mettent souvent en balance, parmi les 432 variantes [133], les leçons divergentes entre A et B, sont bien documentées dans l'apparat et judicieuses, à l'exception toutefois de l'ajout du monosyllabe *bien* (742), absent des deux manuscrits, et de la correction de *resenee* de B (295)¹¹ en *reservee* de A, pour lesquels aucune note n'est donnée.

Sont appréciables aussi l'observation attentive de la métrique et de la sémantique qui permet à l'éditeur de faire les bons choix éditoriaux, des choix qu'il justifie dans des notes aussi complètes que soignées: juste $(AB) \rightarrow$ justice [272, note b au v. 500], saneez (B) / sanneez (A) [= sauveez dans GUILL. DIGULL., Le Dit de la fleur lys P.]) \rightarrow saneez

Pour plus de lisibilité, les crochets droits qui signalent les formes de rattachement ne sont pas reproduits dans cet article.

⁸ Leçon vérifiée sur la reproduction du manuscrit en ligne sur Gallica.

⁹ Je voudrais remercier G. Roques qui m'y a rendue attentive.

¹⁰ Cf. FEW 4, 457a, s.v. нŏмо. On trouvera des explications sur ce phénomène linguistique dans René Lepelley, *Le parler normand du Val de Saire (Manche): phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*, Caen, Musée de Normandie, 1974, pp. 72-73, § 222 et surtout dans *R* 12, 1883, 344 n. 2 et 13, 1884, 423 n. 4, où Gaston Paris nous fournit des attestations anciennes, en partie antérieures au *Dit de la fleur de lis*, qui complètent les données du FEW 4, 457a.

¹¹ Il s'agit en fait d'un mot fantôme passé dans Gdf 7, 95a, s.v. resener.

[285, note c au v. 791]. De plus, de nombreuses autres notes, en complément du texte, nous éclairent sur des aspects historiques et culturels [301-302, note d; 307, note a, etc.].

Quelques rares coquilles apparaissent néanmoins:

[103, dernière ligne] On corrigera noràmand

[165] On ajoutera le tréma sur *que* au vers 39 de *B* d'après *A* et conformément à l'édition critique

[273, note b] On lira «A semble ici encore meilleur que B»

[318, s.v. courciere] On corrigera à propos de Gdf coursiere2 en corsiere2

[319] On attend des crochets autour de decevoir

[320] On ajoutera le numéro de vers (673) après discretion, qu'il faudrait corriger en discrecion.

Une autre remarque concerne les vers 840-841 où l'on peut lire: «Car en eulz nulz cointoiement N'avoit pour leur grant scienté». Que penser de la forme scienté? L'examen des matériaux des éditions et des notes d'apparat nous apprend [287, note] que A porte la leçon sientez, B scentez (qu'il faut corriger en scente)¹², respectivement transcrits dans l'édition synoptique par sieutéz [212 = leçon d'A. Piaget] et scenté [213, avec un n en italique qui signale la présence d'une abréviation (barre de nasalité)] et reconstruite en scienté dans l'édition critique [287]. L'éditeur justifie le choix de scienté dans le troisième étage de notes (note e) par le fait qu'il s'agit d'un mot rare ¹³, inconnu de B, mais que Guillaume de Digulleville a déjà employé à la rime dans le PVH¹ (13211). Dans le PVH¹ scienté n'est pas, comme ici, un substantif féminin, mais un adjectif au sens "savant, sage", comme il est dit au glossaire [332], et c'est probablement l'unique attestation ¹⁴. Tout compte fait, nous sommes bien en présence d'un hapax auquel le sens général du texte permet bien de donner le sens "savoir, sagesse" retenu au glossaire et probablement, selon G. Roques à qui je dois cette proposition, faut-il voir dans le substantif féminin scienté une formation sur l'adjectif scient, parallèle à l'adjectif scienté.

Le glossaire

Le glossaire s'est donné la tâche d'enregistrer «les lexèmes, les formes et les sens pouvant susciter des difficultés de compréhension aux lecteurs et/ou présenter un intérêt lexicographique» et «susceptibles d'enrichir le DMF» [311]. De fait, il comporte des définitions convaincantes et justifiées et n'a en aucun cas failli à sa promesse, puisqu'il améliore nos connaissances linguistiques sur la période médiévale et permet l'ajout au DMF de mots, emplois, sens et attestations ou leur correction et en discute ou précise certaines définitions. Je pense à biensçavoir, donné comme hapax, et enssalir 15 absents

Leçon vérifiée sur la reproduction en ligne du manuscrit.

¹³ Il met en doute la coloration régionale du mot évoquée dans LexStumpf.

L'attestation messine référencée GuerreMetzB et datée de 1325 que FD emprunte au FEW 11, 307a (s.v. sciens, avec la date de 1324, date de l'événement) concerne en fait, selon ce dernier (11, 307b, note4), l'adjectif scientel, -alis aboutissant à és comme en ancien picard.

Dont FD signale que la seule autre occurrence médiévale se trouve dans un texte contemporain au dit que cite Gdf, s.v. *ensalir* (= OvMorB2, 3900).

du DMF, à *apter*¹⁶ et *coapter*¹⁷ restés l'un et l'autre sans exemple dans le DMF et pour lesquels FD propose des sens nouveaux; je pense aussi à l'emploi pronominal de *moienner*, déjà relevé sous la forme *se moiengner* dans le FEW 6/1, 584a (s.v. MEDIANUS) avec la mention « (hap. 14. jh.) » et avec le sens de "trouver son milieu", qu'il emprunte à Gdf qui cite le manuscrit *B*, ou encore à *parde* "panthère femelle" ou *testerie* "ensemble de têtes", avec un jeu de mots sur le sens de "caprice, fantaisie".

Je soumets quelques remarques et corrections ponctuelles:

On peut regretter que le renvoi au FEW ne soit pas fait systématiquement, notamment sous *apter*, *coapter* et *roogneis*. Pour les deux premiers mots, l'examen des matériaux fournis par FEW et empruntés au latin APTUS (25, 62a, s.v.) et aux composés de *aptare*: ADAPTARE (24, 133b) et de COAPTARE (2/1, 820b), aurait sûrement permis à FD d'observer que ces verbes, qu'il définit respectivement par "avoir des dispositions à qqch." et "préparer, mettre en de bonnes dispositions", oscillent entre les sens propre et figuré et de préciser davantage le sens de *coapter* qu'il définit en fonction de *apter*, car les deux mots sont à la rime avec *disposés/-er* auxquels ils sont coordonnés. Sous *roogneis*, on peut lire: «La lexicographie (TL, Gdf, DMF 2010 ne retient pour ce lexème que des occ. du DLF» et l'on peut ajouter que le FEW (10, 519a, s.v. *RŌTŪNDIARE) mériterait de figurer dans cette liste de dictionnaires, avec un avertissement sur la datation erronée (13° siècle) de ce texte dont la source est Gdf, s.v. *roogneis*.

On aurait pu ajouter au glossaire les leçons *aubaleste* "arbalète" (659, 669), *bercherie* (799), *berchier* (815), *desrenier* "dernier" (422), *doint* subj. présent 3 de *donner* (51, 597), *geron* "giron" (1164), même si le paragraphe réservé à la graphie [97-111] rend compte de la plupart de ces formes.

On pourrait ajouter aussi des mots tels que *bastard* (*beste bastarde*, 552), en parlant du léopard, "qui est le fruit de l'accouplement de la lionne et du mâle de la panthère" ¹⁸; *charpenter* (28), en emploi absolu, au sens de "donner forme (à un objet, à la façon d'un charpentier)" ¹⁹; *doré* (199 et 215), comme part, passé en emploi substantivé,

Cependant, la référence faite à l'édition incunable des *Politiques* d'Oresme et qui provient de Gdf aurait mérité (tout comme dans le DMF) d'être remplacée par celle de l'édition d'A. D. Menut (p. 166), ce qui aurait permis d'antidater l'attestation de plus de cent ans (c.1372-1374). Cette référence de Gdf glosée "adapter" manque dans le FEW qui enregistre seulement «*aapter* v.a. 'appliquer' (hap., Gdf)», sous ADAPTARE (24, 133a; il s'agit en fait d'une attestation tirée de *La Chronique marga-ritique* de Julien Fossetier, composée entre 1508 et 1517) et, par ailleurs, «Mfr. *apter* v.a. 'joindre' Palsgr 1530», sous APTUS (*loc.cit.*).

Sous *coapter* la référence en remarque datée de c.1338 correspond à l'attestation retenue au glossaire de l'édition.

Sens absent de Gdf, TL, DMF, FEW (15/1, 72b-73a, s.v. BASTARDUS) et TLF.

Emploi par extension rare: absent de Gdf, TL et TLF. En emploi transitif, le DMF dégage chez Guillaume de Digulleville (= PVH¹ 2508) le sens de "fabriquer" et le FEW (2, 400a, s.v. carpentum) donne «Apik. carpenter "façonner qch" Bueve 1». En fait, le FEW fait référence à Bueve de Hanstone (texte picard de c.1200) édité par A. Stimming et tire sa définition du glossaire de l'édition (p. 444) qui glose l'emploi transitif du vers 1860 par: «fig. bearbeiten», mais le contexte suggère plutôt le sens

déjà signalé dans LaurentContrib, p. 173²⁰; *equivalent* (1078) "qui a une valeur égale", dont c'est la première attestation²¹; *messeant* (1333) adj. "qui ne convient pas, ne se fait pas", aujourd'hui vieilli; *protetteur* (119) "celui qui protège qqc." ²².

Et, au fil du glossaire:

[321] sous la première vedette *droit*, on trouve sous la subdivision 2, la définition suivante : "de façon rectiligne" (317); or cette référence renvoie au contexte suivant: « Tantost m'esquerre et mon compas Je mettray sus [le drap] pour droit trasser Et puis mez forsez pour taller» qui présente une métaphore artisanale où Sapience évoque les instruments qui lui serviront à dessiner les fleurs de lis (trasser, 317 [qui mériterait d'être ajouté au glossaire en raison de son emploi abs.]) et à découper, dans l'étoffe précieuse qui a servi à confectionner le firmament, un parement pour le roi de France. La définition "de façon rectiligne" du glossaire s'explique probablement par le fait que Sapience, représentée quelques vers plus haut (27-30) comme une ouvrière qui taille des vêtements et porte des outils de géométrie destinés davantage aux métiers du bâtiment qu'à ceux du textile, compte utiliser son équerre et son compas pour tracer des lignes sur les étoffes; mais, comme elle porte aussi de grands ciseaux (forsez, 30, 318, 468) pour tailler les étoffes, on peut se demander si dans ce poème allégorique il ne faut pas donner un sens symbolique au compas et à l'équerre, pour signifier la rigueur, la perfection que requiert la fabrication d'un parement royal avec des fleurs de lis et comprendre "avec précision", de même qu'on trouve dans le PVH1 3457 le verbe compasser "donner la forme requise avec mesure et précision". La leçon mieus au passage correspondant dans A semble corroborer cet emploi de droit.

[323] sous *fauchon*, ajouter aux références de PelVieSt données par FD: 8808, 8962-8963 et 8971.

[328] sous *oriere*, la définition mériterait d'être plus complète.

sous *ouvrière*, on attend une remarque qui rendrait compte de la rareté du syntagme *o. de* + inf., dont c'est la première attestation. Absent du FEW, on trouve dans le DMF, sous *ouvrière*, deux attestations postérieures, datant de c.1456-1467, qui proviennent des *Cent nouvelles nouvelles*. La première est rangée sous la définition "celle qui s'active à faire qqc." et la seconde, élargie en *estre maistresse et ouvriere de* + inf., est interprétée "faire preuve de compétence pour qqc." d'après ce qui précède; mais, dans l'une et l'autre des citations, l'accent est davantage mis sur le savoir-faire de la tueuse (premier exemple: *ceste ouvriere de tuer gens*) et de la servante qui fait le brouet (*elle estoit maistresse et ouvriere de faire bon brouet*, deuxième exemple) que

de "frapper vigoureusement" attesté, en emploi intransitif ou absolu, au début de la colonne suivante du FEW.

Emploi absent de Gdf, TL, DMF, FEW (25, 1026a, s.v. AURUM) et TLF.

Jusqu'ici, l'attestation la plus ancienne connue était celle du PelAmeS de Guillaume de Digulleville (6044, cf. LexStumpf).

Attestation, déjà relevée dans LaurentContrib, p. 179, qui nous permet de compléter les données de Gdf, DMF, FEW et TLF dont les premières attestations (c-à-d. celles d'avant le XVe siècle) sont sporadiquement attestées, au sens de "celui qui protège", en 1234, 1365, 1372, ca 1380-1389 et p.1389. On pourra ajouter les attestations de 1371-1375 dans RPreslesCitéB: protetteur (168) et protecteur (169).

sur le fait d'exercer une activité, ce que confirme la définition "être habile à, exceller" donnée par le DMF sous l'entrée *maîtresse* où le second exemple est cité sous (estre) maistresse et ouvriere de + inf. On rapprochera ce syntagme de la forme masculine «estre ouvrier de "faire métier de" (15.jh.—Stoer 1628)» qu'enregistre le FEW 7, 370a (s.v. operarius). La date du XVe siècle qui provient de Gdf qui cite Froissart, d'après l'édition Luce (= Froiss., Chron. D., p.1400, 475), peut être améliorée, car ce syntagme se lit en ce sens plus anciennement dans les Chartes Abb. St-Magl. T. F., t.3, 1363, 261 et, à partir de la seconde moitié du XVe siècle apparaît le sens plus large de "avoir la capacité pour, être capable de" (cf. DMF, s.v. ouvrier).

- [330] sous *rebarber*, comme pour *poignant*, adj., il aurait été préférable d'indiquer *rebarbant*: adj., plutôt que *rebarber* verbe, part. présent en empl. adjectival, en raison de son association avec l'adj. *fier* (*Sy rebarbans et sy fiers sont* [456]).
- [333] sous *subtil*, la forme populaire *soutis* (850) devrait être distinguée de la forme savante *subtil* (960: *subtille*, A: *soutille*), tout comme le fait très justement le FEW 12, 365b et 366a (s.v. sǔbtīlis), et comme pour *soutilment* (64) qui est enregistré en entrée (64) bien que le mot soit rattaché au DMF *subtilement*. On peut faire la même remarque pour *subtiller* qui regroupe sous la même vedette *soutille*, ind. prés. P3 de *soutiller* (498) et *subtilléz*, part. passé (983, A: *soutilléz*), probablement d'après le DMF *subtilier* qui distingue par ailleurs *absubtiler* de *assoutiller* et qui pourrait faire les renvois croisés.
- [334] on pourrait ajouter trasser, v. supra.
- On peut s'étonner également de ne pas voir mentionnées certaines variantes de A: sous monstrueux, moult crueuse (530), sous doubter, redoubtent (702), sous dispers, disciples (781 et 797), mais l'édition Piaget, publiée d'après A, porte aussi la leçon disperses sans donner la variante disciples.

En conclusion, hormis ces remarques marginales, nous nous réjouissons de la publication de ce texte jusqu'ici accessible seulement à travers les trente occurrences citées par Gdf, GdfC²³, d'après le manuscrit BNF, lat. 4120 (*B*), les neuf autres attestations commentées dans LaurentContrib et à travers l'édition «largement inutilisable» d'Arthur Piaget [13]. L'édition de ce court texte que nous donne FD est réellement nouvelle, puisqu'elle met à disposition du lecteur les deux seuls manuscrits existants et surtout le meilleur des deux, et que Frédéric Duval ajoute, au texte et à son édition très fiable, un ensemble d'informations et d'études détaillées.

Béatrice STUMPF

On me permettra de joindre quelques remarques ponctuelles:

- [55] l'ajout de .ii., qui n'est pas nécessaire, rend le vers hypermétrique
- [84] l'affirmation que *seus* est un pft est erronée, v. TL 9, 809,6 et AubereeE note au vers 88
- [148] corriger Olle Sandqvist en Sven Sandqvist pour Le dyalogue saint Gregore

²³ FD y renvoie systématiquement dans son glossaire sauf pour *compaignier*¹ (sous *compengner*).

- [244 n.] et [496 n.] la note est erronée puisque comment ou comme donnent le même nombre de pieds. On notera à propos de comme(nt) qu'il aut que si les exemples de comment que sont anciens (TL 2, 606, 31-39) mais deviennent rares au 15° s. (DMF II. - Loc. conj. [Rare au XV^e s.] Comment que - [Avec le subj.] "De quelque manière que" (Comment qu'il advienne. Comment qu'il aille. "Quoi qu'il advienne, quelles que soient les conséquences"; Comment que (ce) soit. "De quelque manière que ce soit; quoi qu'il en advienne, quelles qu'en soient les conséquences"), ceux de comme que n'apparaîtraient qu'au 15° s. (v. DMF I. -C. - [Dans la loc. conj. comme que, loc. synon, de comment que]). Pourtant, j'en ai relevé deux exemples légèrement antérieurs à celui de Guillaume de Digulleville: D'un fet que dire me couvient, De quoy mont tres bien me recorde [...] Dire le vuil, comme qu'il aille, DialGregEvrS 11087; Il apeise de touz la noise, Et avec cen, comme qu'il voise, Il rapele touz et rameine DialGregEvrS 17284²⁴; et un autre, daté de 1381: Donques, comme qu'il aille, Prenons le grant Conseil; lessons estoir bataille (1381 ds N. Valois, La France et le grand schisme d'Occident, t. 1, 385). Notons dans le Dit, la forme aut du subj. pr. 3 d'aller, non commentée et non répertoriée ds le DMF, qui est archaïque (v. FouchéVerbe 426 n.3). C'est elle qui me fait préférer, comme FD, comment qu'il aut de B, formule bien attestée aux 12e et 13e siècles (et dont la dernière attestation que je connaisse se lit ds OvMorB 15, 2878), à comme qu'il aut de A, que je n'ai jamais rencontrée ailleurs
- [555 n.] il est inutile de reproduire l'information du DMF, car *hé* ds GuiBourgG 3605 est une 1^{re} personne et non une troisième
- [570] *le fault demourer*, cet emploi de l'accusatif avec l'infinitif, est rare mais dûment répertorié dans le TL 3, 1613, 26 avec deux exemples, qui appartiennent au moyen français; mais il manque dans le DMF
- [572 n.] je dois dire qu'au v. 6329 de PelVieS le ms. BNF, fr. 1818 a clairement *opprient*; mais j'ai trouvé *opprent* au v. 6048 de PelVieS (var. de H = Londres BL Add 38120)
- [575] Cil que est à conserver; c'est le que relatif universel v. KunstmannRel 206-211 et citons cet exemple chez Guillaume de Digulleville: Cil a qui ce fait apertient, C'est cil que nu le glaive tient PelVieS 1414.
- Au glossaire [333] s.v. tache, «en tache "sans discernement" (?) », il est dit «qu'aucune autre occ. de la loc. n'a été retrouvée ». En fait, il s'agit de l'expression assez usuelle ferir/frapper en tasche "frapper sans ménagement, à l'aveuglette" (FEW 13/1, 135a; TL 10, 130, 29; DiStefLoc 814ab)²⁵, qui trouverait place sous tasche¹ du DMF, accompagnée des extraits des trois lettres de rémission, cités ds DC s.v. taschia³ («frapper en tasche, pro incerto ictu ferire »): 1373, Les supplians frapperent sur lui en tasche, comme ceulx qui pas bien ne veoient; 1374, Il faisoit si obscur, que a grant peine veoyent eulx l'un l'autre, et frappeoient en taache; 1386, Par cas de meschief, ainsi

Le même texte connaît aussi *comment que*: Et aprez le page sanz faille Auras foulon, comment qu'il aille, DialGregEvrS 11430.

²⁵ Ajouter: De bien ferir ne sont pas lasche, Entre les genz le roi en tasche; Aus destriers donnent tieus meriaus Amont parmi les hateriaus que..., GGuiW 14432 cf. HenryChrest au gloss. ("abondamment, sans ménagement"); Et le roi en feri, entache GeoffrParChronD 2854 (lire f. en tache, cf. Revue belge de philologie et d'histoire, 35 (1957), p. 812); Et moult souvent, com cil qui gasche, Tiex regars si fierent en tasche FauvelL 2546; Artus frapoit en tache sur celle gent Artus1584F 70.

qu'il feroit en tache, et n'y veoit pas bien cler pour l'oscurté du lieu. On leur adjoindra ce passage: Et si ne frappés pas en tasque, mes advisés votre caup la u vostre ennemy porés plus grever, car il n'est riens ou avis n'ait grant mestier (Ysaÿe Triste G., p.1400, 90 §86), notable par l'opposition, comme dans le passage du Dit, avec le mot avis. Le tout serait complété par un seul exemple du DMF, cité au milieu des emplois de a tasche: Je vueil recommencer l'assault. Avant! avant! garez! garez! Le menton sera separez, Avant que jamais je me lasse. Vela pour luy! je rue en tasche (Myst. st Laur. S.W., 1499, 229), où ruer signifie "frapper". On signalera enfin ferir a tasche "frapper sans ménagement" pour: MENJUMATIN (En le ferant). Tien, Denis, dy ta patre nostre! FESCENNIN Que faites vous? Ferez a tasche (Jeu st Den. S., ca 1380-1400, 97/514), qui reflète sans doute une contamination entre ferir en tasche et le tout aussi ancien et très usuel ferir a tas "frapper vigoureusement" (GdfC 10, 735a; TL 10, 128, 18; FEW 17, 317a; DiStefLoc 820bc; DMF B.4.a. «à (maint/tout le) tas "fort, d'abondance"», où l'expression n'est pas dégagée).

Gilles ROQUES

Olivier BERTRAND (dir.), La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375). Livres I à III. Édition du manuscrit BnF, fr. 22912, volume 1, tome 1, Paris, Champion, 2013 (Linguistique: traduction et terminologie, 1), 981 pages.

Le succès d'un texte littéraire médiéval, que nous évaluons, faute de mieux, à partir de la richesse de sa tradition manuscrite, est souvent inversement proportionnel à sa fortune éditoriale contemporaine. La Cité de Dieu traduite par Raoul de Presles est emblématique en ce sens. Souvent citée dans les études sur l'histoire de la traduction, voire sur le moyen français, accueillie par Frédéric Duval dans son anthologie des succès littéraires 1, cette importante traduction est restée jusqu'ici inédite. Lorsque le directeur de la publication, Olivier Bertrand, affirme que ce travail vient combler un manque [11], il faut le prendre au pied de la lettre, car il rend finalement accessible un « best seller » de la littérature médiévale. En plus d'être la toute première traduction française connue à ce jour de l'œuvre de saint Augustin, ce texte est un témoin important de sa réception, car la traduction de chacun des chapitres est suivie d'un commentaire, introduit par la rubrique exposicion. Un tel procédé ne manque pas de nous rappeler l'apparat exégétique mis en œuvre dans l'Ovide moralisé, mais en réalité Raoul de Presles se concentre moins sur le contenu moral du texte - celui-ci étant assez explicite - que sur la division de l'œuvre ainsi que sur l'identification des sources mises à contribution par saint Augustin ou susceptibles d'éclairer son ouvrage. Son travail est assimilé par les éditeurs à une sorte d' «encyclopédie [...] d'histoire et de culture romaines» [91]. On ajoutera que parfois il s'efforce d'expliquer certains passages à travers un processus d'actualisation. Au livre III, chap. 2, par exemple, il précise que le nom Troie désigne une province ou region, si comme l'en diroit France ou Picardie [589]; au livre III, chap. 9 il assimile

Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires, éd. F. Duval, Genève, 2007 [TLF], 302-313.

l'image de Junon-Lucine, que les Anciens invoquaient lors de l'accouchement, à sainte Marguerite [630]. L'identification systématique des sources [liste: 92-120] constitue l'un des nombreux points de force de cette édition.

La Cité de Dieu s'inscrit dans le vaste mouvement de traduction «initié déjà sous Jean le Bon (1350-1364)» ([27], en réalité déjà sous Philippe VI de Valois – 1328-1350), qui exerce une influence déterminante sur l'enrichissement de la langue française. Comme il est précisé au début du livre, cette édition est le fruit d'un travail collectif mené au sein d'un projet, dirigé par Olivier Bertrand et financé par le Conseil Européen de la Recherche (ERC), intitulé «Histoire du lexique politique français». La parution de ce premier volume a été précédée de nombreuses publications scientifiques, articles et recueils².

Le texte a fait l'objet d'un important encodage informatique XML au format TEI [121], ce qui présente plusieurs avantages. D'un côté, la compatibilité du XML avec LaTeX a permis de réaliser une mise en page parfaitement réussie, claire et adaptée aux exigences de l'édition; de l'autre, le format choisi permet le traitement automatique du lexique qui est effectué grâce à l'outil de lemmatisation automatique des textes anciens LeGeRM, développé par Gilles Souvay et utilisé pour le *Dictionnaire du Moyen Français*. Le glossaire sera présenté dans le volume III [14]. En somme, il s'agit d'une entreprise que je n'hésiterais pas à considérer comme exemplaire. Les mérites de l'édition dépassent de très loin ses limites et je ne peux que saluer avec enthousiasme la parution du premier des quatre volumes prévus ainsi que la création de cette nouvelle collection chez Champion destinée à les accueillir. En effet, l'édition sera composée de quatre volumes dont le premier est divisé en deux tomes [12].

Je passe maintenant aux observations de détail concernant le travail philologique. Le sous-titre du volume synthétise clairement la philosophie éditoriale: les éditeurs nous donnent à lire le texte de la *Cité de Dieu* tel qu'il est conservé dans le manuscrit BnF fr. 22912. Il s'agit en effet d'une édition bédiériste – sauf erreur de ma part, le terme n'apparaît pas dans le volume, mais je l'emploie à bon escient – qui s'interdit toute intervention sur le manuscrit choisi sauf «en cas de faute manifeste de copie ou lorsque le manuscrit est lacunaire » [129]. La tradition manuscrite française se compose de 58 exemplaires [liste: 37-39] et le choix de ne pas tenter une édition reconstructionniste pourrait éven-

Cf. surtout Olivier Bertrand, «Les néologismes politiques dans la première traduction française de La Cité de Dieu de saint Augustin, 1375», in: R. Voaden et al. (ed.), The Theory and Practice of translation in the Middle Ages, Turnhout, 2003, 39-48; Id., Du vocabulaire religieux à la théorie politique en France au XIVe siècle: les néologismes chez les traducteurs de Charles V (1364-1380), Paris, 2005; Id. «Le vocabulaire politique aux 14e et 15e siècles: constitution d'un lexique ou émergence d'une science?», in: H. Gerner et al. (ed.), Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique, Palaiseau, 2007, 9-23; Id., «L'évolution sémantico-lexicale du mot tyran en ancien et moyen français (10e-15e siècles)», in: D. Bjaï/S. Menegaldo (ed.), Figures du tyran antique au Moyen Âge et à la Renaissance: Caligula, Néron et les autres, Paris, 2009, 15-32; Olivier Bertrand / Silvère Menegaldo, «Les sources médiévales dans les commentaires de La Cité de Dieu traduite par Raoul de Presles (1371-1375). Pour une première approche », in: L. Brun / S. Menegaldo (ed.), Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même, Paris, 2012, 53-80; Olivier Bertrand (dir.), Sciences et savoirs sous Charles V, Paris, 2013.

tuellement se justifier. Ce qui ne me trouve pas entièrement d'accord, au niveau méthodologique, c'est que le choix du manuscrit de base s'appuie prioritairement sur des critères externes, à savoir l'intégrité et l'ancienneté du codex [69]. Après avoir fourni une description rigoureuse de tous les manuscrits, y compris les extraits, les fragments et les imprimés [40-69], les éditeurs partent à la recherche du bon manuscrit et leur premier réflexe est d'exclure tous les témoins tardifs, ainsi que les manuscrits mutilés et/ou incomplets. Ce processus d'eliminatio codicum recentiorum vel mutilatorum permet de dresser une short list de onze manuscrits à partir desquels les éditeurs ont opéré une série de sondages [71-74]. Ces sondages sont également orientés vers une logique sélective et permettent d'opérer une série d'exclusions successives sur base, cette fois-ci, de critères internes, à savoir les lacunes et les variantes fautives présentes dans les différents témoins. On aboutit ainsi au choix du manuscrit BnF fr. 22912, noté P^I , à savoir le manuscrit «dont les leçons n'appellent pas beaucoup de corrections» [74].

Loin de vouloir remettre en cause le choix de ce manuscrit, qui paraît effectivement un excellent témoin, je me permets de noter qu'on aurait pu procéder autrement en donnant la priorité aux critères philologiques et textuels plutôt qu'aux critères codicologiques. Les sondages, sous forme de collation, auraient dû être effectués en amont, sans aucun préjugé sur la date de réalisation des manuscrits (recentiores non deteriores) ni sur leur intégrité – même si An^{I} a été mutilé et même si ses cahiers ont été mal reliés [70], il aurait mérité plus d'attention. Dans le cadre d'une équipe éditoriale, un tel travail de collation n'aurait pas représenté une charge insurmontable, d'autant plus que les éditeurs déclarent avoir mené une « analyse minutieuse de la tradition manuscrite » [81]. Ces sondages auraient permis de fournir une vue d'ensemble sur la tradition manuscrite, de déterminer quelques regroupements et quelques observations sur les rapports de filiation entre les familles des témoins. De tels résultats auraient pu constituer la base (1) pour le choix du manuscrit de base; (2) pour le choix des manuscrits de contrôle; (3) pour une série d'observations sur la transmission et la diffusion de la *Cité de Dieu* traduite par Raoul de Presles.

Pour le premier point, on peut très bien imaginer que la méthode que je préconise aurait pu aboutir au même résultat car, je le répète, le choix de retenir le ms. BNF fr. 22912 me semble tout à fait judicieux et bien fondé. En revanche, pour le choix des manuscrits de contrôle, on aurait sans doute pu retenir des témoins plus éloignés dans le stemma, alors que les éditeurs proposent les variantes des mêmes manuscrits qui ont été retenus dans la *short list* pour le manuscrit de base notamment, «dans un ordre de préséance défini par leur qualité et leur fiabilité» [131], les mss C¹, P¹¹, P¹¹ et P³¹. Ceci ne fait que donner une impression de consensus général. Il faut pourtant souligner que la liste des manuscrits de contrôle est enrichie, pour la présentation de variantes, de deux témoins, notamment le manuscrit de Mâcon, siglé M¹ et l'édition réalisée en 1486 à Abbeville par Jehan du Pré et Pierre Gerard. Ce choix paraît tout à fait heureux, en ce sens où les deux témoins montrent effectivement un certain nombre de variantes et/ou d'innovations permettant ainsi de mieux s'approcher de celui qui devrait être l'objectif principal d'un apparat critique d'une édition non reconstructionniste, à savoir fournir au lecteur un aperçu de la mouvance du texte.

Pour le troisième point, on peut souhaiter que des observations sur la tradition manuscrite seront proposées dans une publication ultérieure, voire dans le quatrième volume de l'édition. Dans ce volume, la tradition manuscrite est traitée comme une liste de témoins à laquelle on applique un critère binaire d'inclusion ou exclusion. Or, la

tradition manuscrite est un objet épistémologique beaucoup plus nuancé qui nous donne des renseignements précieux sur la façon dont les témoins fonctionnent les uns par rapport aux autres à l'intérieur d'un système complexe – parfois très complexe – d'interactions. Les éditeurs nous donnent très peu d'informations à ce sujet. Pourtant, dans le paragraphe concernant les manuscrits de contrôle [81], on lit: «la tradition française couvrant près de 125 ans, nous avons corrigé le texte, la cas échéant, avec des versions proches de notre manuscrit de base». Voici deux informations qui suscitent l'intérêt du lecteur. Nous sommes devant une tradition manuscrite assez importante qui se concentre sur un laps de temps relativement réduit. D'autre part, cette affirmation semble suggérer qu'il existe plusieurs «versions» du texte. S'agit-il de différentes rédactions de la plume du même auteur ou bien le terme fait-il référence aux interventions des copistes? Ce qui est certain, me semble-t-il, c'est que nous sommes en présence d'une tradition manuscrite de type bibliophilique, où le goût pour la mise en page et l'enluminure précieuse (le travail sur l'iconographie paraîtra dans le volume 4, [12, n. 5]) contribue d'une façon déterminante, grâce au phénomène d'émulation des commanditaires, au succès de l'œuvre.

Quant à la présentation du texte, le système de repérage est assuré par la numérotation des lignes, qui se renouvelle à chaque page et qui est située dans la marge interne, ce qui la rend à la fois discrète et bien visible. Dans la marge externe, l'édition reproduit graphiquement les manchettes marginales renvoyant aux sources. Celles-ci se concentrent principalement, mais non exclusivement, dans les *exposicions*. Un apparat composé de trois étages – leçons rejetées du manuscrit de base, variantes, notes sur les sources – est présenté en bas de page avec des renvois à la numérotation des lignes. La difficulté de réaliser une telle mise en page ne doit pas être sous-estimée. Comme je l'ai dit, elle révèle un important travail d'encodage informatique qui permet d'obtenir une présentation très satisfaisante, claire, cohérente et agréable, qui facilite énormément la lecture. C'est un autre grand mérite de cette édition.

Venons-en à l'établissement du texte. Le manuscrit choisi fournit un texte très cohérent et très lisible qui nécessite de très rares interventions. Le propos est respecté et très peu d'interventions sur le fond s'imposent. Certains passages problématiques auraient tout de même mérité au moins une discussion en note. Je pense par exemple à un extrait du livre II, chap. 10 [403, 23-27]. En parlant du théâtre grec, Augustin note que les anciens poètes mettaient souvent en scène les dieux et donne deux explications:

... ou pour ce que ilz desiroyent estre semblables à leurs diex, ou pour ce que ilz doubtoyent que en desirant avoir plus honneste renommee, et en ce eulx mettre hors de leurs diex, que par ce il ne les esmeussent à eulx courroucier contre eulx.

La phrase présente une construction complexe que je ponctuerais autrement et la séquence et en eulx mettre hors de leurs dieux comporte une leçon isolée du manuscrit de base. En effet, tous les manuscrits de contrôle proposent le groupe au devant de leurs diex à la place de hors de leurs diex (aux manuscrits de contrôle s'ajoutent au moins An, P¹⁹, P²⁷, P³³, S¹). La proposition et en ce eulx mettre au devant de leurs diex correspond bien au latin et eis se hoc modo praeferendo, où le verbe se praeferre est traduit par se (eulx) mettre au devant. Comment expliquer la leçon isolée du manuscrit de base? Comment justifier l'insertion de l'adverbe hors? On peut imaginer que le copiste a voulu suggérer, de sa propre initiative, que les Grecs essayaient de «s'affranchir» ou «se distinguer» de leurs dieux, ce qui ne correspond pas tout à fait au sens du texte de saint

Augustin. À l'inverse, on pourrait se demander si l'introduction de *au devant* n'est pas due à un effort de se rapprocher du texte latin. Dans ce cas, nous serions en présence d'une deuxième version de la traduction, voire d'une révision, qui aurait été transmise à un très grand nombre de manuscrits. Mais cette deuxième hypothèse me semble tout aussi séduisante que peu vraisemblable. Je pense qu'il faut bien intervenir sur le manuscrit de base et éditer le texte de cette façon:

ou pour ce que ilz desiroyent estre semblables à leurs diex, ou pour ce que ilz doubtoyent que, en desirant avoir plus honneste renommee – et en ce eulx mettre [au devant] de leurs diex –, que par ce il ne les esmeussent à eulx courroucier contre eulx.

Les deux subordonnées coordonnées en desirant... au devant de leurs diex méritent d'être isolées entre virgules et tirets, afin de rentre plus explicite le lien syntaxique entre la proposition complétive en fin de paragraphe et sa régissante: ilz doubtoyent que ... que par ce il ne les esmeussent à eulx courroucier contre eulx.

Pour les questions plus proprement graphiques, lorsque le manuscrit de base propose une leçon problématique, les éditeurs adoptent trois attitudes différentes:

- (1) dans le premier étage de l'apparat, ils fournissent la leçon vulgate, [ex. 401,17] tirbuns = tribuns; [417, 16] gret = grec; [636, 4] receuees = receues;
- (2) ils insèrent un [sic] dans le corps du texte, [ex. 637, 4] reboubter [sic];
- (3) ils corrigent le mot sur la base des autres manuscrits ou ils «normalisent» la graphie en indiquant l'intervention dans l'apparat, [ex. 396, 8] *Scipions [Stipions. Scipio [Stipio.*]

De façon générale, la première solution me paraît préférable et moins invasive. J'aurais tendance à l'appliquer aussi à d'autres mots, par exemple [392, 29], à propos de l'iconographie des satyres, qui estoyent pains touz nulz (j'insérerais nulz = nus). En fait, un certain nombre de [sic] interviennent pour signaler des phénomènes tout à fait courants en présence d'une syntaxe souple comme celle du moyen français, par exemple dans des accords des participes passés. Ex. [583, 1]: Des adversitéz que seulement les malvaiz craignent et lesquels le monde a toujours souffers [sic]; [621, 3] et qui miex peust avoir est[é] ditte lors secondes [sic] Troyes que Romme (on peut se demander ici si Troyes n'est pas considéré comme un nom pluriel, comme par ex. Athenes). Quant au dernier cas de figure, concernant surtout la graphie des lettres t et c, il faut bien souligner que le traitement des noms propres est un véritable casse-tête pour l'éditeur de textes à vocation encyclopédique. Ceci dit, il me semble qu'une édition bédiériste aurait tout intérêt à reproduire les graphies du manuscrit de base dans les moindres détails, d'autant plus que nous sommes souvent en présence de graphies très largement attestées en moyen français, comme la graphie Citero pour Cicéron, graphie que le copiste utilise systématiquement jusqu'au livre III, chap. 30 [880], avant de passer à Cicero. Je ne vois pas trop l'intérêt de normaliser la graphie en Cicero, comme nos éditeurs l'ont fait [702, 703, 880]. Par ailleurs, pourquoi normaliser systématiquement Cicero et les Scipions et conserver Mart Caton [396]?

La prose de Raoul de Presles est généralement très claire et compréhensible – surtout par rapport à d'autres traductions un peu plus anciennes, réalisées sous Philippe VI. Le texte a été bien compris et bien ponctué par les éditeurs et je n'ai repéré que très peu d'erreurs ou ambiguïtés en ce sens. Le manuscrit présente un système de ponctuation et

de repérage assez cohérent qui peut également aider. C'est pourquoi j'aurais tendance à appliquer le même principe que pour le texte et prêter plus de confiance à ce copiste qui semble très attentif. En effet, la ponctuation pourrait être un peu moins invasive. D'une façon générale, j'éviterais notamment d'insérer la virgule après des compléments indirects en tête de la proposition principale. En fait, une virgule est insérée de façon systématique en ouverture des *exposicions*, ce qui n'est pas nécessaire. Ex. *En ce chapitre, monseigneur saint Augustin...* [195, 201, 207 *passim*]. Le même phénomène se produit parfois en présence de deux compléments indirects: *Et pour ce, en ce IIe livre, il traitte des maux des meurs d'iceulx Rommains. Et ou tiers, il traicte des maux de painne* [353, 6]. Là aussi, j'aurais tendance à isoler le premier complément et non le deuxième. Une ponctuation du type *Et pour ce, en ce II livre il traitte..., et ou tiers il traicte...* paraît moins invasive et plus cohérente.

Pour la division en paragraphes, les éditeurs ont tendance à suivre le système de repérage du ms. de base, qui semble effectivement assez cohérent, si bien que les alinéas de l'édition coïncident généralement avec les pieds de mouche du manuscrit. Ce choix paraît tout à fait heureux, mais il y a tout de même quelques exceptions. Dans l'exposicion du chapitre III, 3 [603, 6], après une longue digression sur la fondation de la ville de Rome, Raoul de Presles revient au commentaire linéaire du texte traduit. Le manuscrit ne met pas de pied de mouche, mais il est évident qu'il faut aller à la ligne au moment où l'auteur annonce: Et ces choses souffissent de la creation de Romme, et est temps de retourner à l'exposicion du texte. Si est assavoir que monseigneur saint Augustin... De même, [608, 20], la dernière proposition constitue un paragraphe à part, car elle insère une sorte de conclusion qui intéresse la totalité de l'exposition.

J'ai repéré de très rares cas où la ponctuation me semble fautive ou ambiguë. Le premier cas saute aux yeux, car il comporte également un choix ecdotique douteux. Il porte sur le chapitre 8 du premier livre, notamment sur un passage concernant la rétribution des justes [219, 22-25]:

Et derrechief, se il les donnoit à touz ceulz qui les demanderoient, nous jugerions que l'en ne le deust point servir que pour telz louyers ne tel service, ne nous seroit pas dous ne debonnaires mais couvoiteux et avariciex.

24 seroit $C^1P^{17}P^{11}P^{31}$ [feroit. *Trad. le lat.*: «nec pios nos faceret talis servitus, sed potius cupidos et avaros»

La deuxième partie de la phrase est mal ponctuée – la virgule doit être placée avant le groupe *ne tel service* et non après (ce qui se vérifie par ailleurs aussi dans le ms.) – et la correction effectuée sur le ms. de base *feroit* > *seroit* provoque un évident contresens. Le choix est d'autant plus surprenant que l'éditeur cite le texte latin qui donne justement *faceret*. Le passage sera donc édité comme ceci:

Et derrechief, se il les donnoit à touz ceulz qui les demanderoient, nous jugerions que l'en ne le deust point servir que pour telz louyers, ne tel service ne nous feroit pas dous ne debonnaires mais couvoiteux et avariciex.

On pourrait alors traduire:

«et encore, s'il [Dieu] les donnait [les récompenses] à tous ceux qui les réclamaient, nous penserions qu'il ne faudrait le servir que pour obtenir ces récompenses,

et un tel service ne serait pas le reflet de notre bienveillance et de notre piété, mais plutôt de notre convoitise et avarice ».

Je présente ci-dessous quelques suggestions et quelques propositions de corrections tout en insistant sur le fait qu'elles sont tout à fait marginales, du point de vue quantitatif, par rapport à l'importante masse textuelle éditée:

- 359, 24 il ont enuie sans cause: il faut éditer envie
- 398, 3 les Griex en aucune maniere se evrent plus raisonnablement que les Rommains. L'apparat suggère de lire euvrent. J'aurais tendance à lire se eurent au sens bien attesté de «se tenir, se conduire», d'autant plus que tous les verbes des propositions qui suivent sont également au passé simple
- 401,7 homme est chose tres singuliere, qui ne peust souffrir son pareil; pour ce, si comme il dit, que nous avons en despit ceulx qui sont de plus petit estat. Le point et virgule doit être supprimé, car il isole la subordonnée causale de sa régissante (le changement de sujet n'est pas rédhibitoire)
- 418, 22 Mais les loys des Rommains s'approchent aus desputoisons de Platon, en tant comme il condempne toutes telles fictions des poëttes. Il faut éliminer la virgule avant la proposition qui explicite le verbe approchent
- 421, 20 il faut ajouter une virgule avant *les poëttes* pour bien indiquer qu'il est le COD du verbe *exclure*: *qui dit que Platon exclut, c'est à dire mist hors de la cité que il ordena, les poëttes* (par ailleurs, il faut éliminer le tréma)
- 597, 5-7 il faut ajouter une virgule avant le groupe sa femme et ses enfants: Et dit [le sujet est Noé] que la cause de son departement fu pour ce que les jayans ne le vouloyent croire et il doubta que il ne le tuassent, sa femme et ses enfants. La virgule s'impose pour souligner que le sujet de tuassent est bien le pronom il qui se rapporte à les jayans
- 603, 14 éliminer la virgule après *dit il*, car il ne s'agit pas d'une incise : le *que* subséquent introduit la proposition complétive
- 605,11 le point d'interrogation doit être situé après la dernière proposition interrogative directe: *ne loyst il à Venus* [...] *baillier son corps à .I. autre*? et non après la proposition causale subséquente *car à Venus appartient tout droit de luxure* (cf. aussi le ms.)
- 607, 13 et que il les face plus fortement et y peusse plus fermement > lire y pensse plus fermement. Le vb. penser traduit ici le vb ago, agere et prend le sens concret de «s'occuper de qc», cf. De Civ. Dei: aggrediendas praesumat audacius, agat vehementius
- 620, 5sq. Et ce fait, s'en vit à Troye ou Ylion, (insérer une virgule) qui depuis la grande destruction avoit esté redeffiee et s'apelloit samblablement Ylion, (insérer une virgule à la place du point, cf. ms.) et l'ardi...
- 635, 11-16 le point d'interrogation doit remonter de deux lignes et être placé après *jaÿent* (pour «géant», par ailleurs il faut éliminer le tréma). Contrairement au texte latin, en effet, la proposition qui suit est affirmative et l'inversion VS dans le groupe *ne te reposeras tu pas* est liée à la présence de l'adv. *et encores* en tête de proposition
- 637, 25 ajouter une virgule après par leurs fables, car la proposition subséquente, qui faignent ou mentent moult de choses, est une relative explicative et non restrictive.

L'accent est mis ici sur la fable en tant que forme d'écriture et non sur un groupe restreint de fables mensongères

642, 20 pas de virgule entre *soutillette* et *quant à l'entendement de ces choses*, car le complément est régi par l'adjectif. Le complément doit être rattaché à ce qui précède et non à ce qui suit, comme en témoigne par ailleurs la ponctuation des mss.

On ne peut que saluer avec enthousiasme cette parution et en recommander l'utilisation. Il s'agit d'une édition tout à fait fiable destinée sans aucun doute à constituer la base de nombreuses recherches dans de multiples domaines.

Mattia CAVAGNA